UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00998282 8

ELAIN

1085527

$OP = \frac{9}{l}$ 24-

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/abbsgalantsetl00gravuoft

Jean Gravigny

# Abbés Galants & Libertins

A. Méricant
Editeur

# Abbés Galants

et

# Libertins

## DU MÊME AUTEUR

Les dernières Bacchantes.
Externes surveillées.

**SOUS PRESSE :**

Mazarin amoureux.
Les Maîtresses de Richelieu.

JEAN GRAVIGNY

☆ ☆ ☆

# Abbés Galants et Libertins

## Aux XVII^e et XVIII^e siècles

**Abbé G.-A. DE CHAULIEU**
**Abbé C.-H. DE VOISENON**
**Abbé F.-J. DE PIERRE DE BERNIS**

PARIS
ALBERT MÉRICANT, ÉDITEUR
29, AVENUE DE CHATILLON, 29

BX
4682
G7

*Droits de traduction et de reproduction littéraires et artistiques réservés pour tous pays.*

*S'adresser pour traiter à M. Albert MERICANT.*

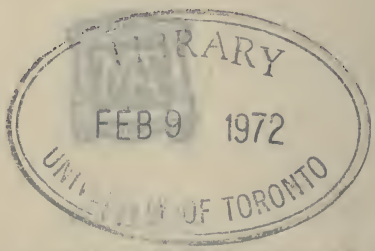

# Table des Matières

## I


I. — Abbé Guillaume-Anfrie de Chaulieu..... 9
II. — L'homme aux mille maîtresses..... 31
III. — Le chateau d'Anet..... 53
IV. — Le temple..... 65
V. — Déclin..... 77
VI. — Derniers feux..... 91
VII. — Renouveau..... 103
VIII. — La retraite..... 119
IX. — Requiescat..... 135


## II


I. — Abbé Claude-Henri de Fuzée de Voisenon..... 151
II. — Jeunesse..... 169
III. — Gloire et fortune..... 187
IV. — Voisenon conteur..... 207
V. — Le confident des dames..... 223
VI. — Aux eaux..... 239
VII. — Favart et Voisenon..... 265
VIII. — A l'Académie..... 285
IX. — Harangues officielles..... 295
X. — Inimitiés..... 303
XI. — Dernières années..... 319


## III


I. — Abbé François-Joachim de Pierre de Bernis..... 329
II. — Conquêtes..... 343
III. — Revers..... 369
IV. — Conclusion..... 377

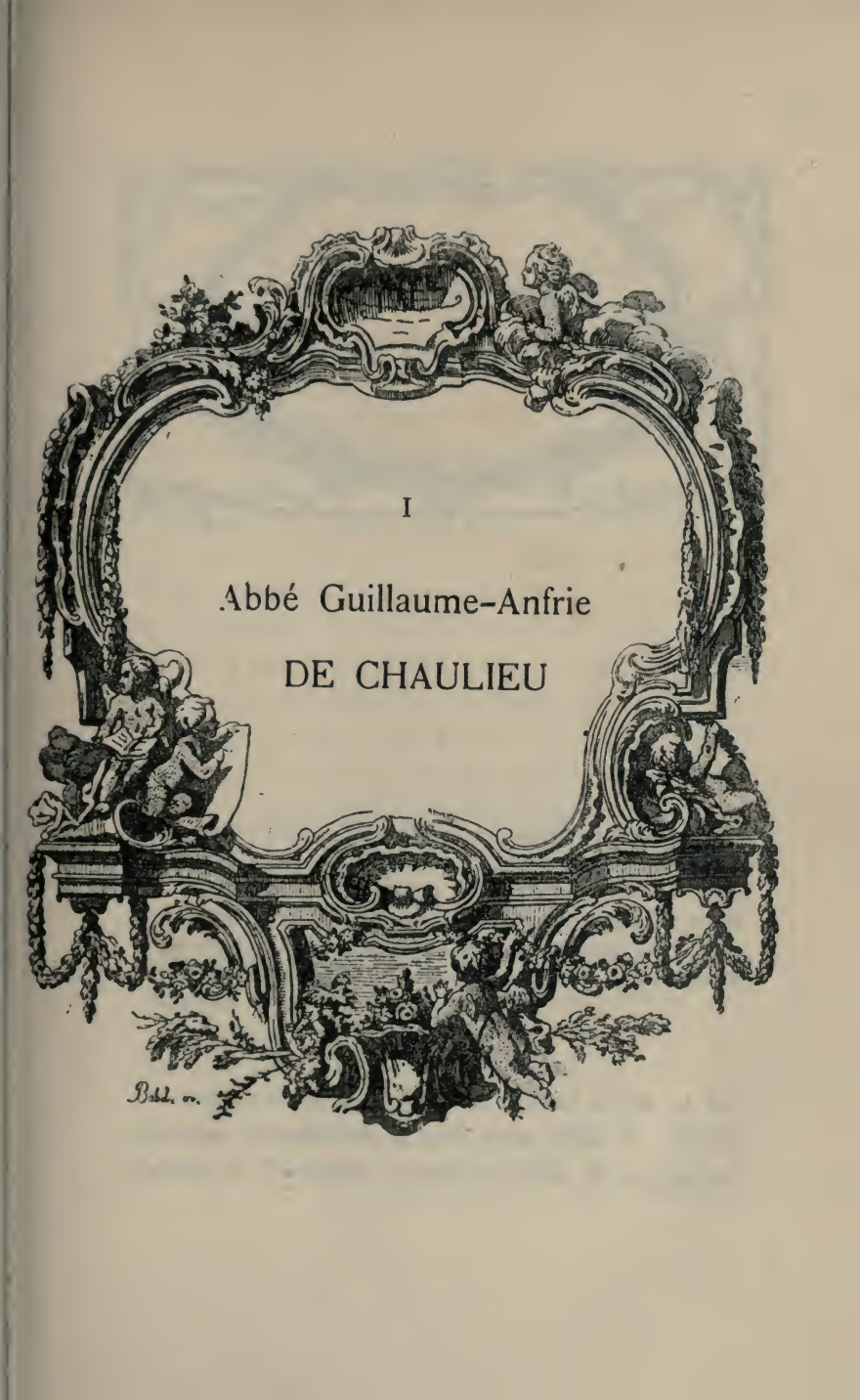

I

# Abbé Guillaume-Anfrie DE CHAULIEU

## I

CARACTÈRE DE CHAULIEU : ÉPICURIEN, POÈTE ET LIBERTIN. — SA NAISSANCE, SES PREMIÈRES ANNÉES. — SON AMBITION. — LA DUCHESSE DE BOUILLON. — ANECDOTE DE L'ACCOUCHÉE. — LA VIRILITÉ DE L'ABBÉ EST CONTESTÉE. — DÉPART POUR LA POLOGNE. — JOUISSANCES GASTRONOMIQUES. — SÉJOUR AUPRÈS DE SOBIESKI. — AMBITIONS DÉÇUES. — NOUVEAUX ESPOIRS.

La littérature de salon, la bonne chère et les femmes occupèrent à peu près toute la vie de l'abbé de Chaulieu, jusqu'au delà de la quatre-

vingtième année où il rendit son âme épicurienne « au sein de la nature » (1).

Il composa d'innombrables petits vers dont la platitude de la forme n'a d'égale que celle de la pensée; ce genre de poésie sans prétention doit inspirer au critique beaucoup de bienveillance et un peu de pitié. S'il arriva que Voltaire brilla souvent dans les mêmes jeux puérils de l'esprit, on ne doit pas oublier qu'il fut à peu près le seul; des génies moins souples ou paresseux — pensons à Corneille et à La Fontaine — s'y appliquèrent sans profit pour leur gloire. Les Muses à gage, qu'ils devaient taquiner pour vivre, se divertirent plusieurs fois à leur inspirer des rimes détestables et des idées d'une niaiserie déconcertante. De même, en écrivant de fades « bouquets » ou de froids épithalames, Chaulieu nous fait déplorer le zèle de ses premiers éditeurs qui voulurent sauver de l'oubli les moindres essais de sa plume badine. Mais il n'eut pas seulement la préoccupation de plaire à la duchesse de Bouillon ou à sa plus chère maîtresse, Madame d'Aligre, ses *Pensées sur la Mort* et ses *Louanges de la Vie Champêtre*

(1) *Œuvres* I. 23.

suffisent à établir que le monde ne le prit pas tout entier et qu'il fut, certaines heures, un vrai poète.

Seulement, ce qui domine en lui, c'est le goût de la vie dans toutes ses manifestations agréables. Le teint coloré, les joues douillettement meublées, le menton copieux, il était bien marqué pour être d'Église, dans cette phalange, du moins, qui ne s'approchait des abbayes et prieurés que pour en recueillir les revenus. De Troy a laissé de lui un portrait assez parlant. Sous la banalité de la peinture officielle où s'appliquèrent les élèves de Rigaud, malgré l'encadrement de la perruque qui rend tant de têtes uniformes, on arrive à découvrir un Chaulieu tel que les mémoires du temps l'ont représenté, tel surtout qu'il apparaît dans ses œuvres. La lèvre inférieure est gourmande, comme s'il se disposait à déguster un verre de tocane ou à s'attabler devant quelque perdrix rouge « d'un fumet exquis » (1). Les narines sont dilatées. C'est bien le solide galant qui répondait aux provocations libertines de la duchesse de Bouillon par des hardiesses de langage dont s'effarouche notre pudeur moderne.

---

(1) *Œuvres* I. 152.

Mais cet épicurien était un lettré. Ses pensées peuvent être audacieuses, fréquemment sensuelles et libertines jusqu'à la vulgarité, l'expression reste toujours académique. Visiblement l'influence du « bel air » marque tous ses écrits.

*
* *

Guillaume Anfrie de Chaulieu naquit à Fontenay, dans l'Eure. La date de sa naissance est incertaine. Ses biographes la fixent à 1639. D'après l'acte d'inhumation inscrit au registre du Temple (1), il faudrait la reculer jusqu'à 1636. Mais, à bien lire ce document, on n'y découvre pas de quoi déterminer une chronologie précise. Il y est dit que Chaulieu était âgé *d'environ* quatre-vingt-quatre ans. Cet « environ », donné prudemment par les membres de la famille, autorise quelque élasticité d'interprétation. Enfin les galanteries de l'abbé, poursuivies jusqu'à un âge fort avancé, deviendront plus vraisemblables et ressembleront moins

(1) *Jal, Dict. critique, art.* Chaulieu.

à des prouesses, si l'on s'en tient à la date de 1639, communément acceptée : c'est là une preuve morale, osera-t-on-dire, et la douce image de Catherine Turgot, que La Bruyère para des charmes les plus rares dans le portrait d'Arténice (1) y perdra moins de ses grâces délicates.

Le futur abbé d'Aumale appartenait à une famille de robe. Son père était conseiller d'Etat; son grand-père, conseiller d'honneur au Parlement de Rouen, avait épousé la sœur d'un maître des requêtes ordinaires de Marie de Médicis. Enfin, au seizième siècle, on trouve un seigneur de Chaulieu qui de Vire se transporte à Rouen et qui est conseiller au Parlement de cette ville. Saint-Simon, si âpre à contester la noblesse des autres qu'il en devient touchant, a prétendu que les Chaulieu étaient des gens de fort peu. Mais l'abbé d'Estrées, dans une lettre critique, établit que la famille de l'abbé était d'épée avant d'être de robe et qu'on en trouve certains ancêtres servant avec gloire Charles VII (2). Leurs armes portaient « d'azur à trois triangles d'or, 2 et 1, et un chef de gueules,

(1) La Bruyère : *Les Caractères (Des Jugements).*
(2) De la Chesnaye, Desbois et Badier: *Diction de la noblesse.*

chargé de trois têtes de licornes d'or, ayant le cou posé de profil et accostées de deux croisettes aussi d'or. » Ces détails, qui ne sauraient trouver grâce qu'auprès des doux maniaques de la science héraldique, il n'est pas sans utilité qu'on les donne; ils préparent déjà d'une certaine manière l'abbé de cour.

Ils ne l'expliquent pas suffisamment, néanmoins. Par sa naissance, Chaulieu ne pouvait être appelé à devenir l'ami des Vendôme ni le commensal des Bouillon. Pendant que son frère aîné, Jacques, entrait dans le sillon tracé depuis si longtemps par ses pères, devenait conseiller au Parlement de Rouen, puis épousait la fille de Nicolas Le Charpentier, procureur du roi au bailliage d'Évreux, Guillaume-Anfrie était destiné à la cléricature.

De son enfance, nous ne savons presque rien. Il fut envoyé à Paris, puis il entra au collège de Navarre, où il se lia d'amitié avec deux jeunes condisciples qui devaient l'aider plus tard à se pousser dans le monde : le duc de la Rochefoucauld et l'abbé de Marsillac (1).

(1 *Lettres inédites* : préface du marquis de Béranger.

Il parut ensuite s'accommoder fort bien de l'état ecclésiastique dont les exigences statutaires pouvaient contrarier ses goûts naturels, mais qu'il est si facile de suivre, à cette époque surtout, pour en tirer les plus grands avantages de fortune et de situation, sans en prendre les charges. L'abbé s'en tint donc à la tonsure (1). Ce premier pas ne l'obligeait à aucun vœu tout en lui permettant néanmoins de recueillir les avantages réservés aux gens d'Église. Mais se fût-il avancé plus loin dans les ordres, ce que nous savons de son tempérament, joint à la facilité des mœurs religieuses de ce temps, autorise à penser que ses aventures galantes n'auraient pas été moins nombreuses.

***

Tout d'abord, ce sont des préoccupations d'établissement et non de bonnes fortunes qu'il laisse paraître. Cadet, il ne possède rien. Le petit collet, par lui-même, ne donne pas la richesse. Il permet

(1) Saint-Simon.

seulement de s'introduire auprès des puissants, des gens de cour. Chaulieu commença donc d'intriguer.

Son père avait été autrefois en rapport avec la famille de Bouillon. Il fut délégué par la Régente et le Cardinal Mazarin, quand le duc de Bouillon céda la ville de Sedan à la France. Une autre circonstance favorisa un rapprochement plus durable. Le duc et la duchesse, dans les travaux qu'ils faisaient exécuter pour agrandir les jardins et le parc de leur château de Navarre, étaient gênés par une maison appartenant aux Chaulieu. Ils voulurent s'entendre avec les propriétaires et ce fut l'abbé qui se chargea de cet accommodement. Il s'y montra désintéressé. Les Bouillon avaient eu déjà l'occasion de se louer du père : ils lui devaient le duché de Chateau-Thierry, celui d'Albret et les comtés d'Auvergne et d'Évreux, en échange de leur duché. La nouvelle complaisance du fils lui attira aussitôt, de la part de ses puissants voisins, des marques d'estime. Et comme la duchesse aimait les gens d'esprit, l'abbé de Chaulieu ne tarda pas à prendre une place familière dans sa vie.

***

GUILLAUME AMPHRIE DE CHAULIEU

On comprendrait difficilement la nature des rapports durables qui les attachèrent l'un à l'autre, si l'on ne se rappelait quelle fut l'éducation particulière de madame de Bouillon, nièce du cardinal Mazarin.

Marie-Anne Mancini avait eu, comme toutes ses sœurs et ses cousines, une véritable cour d'adula-

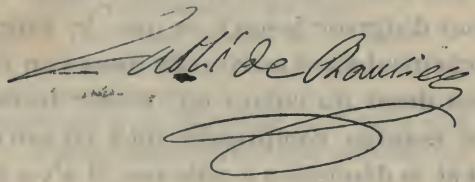

Fac-simile de la signature de Chaulieu.

teurs intéressés en arrivant en France. Sa fougue italienne, loin d'être contenue, s'était manifestée sans entrave. On lui passait tout. Certaines plaisanteries, dont son oncle donnait l'exemple, laissent même une étrange idée de l'éducation que recevait Marie-Anne. A cet égard, on ne saurait mieux faire que de citer l'anecdote bien connue de l'accouchée :

« Un jour qu'il (le cardinal de Mazarin) la rail-

lait sur quelque galant qu'elle devait avoir, il s'avisa à la fin de lui reprocher qu'elle était grosse. Le ressentiment qu'elle en témoigna le divertit si fort, qu'on résolut de continuer à le lui dire. On lui étrécissait ses habits de temps en temps, et on lui faisait accroire que c'était elle qui avait grossi. Cela dura autant qu'il fallait pour lui faire paraître la chose vraisemblable; mais elle n'en voulut jamais rien croire, et s'en défendit toujours avec beaucoup d'aigreur jusqu'à ce que, le temps de l'accouchement étant arrivé, elle trouva un matin entre ses draps un enfant qui venait de naître. Vous ne sçauriez comprendre quel fut son étonnement et sa désolation à cette vue. Il n'y a donc, disait-elle, qu'à la Vierge et moi que cela soit arrivé, car je n'ai du tout point eu de mal. La reine la vint consoler et voulut être marraine; beaucoup de gens vinrent se réjouir avec l'accouchée; et ce qui avait été d'abord un passe-temps domestique devint à la fois un divertissement public pour toute la cour... » (1).

A de pareils jeux, la candeur virginale se déflore rapidement. Plus tard, la duchesse devait montrer

(1) *Mémoires de la duchesse de Mazarin.*

une rare pauvreté de sens moral et son premier exil à Montreuil fut déterminé par des scandales persistants dont la portée mondaine ne pouvait que lui échapper après une éducation aussi libre.

Les compliments les plus intimes ne l'effarouchaient pas, comme en font foi les petits vers de ses adorateurs ou de ses courtisans :

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse?
Nez troussé, c'est un charme encor selon mon sens,
C'en est même un des plus puissants (1).

*
* *

S'étonnera-t-on après cela que Chaulieu lui écrive qu'il la verra « avec un plaisir plus près du transport que du profond respect » (2) qu'il a pour elle ?

Les familiarités se précisèrent vite. Dans une

(1) La Fontaine.
(2) *Œuvres* II. 128.

lettre sans date mais qui est certainement antérieure à son voyage en Pologne, il lui écrivit ces confidences audacieuses :

« Je suis occupé de mon côté à faire un sacrifice au temple de Cythère, avec les mêmes cérémonies que je crois que vous en avez fait hier au soir. Je ne me flatte pas d'en sortir si bien que vous ; mais, malgré tous vos brocards, personne ne s'en plaindra ; et cela se passera à l'entière satisfaction des parties intéressées. En attendant que je le fasse moi-même, trouvez bon que je vous souhaite mille bénédictions... Priez Dieu pour moi. En l'état où vous êtes, vos prières me seront d'un grand secours (1) ».

Ce mélange persifleur du religieux et du profane est bien une marque d'état. On le retrouvera fréquemment dans les écrits de l'abbé.

En ce temps-là, on ne voit pas que son activité se dépense à d'autres choses qu'à des petits vers et des lettres galantes. Il est de l'avant-dernier bien avec la duchesse et supporte d'elle, en parfait abbé courtisan, toutes les plaisanteries qu'elle lui

(1) *Œuvres* II. 132.

décoche. La plus fréquemment renouvelée a trait aux capacités amoureuses de l'abbé. Mme de Bouillon l'accuse de langueur et d'insensibilité auprès des femmes. Il lui réplique sur le même ton qu'elle peut faire un miracle :

C'est me tirer de l'état langoureux
Où vous croyez que les dieux m'ont fait naître
Et de moi faire un homme vigoureux.
De vos appas essayez la puissance;
Vous n'aurez lieu de vous en repentir;
Et beau pour vous sera faire mentir
Tout ce qu'a dit de moi la médisance.
De mon Poupard vous faites un Tibulle :
Veuillez me plaire; un regard de vos yeux
Fera de moi en l'instant un Hercule;
Et vous et moi nous en trouverons mieux.

⁂

Mais ce serait trahir Chaulieu que de le représenter seulement dans les manifestations de son libertinage. Nous arrivons à l'année 1673. L'abbé a trente-quatre ans. Il s'est amusé dans la plus galante des sociétés. Il connaît Ninon de Lenclos et les deux Vendôme qu'il réunit, avec la

duchesse de Bouillon, à la même table (1). Ce goût des plaisirs ne l'a point empêché de se souvenir qu'il était un cadet sans fortune.

Une occasion s'offre à lui de prendre dans la société une place plus importante et plus profitable que celle d'amuseur. Le marquis de Béthune, époux de mademoiselle d'Arquien, sœur de la reine de Pologne, est envoyé auprès du roi Sobieski comme ambassadeur. Chaulieu, son ami, l'accompagne et compte bien rapporter de ce lointain voyage quelque charge diplomatique. M. de Pomponne en particulier lui conseille de demander la résidence de Pologne à Paris.

Il part donc. Sa joie est grande. Comment douterait-il du succès de ses ambitions avec un protecteur comme le marquis de Béthune, beau-frère du roi de Pologne ?

Les joies du voyage sont rares, mais il en est qu'il savoure sans lassitude, quoiqu'elles se renouvellent chaque jour, celles de la table. Toutes les lettres qu'il envoie à sa belle-sœur relateront quelque prouesse gastronomique.

A Toul, il rencontre des amis, de Rochefort,

(1) *Œuvres* II, 127.

Coislin et Saldagne. « Nous avons refait grande connaissance, bien soupé et beaucoup mieux, sans vanité, que je n'eusse fait à Paris (1).

L'éclat des réceptions, tout le long de la route, le laisse assez indifférent. Ou plutôt, il semble en apprécier les satisfactions qui ressortissent à l'art culinaire. « M*** nous a reçu à la tête de la fleur de sa garnison... C'était un régal de héros qu'il donnait à M. le marquis. Pour moi qui n'ai point l'âme si guerrière, il me gagna le cœur par cinq ou six corbeilles de rafraîchissements dont il nous régala. » Plus loin, à Manheim, c'est M. l'Électeur qui envoie son grand maréchal « avec un régal de tout ce que portent les côtes de Neckar de plus délicieux. »

Cependant Chaulieu ne déteste pas les divertissements des jeux. Le traîneau surtout lui plaît et comme il entre dans un pays où le froid est rigoureux, il se promet bien de « s'affourcher » dès le lendemain. « Puisque sur l'étang de Fontenay la rage du traîneau m'avait fait y convertir une tête de cheval, jugez de ce que je ferai dans un pays dont c'est le régal. ».

(1) *Lettres inédites*, p. 28.

Entre temps, certains détails pittoresques du culte protestant excitent sa verve : « J'ai passé ces derniers jours ici à visiter les églises des calvinistes et des luthériens. Si monsieur l'abbé de Marsillac avait entendu une musique de Calicut, composée de trompettes marines et de vessies de cochons, sur lesquelles on chante des psaumes à toutes les heures que l'horloge sonne, il serait ravi et le serait encore bien mieux d'être au milieu de six sortes de vin de Neckar qu'il aime tant. » Ce vin de Neckar revient continuellement comme une ritournelle de litanie.

*
* *

Voilà enfin l'abbé auprès du roi de Pologne. Mais la mobilité belliqueuse de Sobieski ne lui permet pas de rester longtemps à Varsovie ni de s'occuper utilement de ses propres affaires. Il faut partir pour l'Ukraine, subir toutes les incommodités de la vie des camps. Ce n'est pas la guerre en dentelles. On revient de là, les vêtements en lambeaux, pouvant à peine couvrir « la nudité humaine ». Et il faut rester ainsi pendant huit jours

avec toutes les dames de la cour, parce que les hardes de rechange sont ailleurs dans le garde-meuble de la reine, si bien que le marquis de Béthune « scandalisait souvent, par l'usure de ses habits, toutes les filles d'honneur ». Gageons que l'abbé sut tirer un galant profit de ce glorieux dénuement.

Ce sont pourtant des préoccupations d'une autre sorte qu'il témoigne dans ses lettres, à partir de ce moment. Il intrigue pour obtenir la résidence de Pologne à Paris. Malheureusement la reine semble avoir déterminé son choix pour un M. Letrens. Il s'affole un peu, se lie avec une dame d'honneur et lui expose toutes les raisons qui pourraient amener Sa Majesté à revenir sur sa décision. Pourquoi ce M. Letrens ? C'était un homme sans qualité, sans amis et sans habitudes de la cour. Chaulieu, par contre, en demandant l'emploi, était bien résolu d'y mettre mille pistoles de sa bourse tous les ans, dans l'espérance, naturellement, qu'il recueillerait des bénéfices considérables lui permettant un pareil luxe.

Le roi est bien pour lui et serait tout disposé à lui accorder ce qu'il demande. Mais il n'ose chercher à contrecarrer les désirs de la reine, et l'abbé doit se contenter de promesses vagues.

Cet insuccès et la tiédeur de M. de Béthune dans la démarche qu'il fit lui inspirent des réflexions amères : « Tout le monde, dit-il, va à son intérêt, sans songer à ceux des autres ; et les services et les bienfaits ne sont... que de fort méchants titres pour obliger les gens à faire quelque chose qui choque, de fort loin seulement, le moindre de leurs desseins. Je voudrais bien avoir trois ans de moins et avoir été aussi instruit que je le suis présentement des choses du monde. Je vois bien que je n'avais vécu jusque-là que dans l'état d'innocence et j'avais cru à tout le monde le cœur fait comme moi ; je me suis bien trompé, mais je ne saurais me repentir de l'avoir été pour n'avoir jugé de l'âme des hommes que par ce que je sentais. Voilà une affaire manquée ; c'est la troisième depuis six mois ».

Il ne va pas, cependant, jusqu'au désespoir et déjà il prépare une quatrième affaire avec la complicité bienveillante de sa belle-sœur.

Madame de Chaulieu est au mieux avec la duchesse de Bouillon. Qu'elle demande pour lui le prieuré de Gan à M. le cardinal et il se consolera qu'on lui ait préféré un homme de peu pour représenter la Pologne en France.

Un dernier espoir lui reste bien d'obtenir quel-

que établissement lucratif et honorable de Sobieski. Il serait prêt d'aller en quelque pays que ce fût et assure que nul danger ne l'arrêterait. Mais le roi se contente de lui donner une bague et de lui faire mille protestations d'amitié. Enfin la reine tombe malade le jour du départ et se fait excuser de ne point le recevoir.

***

Le retour en France pourrait être fort triste. L'heureux naturel de l'abbé, sa philosophie et son goût pour les plaisirs de la bouche le consolent. Aussi bien, l'escorte de M. de Béthune est reçue partout au bruit du canon et régalée. Les festins sont nombreux, abondants et prolongés jusqu'à l'invraisemblance. On reste à table pendant six heures de suite et le vin de Hongrie succède sans fin aux crûs d'Italie.

« Je m'en meurs, écrit Chaulieu ; et pour M. le marquis, il en a la goutte depuis trois semaines à mourir. Pour couronner tout cela, M. le chevalier Lubomirski... donna un cheval arabe à M. le mar-

quis, de mille écus, et à moi un cheval tartare. Encore cela vaut-il bien s'enivrer ; je vous assure que je le suis depuis huit jours. »

Entre ces réjouissances, il envoie lettre sur lettre à M. de Bouillon pour le faire souvenir du prieuré de Gan et il ne manque pas d'écrire au roi de Pologne, à chaque « ordinaire », pour lui raconter tout ce qui se passe de curieux pendant le voyage, suivant le désir qui lui fut exprimé par Sobieski lui-même. « Ainsi, raisonne-t-il avec ténacité, j'entrerai dans une espèce de fonction, entretiendrai commerce et ferai souvenir de moi. »

# II

# L'HOMME AUX MILLE MAITRESSES

## II

## L'HOMME AUX MILLE MAITRESSES

LE SALON DE MADAME DE LA SABLIÈRE. — CHAULIEU CONTRE BENSERADE. — L'ABBÉ FUT-IL L'AMANT DE LA DUCHESSE DE BOUILLON ? — SES SOUCIS D'ARGENT. — VERS SUR LA GROSSESSE DE SA BELLE-SŒUR. — M. M. DE VENDOME. — LA MAITRESSE DU GRAND PRIEUR. — PREMIER DÉPART POUR LA PROVENCE. — SÉJOUR AU CHATEAU D'ANET : FESTINS ET FÊTES GALANTES. — LES SURNOMS DE CHAULIEU. — MILLE MAITRESSES ! — NOUVEAU DÉPART POUR LA PROVENCE : RÉJOUISSANCES DE TABLE. — PLAISANTERIES SUR UN BILLARD. — LA PONTEVÈS PUIS UNE DIVORCÉE.

C'est en 1676, après son retour de Pologne, que Chaulieu rencontre chez madame de la Sablière

celui qui devait être son meilleur ami, son compagnon de joyeuses beuveries, son disciple littéraire, le marquis de la Fare. Là fréquentent aussi Lauzun, Rochefort, Brancas, le duc de Foix. (1) On y fait des vers. On improvise des chansons. La Fare est l'heureux amant de l'hôtesse qu'il abandonnera bientôt sans élégance. Ces réunions, où sont glorifiés de mille manières l'amour et le vin, nous donnent un avant-goût de ce que seront les soupers du Temple.

Les habitués sont frondeurs. S'ils ne peuvent railler l'autorité du roi ni ne songent à le faire, par contre leur verve s'exerce contre des autorités retentissantes. En ce temps-là, un homme de cour, Benserade, savoure la gloire des poètes officiels ; ses moindres vers font se pâmer les beaux esprits ; il n'est pas tentative saugrenue qu'il n'ose, pourvu qu'elle soit un nouvel hommage aux Muses. Partisan des Anciens, dans l'illustre querelle, il pense à traduire Ovide, ce qui est une assez noble tâche; mais il le traduit... en rondeaux.

Or, si Chaulieu aime, lui aussi, les Anciens, s'il a gardé de son passage au collège de Navarre un

(1) V. Saint-Foix. *Essais historiques sur Paris.*

COMPAGNIE JOUANT AU JEU DE L'OMBRE

Que ces Belles et leurs amants
Ont de plaisir dans ce lieu sombre
Et qu'ils passent d'heureux moments
En se divertissant à l'ombre.

Isaac Benserade
Poëte de l'Academie Françoise
Conseiller d'Etat, Né à Lions
en Normandie. Mort à Paris en 1691
Agé de 78 Ans

goût très vif pour les belles-lettres de l'antiquité, ce goût reste éclairé. Il crie à la trahison, il jette à tous les échos cette idée, que le rondeau détruit la contexture des Métamorphoses et que les « pointes » s'accommodent mal d'un genre aussi simple.

S'en douterait-on ? Tant d'audace étonne. Il semble hardi qu'un poète encore inconnu ose s'attaquer à un poète de cour. La querelle s'envenime... du doux venin des rondeaux. On s'invective sans trop d'aigreur, à coups de rimes. Derrière Chaulieu se groupent des gens sensés qui veulent bien que les Muses soient un prétexte à tous les divertissements plus ou moins raisonnables, mais ne se résignent pourtant pas à défier le bon sens au point de convertir les majestueux hexamètres de l'auteur latin en strophes sautillantes.

*
* *

De tous les salons qui sont ouverts à Chaulieu, c'est encore celui de la duchesse de Bouillon qu'il préfère. Pendant son voyage en Pologne il n'a pas cessé d'écrire à l'illustre nièce de Mazarin. Il

l'a fait un peu par intérêt, on s'en doute bien, et dans l'espoir qu'elle l'aiderait à obtenir un bénéfice. Mais des souvenirs galants ne sont pas étrangers à cette fidélité. Il s'émeut d'apprendre que Marie-Anne, pendant qu'il est auprès de Sa Majesté polonaise, a dû être exilée à Montreuil. Il s'émeut sans s'étonner. Comment les déportements de la duchesse le surprendraient-ils, puisqu'il en a déjà bénéficié dans une certaine mesure ? Au nez d'un mari délicieux qui ne connaît pas la jalousie, elle a aimé un seigneur de Louvigny. Elle n'a point cherché à dissimuler cette tendresse coupable. La liberté d'éducation qu'elle a reçue — on se rappelle l'anecdote de l'accouchée — justifie tant d'inconscience. Mais Louis XIV, s'il voit d'un œil amusé les folies amoureuses de certains courtisans, ne peut tolérer le scandale. Et le scandale est grand, cette fois. Il a donc envoyé la duchesse en exil.

Quand Chaulieu revient, l'affaire est arrêtée. Madame de Bouillon pardonnée est à Paris. Elle peut y reprendre ses allures libres sans que songe à s'en offusquer le seul homme qui pourrait le faire, le mari.

L'abbé se distingue entre tous les courtisans de cette folle aimable et spirituelle. Fut-il l'amant de la duchesse ? Aucun texte précis n'autorise à le

croire. Certaines audaces de langage permettent de supposer que Madame de Bouillon ne devait guère connaître l'hésitation dans les manifestations de l'amour libre ; mais plusieurs lettres sembleraient prouver que l'abbé ne pécha jamais qu'en paroles avec elle.

Elle prend plaisir à le provoquer. Elle s'en fait un jouet, l'agace avec les chats, chiens et guenons dont elle encombre son appartement. Elle l'accuse même, et c'est là une injure intolérable pour l'abbé, elle continue de l'accuser de faiblesses impardonnables : il serait, prétend-elle, un de ces amants pitoyables que les femmes jeunes et remplies d'ardeurs doivent mépriser. On a vu plus haut avec quel lyrisme érotique il répondait à cette accusation.

Tant de familiarité pourrait laisser croire qu'il avait été l'amant de la duchesse. Mais, il faut bien le répéter, aucun texte précis ne confirme cette supposition. Au surplus, la réputation galante de l'abbé, pas plus que celle de Marie-Anne, n'en sera diminuée.

*
* *

Les bons dîners, les maîtresses, les beuveries répétées, affligent bientôt Chaulieu d'une goutte d'abord sournoise puis très douloureuse. Il peut se faire qu'à partir de ce moment, certaines défaillances amoureuses justifient l'ironie de la duchesse.

« Si vous étiez capable de quelque action de morale chrétienne, lui écrit-il, vous viendriez me voir et causer avec moi, pour rendre mes douleurs légères. Je vous montrerais mille choses d'esprit qui vous divertiraient, et votre innocence ne courrait aucun risque avec un pauvre goutteux... Si vous étiez capable de cette œuvre de charité, personne ne le saurait... »

Il est à Fontenay, quand il lui envoie ces lignes. La maladie l'oblige à un régime austère. Il boit du lait, lui, l'amateur de tocane, tandis que son ami La Fare, qui l'a accompagné, continue de faire honneur à toutes les richesses d'une bonne table.

Bien que Chaulieu s'entende à goûter en philosophe et disciple d'Horace l'innocence de la vie champêtre, il lui tarde cependant de rentrer à Paris. Mais le manque d'argent comptant et les soins pressants d'en amasser le retiennent à Fontenay. Il s'en désole, parce que la duchesse de Bouillon garde le lit où la cloue une fièvre quarte.

C'est en effet une des plus agréables fonctions qui s'imposent aux abbés de cour que de visiter les belles dames affligées d'une maladie sans gravité. Hélas, il faut rester encore à la campagne. Impossible de dispenser à l'exubérante duchesse ces petits soins si plaisants qui sont récompensés d'un sourire, de plus alléchantes privautés et de promesses plus alléchantes encore. Comment l'abbé ne se désolerait-il pas, surtout s'il a quelque chose à espérer de son amie?

Il s'efforce donc de se faire pardonner son absence par l'envoi de petits vers où il plaisante les soupirs impossibles de madame de Bouillon pour le duc de Ventadour.

Une bonne humeur aussi constante ne manque pas d'héroïsme, car il est lui-même malade. « Cet heureux vermillon, tant célébré par les mauvaises plaisanteries de M. de Vendôme et les vôtres est bien terni. J'ai la goutte à ne pouvoir remuer de dedans ma chaise, et si cela continue je n'aurai l'honneur de vous saluer qu'en ôtant mon bonnet de nuit de dessus ma tête avec une poulie, comme Scarron. »

Pour une galante société qui ne demande à l'amour que du plaisir, la grossesse devait être un sujet de plaisanteries méprisantes. Précisément à

cette époque, madame de Chaulieu, belle-sœur de l'abbé, laisse voir des espérances. Voici en quels termes il annonce l'événement à la duchesse :

La Véritable vous salue
Et porte encor dans son flanc
Les fruits du peu de retenue
De son cher mari Le Puant. (1)

L'année suivante, il revient à Fontenay et il y reste plus longtemps qu'il ne voudrait. L'argent est rare, les bénéfices tardent à venir et, pour retourner à Paris, le cruel est qu'il faut consulter les fermiers « coriaces en diable, et ceux de M. de Bréauté, plus coriaces encore mille fois. »

*
* *

Ce n'est guère qu'en 1680 que Chaulieu commence à prendre pied dans la maison de Vendôme (2). Son aimable et persévérante courtisanerie

(1) *Œuvres*, II, 151.
(2) *Mémoires de la Fare.*

va recevoir enfin les fruits d'or qu'il ambitionne. Au début de cette année, la duchesse de Bouillon, qui s'est divertie à se compromettre dans l'affaire des poisons, est exilée à Nérac. Mais ce n'est qu'un épisode sans portée dans la vie agitée de cette princesse. Ses neveux, MM. de Vendôme, s'en désintéressent. L'aîné se dispose à partir pour la Provence, dont il est gouverneur. Son cadet, M. le Grand-Prieur, s'amuse avec une fille d'Opéra, en compagnie de Chaulieu.

« Il passa hier la nuit avec la nymphe, écrit l'abbé à sa belle-sœur, et s'ajusta avec un soin qui me donna de la compassion, à lui un grand ridicule, et à tout Paris le sujet ample de brocards et de discours. »

Cette nymphe — Fanchon Moreau — (1) se moque du Grand-Prieur et Chaulieu en tire ces tristes réflexions : « Pourquoi donner de l'indifférence pour ce qui vous aime et de l'amour pour ce qui ne se soucie point de vous? Mais ce n'est pas à moi à parler de cela. Et si je me croyais, j'écrirais autant qu'Ovide là-dessus. »

Mais la vie n'en est pas moins joyeuse et la phi-

(1) Desnoireterres : *Les cours galantes*, I.

losophie de l'abbé ne reste pas longtemps maussade. Il dîne tous les jours au cabaret. « Le reste du temps se passe au mail, le soir chez Mme Gorgan. » Les princes lui font faire des meubles « d'une magnificence et d'un goût » qui le ravissent de joie. Il n'a qu'une inquiétude, c'est de conserver l'amitié nécessaire de cette volage duchesse de Bouillon ; pour cela, il est prêt à faire abandon de tout amour-propre. Elle cesse de lui écrire ? Il continuera de s'imposer à son souvenir par des lettres et des vers. Il indiquera à sa belle-sœur comment elle doit s'y prendre pour voir la duchesse, autorisée à séjourner à Vichy. « Il ne faut pas, explique-t-il, pour un peu d'incommodité de plus, perdre des amis que l'on a eu tant de peine à faire, et encore plus à conserver, de l'humeur dont ils sont. » Ainsi, sous des dehors courtisanesques, l'abbé galant cache un observateur : il connaît les femmes, il sait la difficulté de plaire aux grands et, puisqu'il a pu se glisser parmi eux, il compte bien y rester, au moment surtout où il commence à en recueillir les avantages.

Quelle étrange fonction que la sienne à partir de cette époque ! Le duc de Vendôme « air charmant, blonde figure » a vingt-six ans et Chaulieu plus de quarante. Ne peut-on pas augurer dès maintenant que la goutte de l'abbé va faire de plus fréquentes apparitions ?

C'est pourtant le jeune prince qui tomba malade en route. La petite vérole l'arrête à La Charité-sur-Loire. Contre-temps sans importance ; l'imprévu n'est-il pas le plus grand attrait d'une existence oisive ? Le duc de Vendôme se soigne donc et se distrait aux épîtres galantes que lui envoie le duc de Nevers. On l'y console de la bonne manière : comment se plaindrait-il ? La convalescence va le ramener près de la cour, au milieu de ses compagnons de plaisir et lui permettra :

> ... De courir à tout moment
> De divertissement en divertissement.
> Le jeu, la chasse et la musique,
> Le repas clandestin, le repas mosaïque,
> L'amour même en sera, si des transports pressants
> Font jouer à la fin vos ressorts impuissants.

A vingt-six ans, cette obsession est excusable. Le malade ne se préoccupe guère du sort de la

Provence. Cette contrée, du reste, est en bonnes mains, celles de M. de Grignan, et ne souffrira pas d'un nouveau retard dans l'arrivée de son jeune gouverneur. Les besoins de l'amour sont plus impérieux que ceux d'une province et les sacrifices au « grand dieu de Lampsaque (1) » plus agréables que les rites des honneurs officiels.

*
* *

Voilà donc le voyage en Provence remis à l'année suivante. Le duc, que les fatigues de la cour pourraient épuiser après sa maladie, vient passer l'hiver à Anet, suivi de Chaulieu et de Chapelle.

On y chasse le cerf, on y tue « canards, courlis, sarcelles et butors » ; les festins y sont copieux. Quant aux divertissements de l'esprit, ils sont ce qu'on peut attendre d'une joyeuse société qui a du temps à perdre.

Les lois ordinaires de la poésie étant trop faciles

(1) *Œuvres*, I. 60.

à suivre, et les nouvelles à communiquer aux amis du dehors n'abondant pas, de curieux défis sont lancés. Chapelle, Chaulieu et le duc de Nevers correspondent dans le langage des dieux, mais en s'imposant des rimes indéfiniment répétées. C'est niais et lassant au possible, mais c'est un tour de force et nos acrobates du Parnasse ont l'excuse de ne guère s'illusionner sur le mérite de semblables prouesses.

A travers tout ce fatras de phrases creuses et de mots incorrects, forgés pour le besoin des rimes, on relève très peu de détails intéressants sur l'existence des gais compagnons. Nevers leur demande :

Tenez-vous la bergère en cage ?
Y connaît-on le cocuage ?
Y peut-on, comme ailleurs, au lieu de mariage,
Faire un duo copulatif
Dans un clandestin frétillage ?

Le voluptueux frère de la duchesse de Bouillon savait bien qu'on lui répondrait affirmativement, quoique les mœurs particulières de M. de Vendôme ne nécessitent pas la présence des femmes au château d'Anet. Mais les aventures savoureuses

dont le duc de Nevers provoquait le récit ne sont point parvenues jusqu'à nous.

Aussi bien, Chaulieu ne resta pas toujours à Anet. Il rendait de fréquentes visites à la duchesse quand elle se trouvait à Evreux. Puis, le Grand Prieur étant allé quelque temps en Angleterre, il n'est pas invraisemblable de penser que Chaulieu l'y accompagna. Ce n'est pourtant pas à ce voyage que Chapelle fait allusion, quand il regrette l'absence de l'abbé pour répondre congrûment aux cabrioles poétiques du duc de Nevers ! Sans doute Chaulieu était-il tout simplement à Evreux :

> ... Nous manque notre bras droit
> L'abbé, que chacun tant admire ;
> Qui, comme à tous plaire il voudroit,
> Point n'est loisible au docte sire
> D'être longtemps au même endroit.

Quoiqu'il en soit, Chaulieu pense toujours à la fortune qui ne vient pas assez vite. Les billets de la loterie du roi que lui a envoyés Dangeau et sur les-

quels il avait fondé de grandes espérances ne lui ont rien rapporté. Il s'en lamente mais pas longtemps car il est de ceux à qui la main des dieux

En donnant de modiques biens
Donne de même les moyens
Et l'esprit de s'en satisfaire.

Sa philosophie, sur ce point, est aidée par les événements. Il sent bien que l'heure est venue où son universel souci de plaire va trouver enfin sa récompense. Il écrit à sa belle-sœur : « Je ne crains plus tant de mourir de faim ; et je vois, sans chimère, un état agréable et utile qui me regarde et fort prochainement. Je vous avoue que mon ambition... me donne de grands plaisirs. »

Ce n'est donc pas inutilement qu'il aura subi les continuelles taquineries de la duchesse de Bouillon, dont les chiens lui mangent la main, les guenons le mordent, tandis que MM. de Vendôme se divertissent à lui brûler sa perruque ou à déchirer son manteau. Parce qu'il a un heureux teint de vermillon, on l'appelle Ecrevisse, Manufacture de Tyr ou Reliure de maroquin. De tout cela, il n'a pris nulle offense, Il en sera récompensé.

***

Comme il se dirige de nouveau vers la Provence avec le duc de Vendôme, il ne cesse même pas de flatter par lettre les animaux préférés mais encombrants de la duchesse. Il compose des épitaphes en vers pour ceux qui meurent, et d'Aix il envoie du café, de l'huile, des truffes et un petit crocodile pour apaiser sa gracieuse tortionnaire.

Elle ne désarme pas, néanmoins, et renouvelle encore ses plaisanteries sur les forces amoureuses de l'abbé. Parmi les réponses qu'il envoie, l'une d'elles se distingue par un ton de libertinage qui n'a pas été dépassé dans les contes les plus hardis de Crébillon ; nous y trouvons en même temps la preuve qu'à cette époque, en 1681, la duchesse n'avait pas encore cédé aux déclarations amoureuses de l'abbé :

« Quel acharnement, lui reproche-t-il, de me décrier auprès de toutes les femmes, quand vous ignorez seule ce que mille autres ont éprouvé avec succès. »

Mille autres ! Evidemment on serait tenté de voir là quelque exagération ; pourtant il n'est pas

invraisemblable de s'en tenir à la lettre... et au chiffre lui-même de ce renseignement, tant les jours et les nuits de l'abbé ont été bien remplies. « Je jure, continue-t-il, par Vénus, déesse de votre beauté, et par Priape, dieu titulaire de mon jardin et protecteur de mon innocence opprimée par vous, que ce sera la dernière cruche d'huile que je vous donnerai de mes jours, si vous ne cessez de parler toujours peu obligeamment d'une chose que vous ne connaissez point, ou que vous ne vouliez hasarder de la connaître. Je ne vous dirai pas qu'il n'y ait quelque danger ; mais à quoi sert-il d'être Romaine, si vous n'en avez le courage et la fermeté à braver les plus grands périls ? »

*
* *

Les *mille autres* exploits dont il a parlé plus haut rendent assez naturelle cette faiblesse amoureuse qu'il avoue à demi. Mais les festins plantureux auxquels il prend part quotidiennement en Provence donneraient de l'énergie à de plus débiles.

« Je suis tous les jours ici en fêtes, et des fêtes près desquelles le repas du marquis de Béthume,

à dix-huit potages, ne serait qu'un déjeuner. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que de deux mille poissons qui ont paru ce matin, tous d'une venue, sur une table, je n'en ai trouvé aucun de ma connaissance, qu'une moitié de thon frais... M. de Vendôme et moi mangeâmes hier, douze cents sardines. »

Aussi dès qu'il se trouve au billard avec la « fameuse Mme de Pontevès » assez jolie femme, de belle taille « quoique grossette, fort brune et une grosse bouche » il risque des plaisanteries rabelaisiennes sur les billes de billards et les blouses. D'autres dames sollicitent son attention, chez M. de Grignan. Elles ont les yeux sur lui et leur cœur ne saurait être longtemps farouche. N'est-il pas le favori du gouverneur « en réputation d'un bel esprit et d'homme de cour ? »

C'est d'abord à la Pontevès qu'il donne la pomme. Mais déjà il guigne « une autre divorcée, avec une grande bouche et quarante dents comme de l'ivoire ».

Ainsi occupe-t-il ses loisirs, à part de courts déplacements autour de la province, et, vers la fin de l'année, il retourne à Paris où l'attend la nouvelle d'un bénéfice longtemps espéré, l'abbaye d'Aumale.

# III

# LE CHATEAU D'ANET

## III

CHAULIEU DEVIENT RICHE. — M^lle ROCHOIS ET M^lle POTENOT. — INQUIÉTUDES D'AMANT. — LE DAUPHIN AU CHATEAU D'ANET. — DIVERTISSEMENTS GALANTS.

Chaulieu a donc recueilli le fruit de ses persévérants efforts. S'il se flatte quelque part de n'avoir jamais connu l'extrême indigence, il apparaît bien que son maigre patrimoine lui avait toujours semblé insuffisant et que, moins sage qu'Horace, il n'aurait pas consenti, à cette époque du moins,

à vivre toujours dans son domaine de Fontenay ni à s'y contenter du faible rapport de ses terres. Il est épicurien dans le sens aimable et galant du mot : au reste, nous avons tant accoutumé de détourner de sa vraie signification la haute philosophie d'Epicure et de n'y voir qu'un encouragement aux plaisirs, que Chaulieu aurait été bien surpris d'apprendre que la doctrine du philosophe grec exige une certaine austérité de mœurs. A cela, il ne se résoudra jamais.

Les bénéfices qu'il reçoit du grand prieur, l'argent qu'il puise dans la bourse du duc de Vendôme, vont lui permettre d'entretenir des filles d'opéra. En 1684, on lui donne le prieuré dépendant de Saint Victor de Marseille (1). Puis il gère si mal — ou si bien — les affaires du duc de Vendôme avec le grand prieur, qu'il faut vendre l'hôtel de Vendôme et le duché de Penthièvre (2).

*
* *

Le voilà donc riche et dans une situation qui le

(1) Dangeau : *Journal.*
(2) *Mémoires de Sourches.*

Le duc de Vendôme.

fait connaître de toute la cour. Il reste cependant auprès de ses protecteurs. La vie qu'il mènera au château d'Anet ne diffèrera, du reste, de celle de Versailles que parce que l'ennui ne pourra pas y séjourner. Les fêtes succèderont aux fêtes. On chassera. On donnera la comédie. On recevra même le Dauphin.

Il n'y aura pas beaucoup de femmes à Anet, les mœurs particulières du duc de Vendôme l'amenant à mépriser « les personnes du sexe ». Mais le grand prieur aura sa Fanchon et il en sera toujours éperdûment épris, sans doute parce qu'elle se moque de lui. Chaulieu présidera des tables où viendront prendre place de jolies danseuses et des étoiles d'opéra, comme M^lle^ Rochois, et M^lle^ Potenot.

L'une de ces chansons malicieuses, qui étaient dues à des poètes de cabaret et qui attaquaient à tour de rôle les hommes du jour, semble prétendre que Chaulieu était un poursuivant importun dont on ne voulut pas agréer les hommages. Mais les billets doux que l'abbé envoyait à M^lle^ Rochois ne laissent pas de doutes sur la nature de leurs relations.

Théone, tu voulais à la simple amitié
Réduire les ardeurs de ma naissante flamme;
Et tu croyais avoir trop fait de la moitié
D'écouter sous ce nom les transports de mon âme.
Enfin tu rends justice à mon amour extrême,
Et le nom d'amant m'est permis.
Ah ! Combien je sens que je t'aime,
Depuis que j'ai cessé d'être de tes amis !

Il lui donne tour à tour les noms des différents rôles qu'elle a joués, ici Théone, ailleurs Arcabonne, Angélique, Armide, ce qui lui permet d'écrire :

Je goûte, chaque jour, dans un amour fidèle,
Tous les plaisirs du changement.

Ce ne fut guère qu'une aventure parmi tant d'autres, et sans Chaulieu il est vraisemblable que le nom même de M^lle^ Rochois ne serait pas arrivé jusqu'à nous. Mais l'abbé est fier de sa conquête, les hommes adonnés aux plaisirs ayant toujours recherché les amours retentissantes. Il en est fier et inquiet. Les rivaux doivent être nombreux et il s'en tourmente galamment :

Toujours quelque jaloux souci
D'un amant trop heureux vient faire un misérable;
Car tu me parais trop aimable
Pour que d'autres que moi ne t'aiment pas aussi.

Il n'a pas encore cette insouciance qu'on lui verra plus tard, vis à vis des femmes. C'est qu'il peut être aimé pour lui-même, ou du moins le croit-il, et il faut avouer que les événements justifient cet optimisme, puisque, dans quelques années, alors qu'il sera cinquantenaire, une jeune femme de vingt-trois ans deviendra sa maîtresse, sans y être obligée par des considérations d'intérêt.

On verra donc M^lle^ Rochois aux fêtes d'Anet. Chaulieu aura pour elle plus d'attentions que pour le Dauphin. Pendant que les courtisans iront courre le cerf ou chasser le loup, il s'occupera des dames, préparera la comédie du soir, s'intéressera aux répétitions des ballets et à tous les détails des divertissements.

Les repas seront plantureux jusqu'à l'invraisemblance. Les feux d'artifice, les violons, le théâtre achèveront de dilapider une fortune déjà fortement compromise, la fortune du seigneur d'Anet, tandis que celle de Chaulieu n'en saurait souffrir.

« Cette fête coûta cent mille livres à M. de Vendôme qui n'en avait pas plus qu'il lui en fallait, écrit La Fare ; et comme M. le grand prieur, l'abbé de Chaulieu et moi avions chacun notre maîtresse à l'Opéra, le public malin dit que nous avions fait dépenser cent mille livres à M. de Vendôme pour nous divertir, nous et nos demoiselles ; mais certainement nous avions de plus grandes vues que cela. Elles se sont évanouies dans la suite, toutes choses ayant changé de face, et rien n'étant arrivé de ce que nous imaginions alors avec quelque apparence (1). » Ces grandes vues allaient à ne pas laisser s'attiédir le penchant très vif du Dauphin pour le duc de Vendôme, car à ce moment-là on escomptait la mort prochaine du roi qui, après avoir été opéré de sa fistule, souffrait d'un anthrax.

* * *

Quoiqu'il en soit, Chaulieu passait pour avoir agréablement arrondi sa fortune. On lui fait dire, dans la chanson qui a été citée plus haut :

(1) *Mémoires de La Fare.*

Pour te faire connaître
Qu'avec juste raison
Je suis comme le maître
Dedans cette maison,
J'ai par mon savoir faire
Si bien fait mes affaires
Que mon frère qui ne possédait rien
A présent a du bien (1).

Cette légitime préoccupation d'augmenter ses revenus a pris une grande part de son activité, toute celle qu'il ne dépensait pas à table et auprès des femmes. Il écrit fort peu. Les vers de cette époque sont pour la plupart mauvais. Il ne travaille guère que sur commande. Il fait des vers latins pour le cadran d'Anet; il entreprend, à la demande du roi, une série de quatrains, dans la langue de Virgile, pour mettre au bas de certains tableaux à Versailles. A l'occasion du mariage du prince de Conti, il compose « des vers un peu libres » qui doivent être chantés à la porte de la maison de Sylvie, à Chantilly.

Mais il est temps maintenant de montrer Chau-

(1) *Recueil de chansons histor. Biblioth. imper. Manuscrits* tome XXII f° 424.

lieu chez lui, à l'hôtel de Boisboudran, c'est-à-dire au Temple. C'est là que nous pourrons le voir dans le plein épanouissement de ses joyeux vices, la gourmandise et le libertinage. Une chance inespérée pour un quinquagénaire, fut-il le plus amoureux et le plus galant des quinquagénaires, va lui échoir. Une jeune femme de vingt-trois ans, délicieusement portraiturée par la Bruyère, accueillera ses hommages.

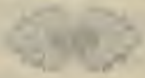

# IV

# LE TEMPLE

## IV

## LE TEMPLE

LES HABITANTS DU TEMPLE. — NINON DE L'ENCLOS, MAITRESSE DE CHAULIEU. — LA BELLE-SŒUR DE L'ABBÉ A L'HOTEL DE BOISBOUDRAN. — CATHERINE TURGOT, DIVORCÉE DE M. D'ALIGRE, DEVIENT A VINGT-TROIS ANS LA MAITRESSE DE CHAULIEU. — « CORPS ENTRELACÉS... AMES CONFONDUES. » — VERS LICENCIEUX SUR CERTAINS APPAS FÉMININS.

C'est une étrange population que celle du Temple. A côté des seigneurs qui sont pour ainsi dire la cour du grand-prieur, près de leurs somptueux hôtels, on voit des boutiques de petits marchands, de bijoutiers surtout, et, dans des man-

sardes, habite tout un monde misérable de faillis, de commerçants malheureux qui sont venus loger là, parce qu'un privilège met le Temple et ses habitants hors de la juridiction civile.

A Chaulieu est réservé l'hôtel de Boisboudran. C'est là qu'il aime à réunir ses amis, l'abbé Brueys, Palaprat, Vendôme et La Fare, pour des festins plantureux. Les dames sont naturellement accueillies dans ce sanctuaire du plaisir. Il y vient Ninon de l'Enclos qui fut un moment la maîtresse de Chaulieu, bien qu'il soit plus jeune qu'elle de vingt-quatre ans. On y voit encore la duchesse de Bouillon, mademoiselle de Saint-Martin, une vieille folle, toquée du jeu, et La Fontaine. Le fabuliste nous a laissé une description de ces soupers du Temple où Chaulieu l'accueillait et lui remettait assez régulièremeut une pension de la part du duc de Vendôme.

« Nous faisons au Temple merveilles.
L'autre jour on but vingt bouteilles.
Renier en fut l'architriclin.
La nuit étant sur son déclin,
Lorsque j'eus vidé mainte coupe,
Lanjamet, aussi de la troupe,
Me ramena dans mon manoir.
Je lui donnai, non le bonsoir

Mais le bonjour : la blonde Aurore,
En quittant le rivage maure,
Nous avait à table trouvés,
Nos verres nets et bien lavés,
Mais nos yeux étant un peu troubles,
Sans pourtant voir les objets doubles.
Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa.
On raisonna sur les nouvelles;
Chacun en dit et des plus belles.
Le grand prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous sans contredit;
Mais malgré tout son beau langage
Qu'on était ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester.
Je dois tout respect aux Vendômes ;
Mais j'irais en d'autres royaumes,
S'il leur fallait en ce moment
Céder un ciron seulement.

A l'hôtel de Boisboudran, c'est la propre belle-sœur de l'abbé, madame de Chaulieu, qui préside les agapes libertines. Elle loge toujours là quand elle n'est pas à Fontenay.

Cette cohabitation ne laisse pas d'être inquiétante pour le bonheur conjugal du frère aîné, Jacques de Chaulieu, conseiller au parlement de Rouen. Peut-être l'intimité entre l'abbé et la belle-sœur ne dépasse-t-elle pas les bornes d'une amitié voluptueuse, comme celle dont parut se contenter

la duchesse de Bouillon. Les lettres qu'il lui adressa et qui nous restent ne permettent pas de supposer un commerce plus intime.

*
* *

Au surplus, il devra bientôt réserver ses ardeurs pour une aimable et gracieuse divorcée, Catherine Turgot, ancienne épouse de Gilles d'Aligre de Boislandry.

Madame de Boislandry avait su inspirer à La Bruyère une amoureuse admiration qu'il a laissé voir dans un portrait célèbre de ses *Caractères*, sous le nom d'Arténice :

« On ne sait si on l'aime ou si on l'admire. Il y a en elle de quoi faire une parfaite amie, il y a aussi de quoi vous mener plus loin que l'amitié... »

D'une plume moins habile, Chaulieu a dit d'elle : « C'était une des plus jolies femmes que j'aie connues, qui joignait à une figure très aimable la douceur de l'humeur et tout le brillant de l'esprit. Personne n'a jamais écrit mieux qu'elle et peu aussi bien. »

La duchesse de Bouillon, en déshabillé négligé.

Le voilà donc qui se met sur les rangs pour conquérir ce jeune cœur devenu libre et meurtri par des infortunes prématurées. Il lui fait une cour assidue et lui parle en vers de la « douce langueur » qu'il ressent auprès d'elle. Bientôt elle s'abandonne, en dépit de leur différence d'âge, et l'abbé, trop gâté par ces sortes de joies pour s'étonner vraiment, chante en de nombreux billets son Iris.

Mon Iris avec moi vient passer la soirée.
Elle y vient sous un simple et modeste agrément;
Mais d'art de plaire et d'agrément
Les Grâces à l'envi toutes trois l'ont parée.
J'attends avec transport ce bienheureux moment :
Déjà l'amour, qui le devance,
Des peines de l'impatience
Me fait un doux enchantement.
Ah ! si tu sais, Iris, même dans ton absence,
Par ces douces erreurs redoubler mes désirs,
Quels seront tantôt les plaisirs
Dont me comblera ta présence !

Il n'ignore pas toutefois, prudent amant, que les tête à tête fatigueraient vite sa jeune maîtresse et il invite La Fare et d'autres amis à venir l'assister pour avoir le plaisir d'être à table « entre l'amour et l'amitié », déclare-t-il, mais en réalité plutôt pour l'aider à distraire Madame de Boislandry.

Il s'ingénie à lui procurer des divertissements, et ce sera toujours là le véritable secret de son charme auprès des femmes : il les amuse, il écrit des vers pour elles, il organise des fêtes orgiaques.

Catherine goûtera-t-elle un vin nouveau, il lui en envoie chez elle et y joint quelque compliment tourné avec galanterie. Il vantera ses charmes, il les vantera voluptueusement, jusqu'à la licence. Au lendemain surtout de sa conquête, il semble délirer, et cet enthousiasme dut être un encens fort agréable pour la jeune femme qui n'avait recueilli jusqu'ici de l'amour conjugal que des disgrâces de toutes sortes, jusques et y compris la maladie.

J'ai fléchi mon Iris après de longs soupirs.
Ce cher objet de mes désirs,
Cette insensible Iris, cette Iris si farouche,
Dans mille ardents baisers vient de plonger mes feux :
Pour goûter à longs traits ce nectar amoureux
Mon âme tout entière a volé sur ma bouche.
J'ai savouré la fraîcheur
De ses lèvres demi-closes :
Sa bouche avait la couleur,
Son haleine avait l'odeur
Et le doux parfum des roses.
Je ressentis alors une douce langueur
S'emparer de mes sens et couler dans mon cœur.

D'amour et de plaisir nos yeux étincelèrent;
Mon cœur en tressaillit, nos esprits s'allumèrent ;
Et, livrés l'un à l'autre à nos emportements,
Nous cherchâmes le sort des plus heureux amants.
Sans voix, sans mouvement, mon Iris éperdue
Laissait mille beautés en proie à mon ardeur :
Comme elle oubliait sa pudeur,
J'oubliais lors ma retenue :
Et je me souviens seulement
Que, dans ce bienheureux moment,
Par l'excès du plaisir nos forces suspendues,
Nos corps entrelacés, nos âmes confondues
Nous laissèrent livrés aux transports les plus doux
Inconnus aux mortels moins amoureux que nous.

Et il termine en déclarant, lui, l'abbé, que ces transports valent mieux que l'éternité.

Catherine Turgot fut en effet son plus grand amour; il l'aima avec toute la fougue d'une chair dont les ardeurs vont prochainement s'éteindre ; son admiration devint alors surtout érotique.

Certes il appréciera « les beautés naturelles » de son amie ; il la louera de ne point devoir la blancheur de son teint « au secours du fard » et de pouvoir offrir des lèvres saines dont les baisers ne sont pas souillés par le plâtre et la céruse. Mais son culte violent est plus volontiers lubrique. Ce qu'il affectionne le plus dans sa maîtresse, ce

sont ces aimables rotondités qui sont la gloire de la Vénus Callipyge. Dans une ode enflammée, il n'a pas craint de célébrer avec une crudité qui ne lui est pas familière les grâces postérieures de la jolie Catherine. Il n'est pas inutile d'en rappeler deux ou trois strophes ; elles préciseront singulièrement la physionomie du galant abbé et permettront de comprendre aussi sa philosophie amoureuse ; le cœur ni les pensées de sa maîtresse ne l'inquiétent, il ne voit et n'admire que les plus voluptueux charmes.

Lulli, sors de l'Elysée,
Et pour un projet nouveau
Du brillant de ta pensée
Viens enrichir mon cerveau ;
Favorise la peinture
Que je veux faire en ces vers
Du plus beau c... que Nature
Ait formé dans l'univers.

C... charmant dont la souplesse
Et le flatteur mouvement
Sait ranimer la faiblesse
Du plus langoureux amant !
Dieux ! qu'une coutume sage
Cache à nos yeux tes attraits !
Sans cela qui, d'un visage.
Aurait regardé les traits ?...

Ton embonpoint est la base
Et l'aimant de nos désirs;
C'est toi qui mêles l'extase
A nos amoureux plaisirs :
Tu fais que, dans ma maîtresse
Je trouve mon Agathon ;
Ce n'est qu'au tour de sa f...
Qu'elle doit un si beau nom...

Pardon si de ton derrière
J'ai mis au jour les appâs
Que le dieu de la lumière
Lui-même ne connaît pas :
Ma muse est une indiscrête
Mais est-il rien de parfait ?
Est-il un sage poète ?
Est-il un amant muet ?

Elle le trompe et il le sait. Qu'importe? sa chance singulière de posséder une maîtresse jeune et de tant d'attraits le décide à la tolérance. Les agréments des communs ménages ne le séduisent pas ; il s'accommode fort bien des infidélités de son Iris. Bien mieux, il reconnaît qu'il l'aimerait moins si elle lui restait fidèle.

Cette liaison étrange, on va le voir, traînera encore quelques années. Elle achèvera de préciser la philosophie épicurienne de l'abbé.

V
DÉCLIN

## V

UN AMOUR QUI S'ÉTEINT. — L'ÉCHEC DE CHAULIEU A L'ACADÉMIE. — RETRAITE MÉLANCOLIQUE A FONTENAY. — NOUVELLES SCÈNES DE DÉPIT AMOUREUX. — CATHERINE AMOUREUSE « DANS ATHIS. » — CHAULIEU FAIT DE NOUVEAU LA COUR A SA CHÈRE CATIN. — IL CESSE D'ADMINISTRER LES BIENS DU DUC DE VENDOME.

En 1697, le duc de Vendôme, chef des galères royales est en Espagne où il se distingue le 9 août en s'emparant de Barcelone après cinquante-deux jours de tranchée et deux assauts. Chaulieu paraît l'avoir suivi.Mais la vie des camps ne dut guère le

séduire si l'on s'en rapporte au passage suivant d'une épître qu'il envoie au nom du triomphateur. L'hiver approche. Il soupire après les divertissements qui l'attendent à Paris.

... Dans un réduit, vrai séjour d'un Lapon,
Au milieu des frimas, je respire avec peine,
La nature irritée a signalé sa haine
Sur tout ce que je vois autour de ma prison.

Mais la paix va être signée. Il se dispose à rentrer en France. Sa première visite sera sans doute pour sa chère Catherine, sa « Catin » comme il dira, peut-être avec l'amère satisfaction d'employer un amoureux diminutif qui rappelle une homonymie méprisante. Car il ne s'illusionne plus sur la fidélité de cette trop jeune maîtresse.

C'est, du reste, une mutuelle lassitude qui les éloigne peu à peu l'un de l'autre. Il a une philosophie assez solide pour se résigner à ce fatal dénouement.

Hélas ! faut-il donc voir ainsi
S'échapper malgré nous nos ardeurs mutuelles ?
N'était-ce point assez que le temps eût des ailes ?
Pourquoi, volage amour, en avez-vous aussi ?

Il n'est pas jusqu'à sa verve de poëte qui ne s'épuise. Les « bouquets » en vers qu'il compose en l'honneur de cette belle ont toujours été sans valeur ; les derniers deviennent tout à fait plats. Il s'en excuse avec maladresse (1).

***

Cette fin d'amour et certains ennuis qui arrivent au Grand Prieur et dont il dut subir le contre-coup (2) lui inspirèrent un nouveau mépris du monde. Une grande déception littéraire lui fut aussi particulièrement sensible. Un peu plus tard, il aurait voulu être de l'Académie et il posa sa candidature qu'appuyèrent MM. de Vendôme et Condé. Son élection était certaine, si des rivaux n'avaient fait valoir au roi dévot, qu'un abbé libertin ne pouvait siéger sous la coupole. Louis XIV que madame de Maintenon tenait dans un grand respect des choses religieuses fit venir de Tourreil qui était alors directeur de l'Académie, et il lui donna

(1) *Œuvres* II, 119
(2) Saint-Simon II, 173-174.

l'ordre de s'opposer à l'élection de l'abbé Chaulieu. Au jour fixé, Tourreil fit savoir à ses confrères que le premier président Lamoignon souhaitait d'être élu : on recueillit les suffrages et Lamoignon fut désigné : « Cependant le prince de Condé qui attendait les nouvelles de l'élection ayant su qu'elle n'avait pas eu lieu en faveur de l'abbé de Chaulieu et que Lamoignon avait été élu, alla trouver ce magistrat pour se plaindre de ce qu'il l'avait traversé; Lamoignon assura le prince qu'il ignorait ce ce qui s'était passé, qu'il n'avait fait aucune démarche pour l'obtenir et refusa en effet de l'accepter, lorsqu'on vint lui apprendre son élection. De Tourreil, fort embarrassé, alla rendre compte au roi de ce qui s'était passé. M. de Rohan, alors coadjuteur, depuis évêque de Strasbourg et cardinal, avait été le matin même prendre congé du roi pour s'en aller à Strasbourg. Louis XIV lui envoya dire de ne pas partir et de faire visite sur le champ aux académiciens... pour demander la place vacante ; il fut élu en effet et l'abbé de Chaulieu définitivement exclu. »

Un aimable philosophe de salon ne saurait être ramené que par des déboires aux idées graves. Chaulieu se retire donc à Fontenay et là il se prend d'un violent amour pour les beautés de la nature.

LE DÉJEUNER DU MATIN

La foule de Paris, à présent m'importune,
Les ans m'ont détrompé des manèges de cour ;
Je vois bien que j'y suis dupe de la fortune
Autant que je le fus autrefois de l'amour.

Une âme galamment épicurienne est fort capable en effet de comprendre et de goûter « le calme des bois, le cristal d'un ruisseau », la mousse et les fleurs qui ornent les fontaines champêtres. Mais encore ne faut-il pas que cette retraite soit trop prolongée ? Le regret des joies moins paisibles ne tarde pas à se faire sentir.

... Quelquefois un reste de faiblesse,
Rappelant à mon cœur quelques tendres désirs,
En dépit des leçons que me fait la vieillesse
Me laisse encor jouir de l'ombre des plaisirs.

On ne peut refuser à Chaulieu le titre de sage. Il se distingue de tous les habitués du Temple par une profondeur de pensée que certaines poésies rendent indiscutable : *La Retraite*, *la Goutte*, *Pensées sur la mort*. Mais c'était également un libertin, et si les gens de cette sorte sont capables de mépriser le monde et de proclamer la vanité de toutes choses à la façon de l'Ecclésiaste, ils restent pratiquement les esclaves de leurs désirs.

*
* *

Voilà pourquoi, au printemps de l'année suivante, le 24 mars 1699, Chaulieu ne manquait pas d'envoyer un nouveau bouquet à madame d'Aligre à l'occasion de la sainte Catherine. Il s'y montre insipide à souhait, néanmoins ; son enthousiasme des premiers temps a disparu, tuant sa verve. Peu à peu, il cesse d'être galant. Les infidélités de la belle sont un prétexte à sa mauvaise humeur. Comme elle fut contaminée naguère par son mari et qu'il en apparaît quelques traces qui l'enlaidissent, Chaulieu raille un jour, aux Tuileries, cette décadence d'une beauté qu'il a tant admirée.

Les propos sont rapportés à madame d'Aligre. La rupture est consommée. A sa place, le marquis de Lassay pourra faire valoir des droits absolus d'amant.

Pas longtemps, toutefois. Chaulieu a soixante et un ans, et ce n'est point à cet âge qu'on se résigne aisément à quitter une maîtresse de vingt-sept ans qui n'a d'autres torts que celui d'être infidèle. Il lui écrit souvent. Il s'impose à elle par des petits vers aimablement tournés. Elle est allée cacher ses

amours à Athis avec le jeune de Lassay. Il l'y poursuit et lui rappelle dans une épître habile toutes les raisons qui peuvent la déterminer à revenir à lui : souvenirs d'amoureuses félicités, de gais festins. Il fait valoir aussi, comme il est naturel, le grand et prétentieux argument des poètes, à savoir que ses vers donnent l'immortalité aux belles qui les inspirent.

Dans Athis où tu te plais tant,
De ce riant séjour où la simple nature
Brille d'un aspect éclatant ;
Où la rivière en se jouant,
Promène de longs flots d'argent
Sur mille tapis de verdure ;
Dans ce lieu si propre aux plaisirs,
S'échappe-t-il quelques soupirs
Pour l'amant qui t'avait su plaire ?
Ne te dis-tu point quelquefois :
*Qu'a-t-il fait et qu'ai-je pu faire*
*Pour ne l'avoir plus sous mes lois ?*
Tant de félicité serait-elle effacée ?
Te revient-il dans la pensée
La gloire et le plaisir qui suivaient tes amours ?
Dans ces beaux et ces heureux jours
Quel autre a mieux chanté tes attraits sur sa lyre ?
Quel des favoris d'Apollon
A mieux fait retentir ton nom ?
Ces doctes chansons qu'on admire
Donnent à ton amant un immortel renom.

Tibulle, le galant Ovide,
Ont-ils traité l'amour avec plus d'agrément ?
Le seul art d'aimer décide
Du mérite de l'amant.
Rappelle-toi tant de délicatesse,
De ses transports la piquante tendresse.

Ce décasyllabe, sous la plume d'un vieillard amoureux d'une jeune femme, a une saveur particulière. Et pourtant il faut bien admettre qu'il n'a pu exciter les railleries de madame d'Aligre. Si fort que fût l'aveuglement de Chaulieu, il était trop homme du monde pour s'exposer naïvement à l'ironie d'une ancienne maîtresse.

*
* *

Au reste, sa réputation de galant abbé, ses puissantes relations lui donnaient, aux yeux des femmes, un prestige qui leur faisait oublier les disgrâces de l'âge. Et il faut bien admettre que ce prestige remplaçait tous les agréments de la jeunesse puisque, peu après cette épître, madame d'Aligre retombait une fois de plus dans les bras de Chaulieu. Peut-être également le souvenir des

fêtes libertines du Temple ne fut-il pas étranger à ce retour. L'abbé s'entendait à rire, à boire et à distraire ses amies. C'était un joyeux compagnon. Un pareil mérite est apprécié des femmes. Madame d'Aligre dut y penser avec une particulière émotion que ne lui pouvait donner l'amour langoureux du marquis de Lassay.

Ces repas délicieux
Où le divin pouvoir qui partait de tes yeux
Joignait l'amoureuse ivresse
A celle de ce poison,
Qui, sans bannir la sagesse,
Sait étourdir la raison.
De nos amis une agréable troupe,
Parmi des mets exquis et des vins délicats,
Du sel de leurs propos relevait ces repas.

Il consentira donc à demander pardon à genoux, s'il le faut, mais sans croire qu'il s'humiliera. Il sait trop ce qu'il vaut pour faire le soupirant désespéré. « Rendez-moi votre amitié, je vous redonne toute la mienne, présent dont le prix augmente tous les jours et plus à la mode que quand vous la possédiez toute seule, présent qui vous sera plus agréable, plus utile, plus délicieux, moins embarrassant que jamais, depuis que je

suis devenu plus sage et moins amoureux... Consultez-vous bien, et vous verrez que de toutes les choses du monde rien ne peut vous faire tant d'honneur que le retour de mon amitié. »

L'entente, cependant, ne se fait pas tout de suite. Le repentir trop cavalier de l'abbé ne saurait faire oublier ses torts qui doivent être assez graves. Lui-même, d'ailleurs, ne peut donner à ce rapprochement toute l'insistance et tout le soin qu'il voudrait. Une disgrâce inattendue va l'accabler.

***

Avec le grand-prieur il gérait la fortune du duc de Vendôme. Or, il ne paraissait pas aussi soucieux de la fortune de son protecteur que de la sienne propre. Les finances du duc étaient en mauvais état. Certes, les divertissements coûteux d'Anet n'étaient pas étrangers à cette déconfiture. Mais la prodigalité de son frère, le grand-prieur, jointe à la situation de plus en plus florissante de l'abbé y entraient aussi pour une grande part. Louis XIV l'apprit et s'en émut. Il fit renvoyer

Monsieur le Grand Prieur de France

Chaulieu et ce fut le banquier Crozat qui prit sa place.

Le grand-prieur « qui faisait siens les revenus de son frère et en donnait quelque chose à l'abbé de Chaulieu » (1) fut le plus mécontent. Chaulieu avait en effet quelque raison de ne pas trop s'émouvoir. S'il lui devient impossible désormais de paraître à la cour et même à Anet, il est consolé par les six mille livres de pension que lui accorde le duc de Vendôme en se séparant de lui, pension dont le contrat se trouve dans les insinuations du Châtelet (2).

Enfin, s'il n'était plus abbé commendataire d'Aumale, il avait reçu du grand-prieur le prieuré d'Oléron qui était de vingt-sept à vingt-huit mille livres de rentes. Son établissement qui l'avait tant préoccupé ne lui laisse donc plus d'inquiétude. Il va pouvoir poursuivre ses conquêtes galantes, tandis que le duc de Vendôme, rongé par l'avarie, recevra du roi le conseil de se mettre dans les remèdes (3).

(1) Saint-Simon, VI. p. 197.
(2) Y 272, folio 342.
(3) *Journal de Dangeau*, VII. 22.

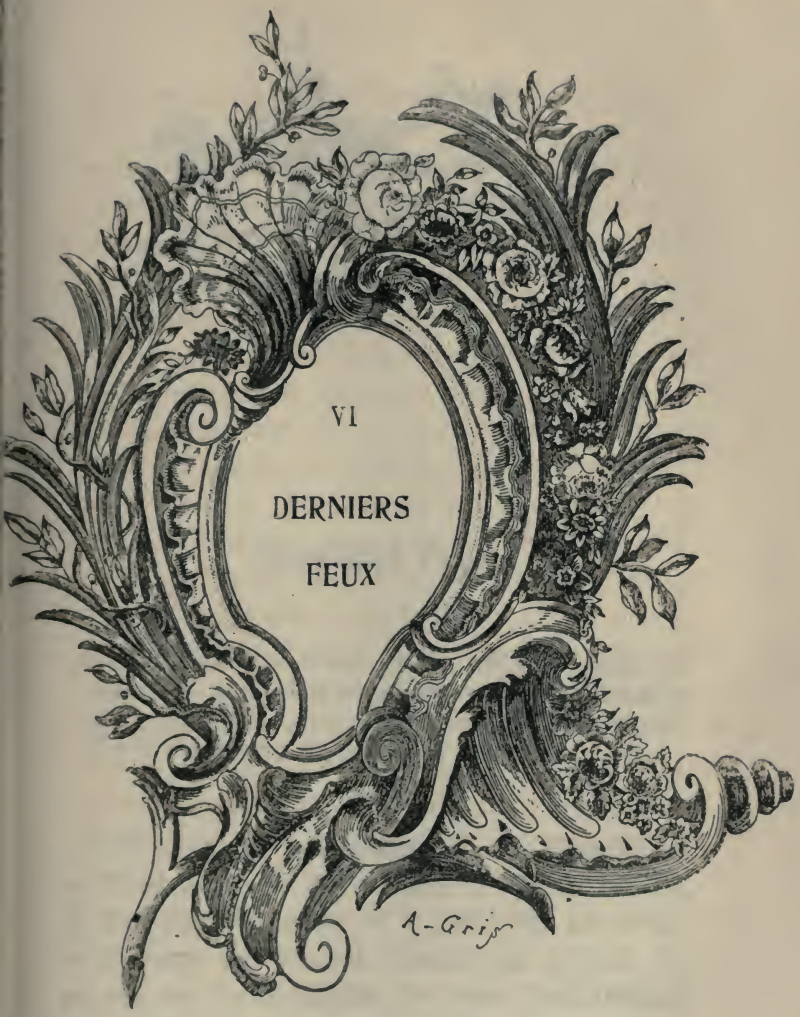


# VI

# DERNIERS FEUX

## VI

## DERNIERS FEUX

LE SEXAGÉNAIRE L'EMPORTE SUR LE JEUNE MARQUIS DE LASSAY. — LA « MARITALE HUPPE. » — UNE APOLOGIE DE L'INCONSTANCE. — LA PHILOSOPHIE ÉPICURIENNE DE L'ABBÉ. — « SI J'AI DU GOUT POUR QUELQUE BELLE... »

L'éloignement de la Cour n'a pas diminué le crédit de Chaulieu. S'il a perdu la faveur inutile de quelques seigneurs, il a gardé ses meilleurs amis, ceux qui mènent comme lui joyeuse et galante vie. Sa réputation lui vaut l'admiration des femmes et mieux encore que leur admiration.

Il y répond du mieux qu'il peut. Les aventures succèdent aux aventures.

Quelqu'un lui reproche tant d'inconstance, à un âge où la prudence et peut-être la dignité conseillent la régularité des mœurs. Il pense alors à Madame d'Aligre qu'il n'a pas cessé d'aimer.

Aimer est peut-être beaucoup dire. Il cherche surtout à se venger du marquis de Lassay, son heureux rival, en lui jouant un bon tour de sa façon. Et quel bon tour peut être plus sensible à l'amour-propre d'un fringant jouvenceau que d'être supplanté, serait-ce un moment, dans le cœur de sa belle? La blessure sera naturellement bien plus vive si le remplaçant est un sexagénaire.

Voilà donc Chaulieu qui envoie à la volage Catherine des madrigaux et des bouquets. Quand il fut trompé lui-même, il n'ignora aucune des manœuvres de son rival et se jura seulement de tirer vengeance. Cette superbe, à un âge aussi peu favorable aux conquêtes de pareille sorte, ne manque pas de beauté. Chaulieu veut maintenant se tenir parole. Il est « passé maitre en friponnerie ». Ah! ce joli « cocardeau » de Lassay est devenu l'amant de la belle et s'imagine qu'elle a fixé définitivement son cœur !...

« Qui croit ainsi ne peut-être qu'un veau! »

s'écrie Chaulieu avec un réalisme qui ne lui est pas familier et que peut seule expliquer son ardente conviction sur l'inconstance des femmes.

De fait, la volage Catherine se laisse fléchir, et il triomphe sans courtoisie, avec une exubérance comique.

Ami j'étais resté de la donzelle ;
Bien connaissais le chemin de son cœur ;
Un seul coup d'œil ralluma notre ardeur :
Si qu'en trois jours, de concert avec elle,
Dessus le chef de notre jouvenceau
Je déposai la maritale huppe.
Or qui de nous est le mieux attrapé ?
Sans être un sot je puis être trompé.
Sans être un sot on ne peut être dupe.

Voilà bien le véritable souci de l'abbé : il ne saurait consentir à passer pour un sot. Trompé, il l'a été, il le sera encore, mais qu'importe, puisque ces évènements sont inéluctables. Ne lui a-t il pas suffi à lui-même d' « un seul coup d'œil » pour émouvoir son ancienne maîtresse ? Il continuera donc à forger des maritales huppes pour les autres ; et s'ils lui rendent la pareille, il aura la satisfaction de ne point l'ignorer, et partant d'en rire.

∴

Ce goût des amours sans cesse renouvelées devient si vif qu'il compose, cette année-là, en 1700, une apologie de l'inconstance :

Que servirait l'art de plaire
Sans le plaisir de changer ?
Et que peut-on dire et faire
Toujours au même berger.
. . . . . .
La plus tendre tourterelle
Change d'amour en un an,
Et le coq le plus fidèle
De cent poules est l'amant.

Il termine par ce couplet qui résume bien sa philosophie épicurienne :

Aimons donc, changeons sans cesse
Chaque jour, de nouveaux désirs ;
C'est assez que la tendresse
Dure autant que les plaisirs.
Dieux ! ce soir qu'Iris est belle !
Son cœur, dit-elle, est à moi ;
Passons la nuit avec elle,
Mais comptons peu sur sa foi.

Le diable d'homme ! on oublie vite à le lire

qu'il a dépassé la soixantaine. Sans doute s'exalte-t-il plus aisément en paroles qu'en actions. A son âge, les prouesses amoureuses ne vont pas sans danger. Comme il a vécu jusqu'au delà de quatre-vingts ans en ne souffrant guère que de la goutte, on peut supposer qu'il se contentait souvent d'être en galante compagnie près d'une table chargée de fine nourriture et de vins délicats, sans trop se risquer aux épuisements de l'alcôve.

Quoiqu'il en soit, sa réputation est nettement établie. « Je suis bien aise de vous dire qu'au souper d'où je sors, entend-il dans un songe figuré, il y avait deux ou trois de vos amies, et autant de vos amis. La moitié du repas s'est passée à dire du bien de vous, le reste à en dire le diable, surtout les femmes ; que vous étiez un fripon, un libertin, aussi peu fidèle en amour, que vous êtes solide en amitié ; que vous enseigniez publiquement la friponnerie, et qu'afin que personne n'en doutât, vous aviez fait des vers, qu'elles savent pourtant toutes par cœur, à la louange de l'*Inconstance* et de l'*Infidélité*. »

Et l'abbé de répliquer avec sa gaillardise coutumière : « J'étais né vertueux. Ces bonnes dames qui crient si fort, m'ont rendu fripon. Ne les écoutez pas. Il y en a bien là quelqu'une qui me

pardonnerait d'être libertin, si je voulais bien n'être pas indifférent pour elle. »

*
* *

Toujours la même suffisance ineffable ! C'est que sa douce philosophie n'est pas seulement une influence d'école. S'il affectionne Epicure par les ouvrages de Lucrèce et d'Horace, il l'aime encore plus parce que les principes de ce philosophe répondent à ses goûts personnels. Les livres l'inspirent moins que son joyeux estomac ; il oublie sans peine toutes les menaces des théologiens à propos des impudiques. Il se moque de la vie future.

... Bien loin que la vitesse
Dont s'écoulent nos beaux ans
Soit un sujet de tristesse,
Il faut que notre sagesse
Tire de la fuite du temps,
De la mort, de nos maux et de notre faiblesse,
Les raisons de nous réjouir.

Pourquoi s'effrayer de la mort ? C'est un asile sûr ; c'est la fin de nos maux.

L'ASSEMBLÉE AU SALON

(FRAGMENT)

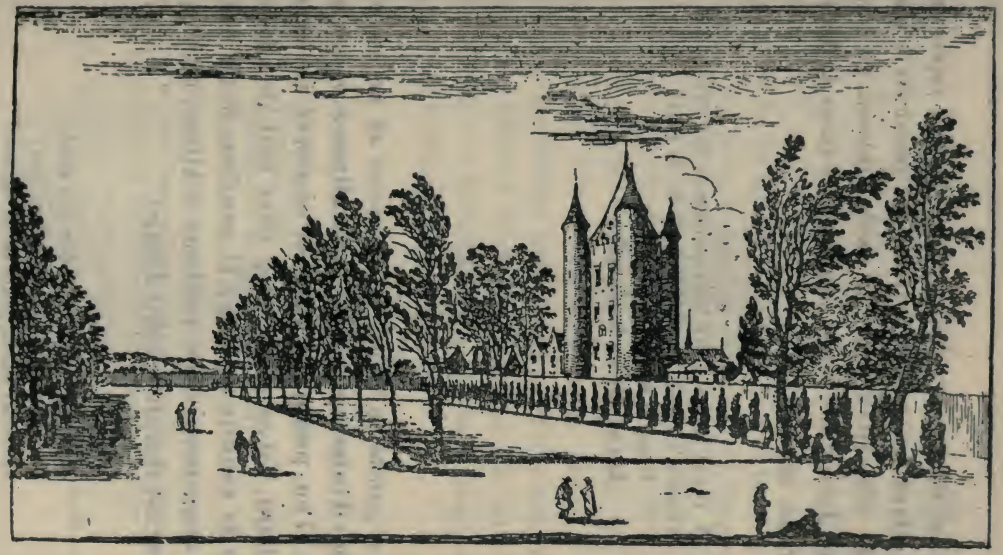

Le Temple et le jardin du Grand-Prieur.

C'est le commencement d'un éternel repos ; en attendant, goûtons « l'erreur des passions », sans excès néanmoins, car les excès nuisent au bonheur. Jetons des roses, couronnons-nous de fleurs, buvons, aimons.

A l'envi de tes yeux vois comme ce vin brille ;
Verse-m'en, ma Phylis, et noie de ta main
Dans la mousse qui pétille
Les soucis du lendemain.

***

La goutte le mord de nouveau et ne cessera guère d'interrompre par intermittence sa joyeuse vie. Il en prend son parti et conserve un esprit gaillard. Est-ce payer trop cher tant de plaisirs que de souffrir un peu ? Il continue donc d'être en coquetterie avec madame d'Aligre, mais son cœur est définitivement dégagé.

Tu vis content et tu fais ton étude
De la tranquille et sage volupté ;
Heureux abbé, jouis de ta sagesse !

lui écrit l'abbé Courtin qui, moins dégagé des humaines faiblesses, a la raison troublée, à ce moment-là, par les beaux yeux d'une Sylvie. Pauvre Courtin, il vient d'échapper d'un naufrage et le voilà qui, malgré lui, s'embarque de nouveau pour de folles amours. Chaulieu seul peut le sauver par ses propos sages de philosophe voluptueux.

Il ne manque pas d'envoyer les conseils que lui inspire sa propre expérience. Certes il aime encore et il ne prévoit pas qu'il puisse un jour ne plus aimer. Mais Mme d'Aligre et toutes les Iris de la terre ne sauraient maintenant le faire souffrir; il les aime surtout d'amitié, supporte leur infidélité coutumière et les traite de préférence comme d'agréables compagnes de plaisirs.

Moi qui sens qu'à grands pas la vieillesse s'avance,
Et qui, par mille changements,
Connais déjà la décadence
Qu'apporte le nombre des ans;
Dans une douce nonchalance
Je jouis du printemps, du soleil, d'un beau jour;
Je vis pour moi, content que ma seule indolence
Me tienne lieu de biens, de fortune et de cour.
Si j'ai du goût pour quelque belle,
J'y trouve du plaisir et n'en crains point de maux;
Je ne veux que boire avec elle
Et me moquer de mes rivaux.

En effet, à partir de ce moment-là (1703) ses rapports avec Mme d'Aligre se bornèrent vraisemblablement à « boire avec elle ». Mais il n'était pas encore le vieillard désabusé qu'il veut bien dire. Certaines demoiselles d'opéra et la marquise de Lassay, belle-mère de son rival, témoigneront l'ardeur persistante de sa chair, tandis que plus tard, au déclin de sa vie, l'éternelle jeunesse de son cœur se manifesta dans le doux commerce qu'il entretint avec Mme de Staal.

VII
RENOUVEAU

## VII

## RENOUVEAU

CHAULIEU ET SES AMIS. — UN MANDEMENT DE CARÊME TOURNÉ EN DÉRISION. — LES ABBÉS GALANTS A L'OPÉRA. — ENCORE UNE MAITRESSE, LA BELLE-MÈRE DU JEUNE DE LASSAY. — SON AMOUR EST SURTOUT CELUI D'UN « BEAU PARLEUR ». — LES SOPHAS DOUILLETS ET LA « GENTE PUCELLE » DE L'ABBÉ COURTIN. — LES AGAPES DE NEUILLY, CHEZ SONNING.

A partir de 1701, l'abbé de Chaulieu, délivré des intrigues de cour, revenu de ses illusions sentimentales, consacre joyeusement son temps à des amis spirituels et gourmands et à des maîtresses dont il chante plus volontiers les agréments à table que dans l'alcôve.

La Fare qu'il connaît depuis trente ans ne le quitte plus guère. L'ancien amant de Mme de la Sablière qui a délaissé cette femme délicieuse pour le jeu de bassette et qui cesse de jouer pour s'adonner aux joies voluptueuses de l'oisiveté, compose quelques vers, très peu, juste ce qu'il faut pour tenir une place honorable au milieu des beaux esprits qu'il fréquente. Ses œuvres complètes, à part ses mémoires qui ne pouvaient le fatiguer puisque c'était une nouvelle satisfaction à son grand égoïsme d'épicurien, ses œuvres complètes tiennent dans une cinquantaine de pages.

C'est à l'abbé de Chaulieu qu'il dédie son ode à la Paresse. Pour cet aimable vice une observation directe et constante lui permet d'exprimer ces pensées assez profondes sous leur apparence plaisante :

De la tranquillité compagne inséparable,
Paresse, nécessaire au bonheur des mortels,
Le besoin que l'Europe a d'un repos durable
Te devrait attirer un temple et des autels.

Chaulieu appelle ce voluptueux de l'indolence « la chère moitié de son âme ». Ils étaient faits pour s'entendre. Aussi bien, l'abbé est d'un carac-

tère qui attire l'amitié. Il a toujours traité de chimère, dit-il, « les dignités et le nom. » Du moins en va-t-il ainsi depuis qu'il a su s'introduire chez les grands et s'y tenir. Maintenant son ambition est éteinte. A peine espérera-t-il un moment que, le duc de Vendôme montant sur le trône, il devienne alors lui-même un puissant ministre, quelque cardinal laïque à la façon de Mazarin. Mais rien ne justifie de croire qu'il ait dû s'attarder sérieusement à cette idée. Réellement, et comme il le dit lui-même, il n'a plus d'ambition; il ignore donc tous ces ennemis qu'on se fait à courir après les honneurs. Par contre, il a quelques amis et des meilleurs. Pourrait-il en être autrement puisqu'il est serviable, dévoué?

J'entrai dans leurs projets, j'épousai leur querelle,
Et je n'eus rien à moi dont ils eurent besoin.
Toujours hors de l'état de la triste indigence
Je n'ai jamais connu celui de l'abondance.
J'ai prêté cependant et j'ai donné mon bien...

En compagnie d'amis enjoués comme lui, Sonning, l'abbé Courtin. J.-B. Rousseau et la Fare, il flatte le dieu qui lui est le plus cher « ingenii largitor venter ». Les dîners somptueux du duc de

Nevers et de ses puissants protecteurs, il les apprécie moins que la médiocrité dorée du bon Horace, ce qu'il appelle sa « pauvreté honorable et voluptueuse ». Heureux l'appétit mis en éveil par une épaule de mouton et rassasié ensuite s'il le faut par une omelette au lard « qu'au secours de la faim le ciel propice envoie ». Cela, agrémenté par la mousse pétillante « d'un vin délicat et frais », lui semble préférable à la magnificence des repas princiers.

*
* *

Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui ne voyait pas sans effroi ses ouailles faire un dieu de leur ventre composa, une année, un mandement très sévère pour l'observance du carême. Chaulieu ne manqua pas de s'en gausser et de tourner la difficulté.

Le vin qui mousse est de Carême
Et n'offense Dieu nullement.

Lui qui a chanté si souvent la Tocane, il est déjà rassuré puisqu'il a pu sauver le complément de

« La belle quêteuse ».

tout bon repas, le vin. Pour le reste, il jouera sur les mots.

Donnez ordre que l'on m'apprête
Poulet maigre en votre manoir,
Dont en ce temps on se fait fête
Avec regret, mais par devoir.

Ces continuelles et joyeuses ripailles un peu partout et principalement avec le marquis de la Fare qu'il appelle, avec une familiarité peu habituelle dans ses vers, son « féal et bien-aimé cochon » absorbent tout le meilleur de son temps. Ils vont ensemble à l'opéra; ils s'y montrent en aimable compagnie; les gazetiers notent leur fredaine avec une joie malicieuse, ainsi qu'on peut le voir dans une chanson de l'époque :

Dans la loge d'auprès, vint l'abbé de *Chaulieu*,
Plus rouge et plus fumant qu'un juif qui jure Dieu.
Il se trouva placé près d'une demoiselle,
Qui, de loin, me parut raisonnablement belle;
Il récita tout haut les airs de point en point;
Du seul *La Fare* ensuite une loge était pleine,
Qui tremblait sous le poids de sa grosse bedaine...
Ensuite je grimpai jusqu'aux loges secondes,
Là je vis des abbés, des brunes et des blondes :
Entr'autres j'aperçus un petit libertin,
Tu ne le diras pas, c'était l'*abbé Courtin*.

Il serrait de fort près une jeune coquette,
Laquelle en badinant déchirait sa manchette ;
De peur de s'enrhumer, ce petit folichon
Prenait de la Cloris la cuisse et le manchon... (1)

*
* *

Chaulieu n'a donc pas renoncé aux joies de la galanterie. Entre toutes les maîtresses qui durent, à ce moment, l'assister dans ses agapes et ses divertissements mondains, survit le nom d'une marquise, madame de Lassay, belle-mère de celui qui naguère lui enlevait le cœur de madame d'Aligre.

Il montre, pour obtenir ses faveurs, l'impatience d'un jouvenceau. Elle résiste. Il ne sait à quoi s'en tenir. Veut-elle ou ne veut-elle pas? Un refus catégorique lui paraîtrait préférable à cet état de doute. Il se trouve un jour avec elle sur le bord de la mer et, sur le sable de la grève, il s'amuse à écrire son nom. Il se désole parce qu'elle va s'éloi-

(1) *Recueil de chansons historiques.* (Bibliothèque impériale. Manuscrits) tome x f. 346.

gner un moment pour accompagner la cour à Marly.

Mais mon injustice est extrême
De me plaindre du goût que les rois ont pour vous ;
Est-ce à moi d'en être jaloux,
Lorsque, si j'étais roi, j'en userais de même.

Le voilà donc qui sert encore « un dieu qu'il n'ose plus nommer.» Ruson — c'est le nom que la duchesse du Maine a donné à la marquise — Ruson se laisse aimer, cajoler par le vieil abbé de cour. Quand elle est à Marly, il lui mande des nouvelles parisiennes, la renseigne sur la mode, sur les coiffures des dames qui tendent à diminuer de hauteur et il termine :

Pour la coiffure des maris
Elle est toujours ici la même.

Il lui envoie des croquets de Reims et les accompagne d'une galante épître où il lui recommandera en style marotique de les croquer puis de se laisser croquer elle-même par celui qui lui a fait le présent.

Il va souvent la voir, implore d'elle ces commis-

sions dont s'acquittent avec tant de soin les vieux amants, et quand la goutte le retient chez lui, il oublie ses douleurs pour lui envoyer des vers, si bien qu'elle pourra lui répondre par la plume de La Fare :

Oncques ne vit un si poli goutteux.

A peine la crise est-elle passée, il retourne à ses plaisirs, ceux de la table et ceux de l'amour. On s'étonne qu'il puisse, pour satisfaire ces derniers, oublier si gaillardement son âge. On pourrait s'étonner encore plus qu'il trouve des maîtresses et surtout qu'il leur plaise.

*
* *

Les raisons qu'il en donne, si elles sont discutables en soi, seront approuvées de tous les vieillards parvenus à la célébrité. La mentalité des jeunes femmes pour qui la gloire et l'esprit d'un homme remplacent avantageusement toutes les séductions de la jeunesse et de la beauté est trop incertaine pour qu'on puisse éclaircir ce débat. Chaulieu écrit donc :

... Si je n'ai plus ma première vigueur,
Ce qui m'en reste et beaucoup de courage
Me peut encor tirer avec honneur
D'un mauvais pas où mon penchant m'engage.
De plus, en moi l'amour est beau parleur;
Maître passé je suis en son langage,
Et sais très bien d'un tendre badinage
L'amusement et le tour enchanteur.

Et l'enfer? lui objectera quelque malicieux ami Il y pense bien! Malheureux, dira-t-il, ceux qui ne savent pas cueillir les jours. La belle affaire d'être déchiré de cent remords pour des plaisirs dont on ne saurait se passer! L'enfer est une invention de dévotes.

Et la goutte? C'est vrai, il y a la goutte. Chaulieu en sait quelque chose. Mais qu'importe, répondra-t-il à l'abbé Courtin :

Quand trouverai corps gentil et cœur tendre
Qui voudra bien la goutte me donner,
Je suis, abbé, tout prêt à la reprendre.

Il veille seulement à n'être pas ridicule et s'imagine y être parvenu parce qu'il ne croit pas à la fidélité des femmes.

On devine les leçons de philosophie qu'il pourra donner à son disciple et ami, l'abbé Courtin qui,

> ... gras, gros, rond, court, séjourné,
> Citadin de Papimanie,
> Porte un teint de prédestiné
> Avec la croupe rebondie. (1)

Celui-là a bonne mine, aime les festins et leur complément indispensable, les femmes. Moins apathique que La Fare il sera un convive digne de Chaulieu. Il saura donner à un repas toutes les satisfactions qu'aime à y trouver son ami. Il pense à inviter

> brunes faites pour plaire,
> Au doux parler, au maintien gracieux,
> Propres surtout à l'amoureux mystère,
> Même un peu trop, abbé, pour un goutteux.

« L'amoureux mystère » n'épouvante pas encore Chaulieu qui sait bien, au surplus, qu'on trouve dans le logis de l'abbé Courtin toutes les commodités favorables au culte de Vénus :

(1) Voltaire : *Correspondance.*

Canapé large, amples et bons carreaux,
Sophas douillets, force lits de repos,
Dont plût à Dieu que pusse faire usage
Aussi fréquent que le voudrait mon cœur.

Ces savoureuses réunions sont fréquentes. La Fare ne manque pas de s'y joindre. Mais l'abbé Courtin en invitant ses amis à venir partager avec lui quelque dindon et des perdrix rouges « d'un fumet exquis » suppute qu'ils voudront partager aussi sa maîtresse. Il ne s'en émeut pas cependant outre mesure, la jalousie ne pouvant gâter certaines amitiés d'hommes.

∴

Là, ils sont seulement quatre, les deux abbés, le marquis indolent et buveur, et *l'autre*, « la gente pucelle » (1). Mais à Neuilli, chez Sonning, les réunions sont un peu plus nombreuses. La duchesse de Bouillon aime à se joindre à nos syba-

(1) I. 153.

rites ; elle s'y fait accompagner d'un cortège de Muses que l'abbé Courtin « collet très bien tiré, perruque bien poudrée » s'entend à cajoler. L'esprit, naturellement, ne perd pas ses droits. Par malheur, il ne nous en reste que des témoignages insuffisants, comme par exemple les couplets de chanson composés sur un air de Lulli (1). Combien plus vifs et plus piquants devaient être les propos de table !

(1) I. 165

VIII

# LA RETRAITE

## VIII

UN INCIDENT A MARLY. — LES « GRANDES NUITS » DE SCEAUX, CHEZ LA DUCHESSE DU MAINE. — UN DIVERTISSEMENT A SAINT-MAUR. — NOUVELLES ATTAQUES DE GOUTTE. — LA MORT DES AMIS. — RETRAITES FRÉQUENTES A FONTENAY.

Dans les salons des grands, à la petite cour de Sceaux, à Saint-Maur, à Marly, Chaulieu ne se montra plus différent de ce qu'il était dans le privé. Il a sa réputation de libertin et de poète à soutenir. Il s'acquitte avec aisance de cette charge, puisqu'aussi bien il ne saurait chanter que les amours et le vin.

Cependant la satire le tente quelquefois, une satire sans malice et sans personnalité, telle qu'il la conseillera vainement plus tard au jeune Voltaire. Une mascarade est donnée à Marly, le jour du Carnaval. Le duc d'Orléans, le grand-prieur et plusieurs autres courtisans en font partie. On y montre le Sultan, au milieu de sa cour, allant voir sa ménagerie. Toutes sortes de bêtes y sont représentées par les seigneurs. Chaulieu est prié avec La Fare de faire parler deux perroquets dont le dialogue fut mis en musique.

Les vers étaient bien inoffensifs. Cependant, quelques seigneurs malintentionnés voulurent « faire une affaire là-dessus » aux auteurs, en prétendant que la cour y était tournée en ridicule.

Chaulieu leur répond, mais cette fois du moins précise son épigramme :

Aujourd'hui donc que notre cour abonde
En discoureurs qui n'ont que du caquet ;
Pourquoi faut-il contre nous qu'elle gronde,
Pour avoir fait parler un perroquet ?

Cette récidive n'est vraiment pas très méchante, mais on y attachera néanmoins quelque importance, en songeant que la satire était fort malaisée

à cette époque et qu'elle exposait ses auteurs à devenir pensionnaires de la Bastille.

*
* *

Les fêtes succèdent aux fêtes, fêtes de l'esprit, fêtes des yeux, fêtes de l'amour.

A Chatenay, Malézieux reçoit la duchesse du Maine. On y interprète la fable de *Philémon et Baucis;* on y donne des comédies-ballets de toutes sortes, suivies de soupers et de feux d'artifice.

A Sceaux, si le goût du jour pour la philosophie cartésienne conduit à discuter sur l'âme des bêtes, l'imagination flatteuse des courtisans de la duchesse les amène à créer mille divertissements, nocturnes de préférence, car la bouillonnante reine de ce séjour ne saurait dormir la nuit. C'est Chaulieu et l'abbé de Vaubrun qui prennent la part la plus active à ces créations étranges.

« On jouait des comédies, écrit madame de Staal dans ses Mémoires, ou l'on en répétait tous les jours. On songea aussi à mettre les nuits en œuvre, par des divertissements qui leur fussent appropriés. C'est ce qu'on appela les *Grandes Nuits*. Leur

commencement comme de toutes choses, fut très simple. Madame la duchesse du Maine qui aimait à veiller passait souvent la nuit à faire différentes parties de jeu. L'abbé de Vaubrun, un de ses courtisans les plus empressés à lui plaire, imagina qu'il fallait, pendant une des nuits destinées à la veille, faire paraître quelqu'un sous la forme de la Nuit enveloppée de ses crêpes, qui ferait un compliment à la princesse de la préférence qu'elle lui accordait sur le Jour... » (1)

*
* *

Entre Sceaux et Saint-Maur où étaient les Condé s'établit un échange continuel de fêtes galantes. Saint-Genest et Malézieux font les invitations pour la duchesse du Maine; c'est Chaulieu qui fait celles de M. le Duc à Saint-Maur. Il imagine des réjouissances païennes qui ne sont ni moins extravagantes ni moins licencieuses que les Grandes Nuits de Sceaux.

(1) Madame de Staal, *Mémoires*.

Portrait de la duchesse du Maine.

Voici la description de l'une d'elles :

« Dans un lointain, on découvrit une troupe de faunes, de sylvains, de chèvrepieds et de satyres : ils mouraient d'envie d'être de la partie, mais par respect pour vous (la duchesse du Maine) je leur avais fait défendre d'approcher. M. le comte de Fiesque, pour vous faire honneur, et peut-être pour s'en faire un peu aussi, s'était mis à la tête de cette illustre compagnie et voulait à toute force vous donner un petit divertissement avec quelques entrées de ballet dont Pan avait fait les pas et lui la musique. Je lui fis signe de s'éloigner brusquement avec ses capripèdes; mais... malgré toutes mes défenses, il s'approcha tout en colère, et, après avoir murmuré quelques mots inarticulés que je n'entendis pas, il finit par me dire qu'il ne fallait point tant faire les réservés et que nous passions notre vie avec des gens que nous estimions fort, qui n'étaient pas autres que ces honnêtes gens qu'il voulait nous présenter...

» A cela je n'eus rien à répondre et il fallut bien souffrir que mon factotum

Puisqu'il en avait tant d'envie
Vint danser avec son follet
Et sa burlesque compagnie
Une figure de ballet...

» Il n'y avait plus de là qu'à monter au château, pour s'en aller souper; mais dès que l'on fut au haut de la terrasse, on aperçut au loin une grosse troupe qui avait l'air d'une cour. La bizarrerie et la magnificence des habits nous arrêta. D'abord,

On prit pour une mascarade
Ou quelque chose d'enchanté
Un certain air de majesté
Qui régnait en cette brigade.
Les dames portaient vertugade,
Les chevaliers collet monté,
Pourpoint de satin à taillade
Et longues dagues au côté.

» En approchant, je fus tant étonné de voir que cette compagnie conservait toujours ce même air de gravité et ne se mettait guère en peine de vous céder le haut du pavé ni de vous faire la moindre cérémonie. Cela redoubla ma curiosité et comme je soupçonnais toujours ce spectacle-là d'être un trait d'imagination poétique ou d'enchantement je détachai l'abbé de Chaulieu, expert en pareilles matières, pour découvrir ce que tout cela pouvait être...

» C'était Catherine de Médicis qui se promenait au pied de son château avec la plupart des poètes

de la cour de François Ier et d'Henri II. Elle avait les deux Marot, père et fils, Saint-Gelais, du Bellay, Ronsard et quelques autres. Comme elle sait le goût que vous avez pour les vers et que c'était une des plus polies et des plus spirituelles princesses du monde, elle vous avait fait la galanterie d'amener tous ses poètes pour vous divertir, comme vous et moi avions amené les nôtres. On allait entrer en conversation qui apparemment, avec une pareille compagnie, eût été fort vive; nous allions voir pleuvoir, parmi tous ces nourrissons d'Apollon, les virelais, ballades, chants royaux, épigrammes et madrigaux; mais par malheur il fit un éclair; un chanoine de Saint-Maur qui se trouva là eut peur; il fit un grand signe de croix et tout disparut.

» Il n'y eut donc plus qu'à entrer dans le salon où l'on trouva deux grandes tables magnifiquement servies. Si les Muses aimaient autant le vin de champagne que le poète qui vous écrit ceci, vous auriez une belle description du repas et de toutes sortes de vins qui y étaient; mais ces vieilles précieuses ne boivent que de l'eau. »

*
* *

Chaulieu, on l'a déjà vu, ne put échapper aux conséquences physiologiques de ces beuveries continuelles. S'il ne se chagrine point d'avoir le « ventre pointu », parce qu'il compte sur les agréments de son esprit pour faire oublier aux femmes les disgrâces de son corps, il commence à s'émouvoir des attaques de plus en plus fréquentes de la goutte.

Dans ses lettres, il rit courageusement de cette maladie « dont Vénus est la mère et Bacchus le père ». Il invite ses belles amies à le venir voir, et leur assure galamment que ces visites le guériront.

J'ai mis toute ma confiance
En vos yeux noirs...

écrit-il à la comtesse de Stafford qui lui répond qu'elle a les yeux d'une autre couleur mais qu'elle viendra quand même le visiter.

Les attaques, cependant, se succèdent de plus en plus fréquemment. Dans une lettre sur la mort de la duchesse de Mazarin, il annonce qu'il vient d'en avoir trois en six mois.

D'autres maladies l'assaillent. Il a une fluxion aux yeux. Peu à peu il va perdre la vue.

Tantôt un déluge d'humeurs
De sucs empoisonnés inonde ma paupière;
Mais ce n'est pas assez d'en perdre la lumière,
Il faut encore que son aigreur
Dans d'inutiles yeux me forme une douleur
Qui serve à ma vertu de plus ample matière.
La Goutte, d'un autre côté.
Me fait depuis vingt ans, un tissu de souffrance.

Mais cette heureuse philosophie qui l'a toujours préservé des tourments inutiles dans ses aventures galantes le laisse « tranquille et gai » au milieu de la douleur ; la tempête peut gronder autour d'un rocher, elle en respecte le faîte.

*
* *

D'autres souffrances plus pénibles troublent sa vieillesse. Tous ses amis les plus chers disparaissent, Chapelle qui lui enseigna l'art des rimes redoublées, La Fare, son commensal favori, la duchesse de Bouillon sur laquelle il écrit avec tristesse :

Quoi donc ! quand j'espérais qu'à mon heure fatale
Tu recevrais mon âme à nos derniers adieux,
Et que ton amitié, pour moi toujours égale,
Peut-être en soupirant me fermerait les yeux ;
C'est moi qui te survis et ma douleur profonde
N'a, pour me consoler dans l'excès de mon deuil,
Que de porter ton nom jusques au bout du monde,
De jeter tous les jours des fleurs sur ton cercueil,
Chanter tes agréments et célébrer tes charmes,
Dans ces vers mille fois effacés par mes larmes.

La mort de La Fare surtout l'affecte cruellement. La philosophie cette fois ne lui apporte aucune consolation.

J'entends que la raison me dit que vainement
Je m'afflige d'un mal qui n'a point de remède,
Mais je verse des pleurs dans le même moment
Et je sens qu'à ma douleur toute ma vertu cède.

***

Il va fréquemment à Fontenay. Les séjours y sont chaque fois plus longs. Là, il vit en sage au milieu de la nature qu'il aime d'une ardeur bien rare chez

ses contemporains. Des souvenirs de sentiment donnent un particulier attrait à ce séjour. C'est là qu'il a pleuré pour ses premières maîtresses. Un lit de fleurs lui rappelle quelque tendre baiser. Sur le tronc d'un tilleul il grava des vers.

Peu à peu l'idée de la mort le hante, l'obsède, mais jamais ne le terrifie. Il regrette seulement de subir la loi commune ; les peines éternelles dont la religion menace ceux qui ont trop joyeusement vécu le laissent dans l'indifférence. Il en parla autrefois pour en rire. Un vague déisme le convainc maintenant de l'impossibilité de l'enfer. Un dieu vindicatif est une création de dévots sans intelligence. Dieu ne peut être que bon, donc il ne peut se venger de pauvres mortels qu'il a créés sujets à l'erreur et à toutes les faiblesses humaines. Et enfin l'amour est-il donc une faiblesse ? Comment peut-on faire un crime de l'usage des biens que le Créateur fit à la créature ? Et comment surtout

> ...traiter de chose impure
> Le remède que la nature
> Offre à l'ardeur des passions,
> Quand d'une amoureuse piqûre
> Nous sentons les émotions.

Ces vers sont de 1708 et il avait encore douze ans à vivre. Il les emploiera à se plaindre sans amertume de la vieillesse. Il croira toujours sa dernière heure venue, comme plus tard Voltaire. Les joies des autres, les plaisirs qu'il a si constamment recherchés ne lui inspireront que de la mélancolie.

Cependant, le galant abbé ne pouvait s'éteindre ainsi dans une morose vieillesse. L'amertume que nous avons découverte dans quelques vers, il continue de la cacher soigneusement au monde. Il assiste encore aux réjouissances de Saint-Maur et du Temple ; il donne des conseils à Voltaire ; il est fier de voir ses disciples en Épicure, le chevalier de Bouillon et le grand prieur, s'adonner avec une fougue juvénile à l'entraînement des passions.

Et enfin, à quatre-vingts ans, alors qu'il est aveugle, perclus de douleurs, il aime encore une dernière fois. La flamme de ce cœur ardent devait briller jusqu'à la dernière minute de sa vie. Ce fut la piquante et spirituelle Delaunay, devenue plus tard M^me^ de Staal, qui recueillit, avec fierté mais sans enthousiasme, les dernières aspirations amoureuses de Chaulieu.

# IX

# REQUIESCAT

## IX

### LES DERNIÈRES AMOURS DE L'ABBÉ DE CHAULIEU SA MORT.

M^lle^ Delaunay n'était pas jolie et la petite vérole qu'elle avait eue dans un âge tendre n'avait pas trouvé grand chose à prendre sur sa figure. Mais Chaulieu était presque aveugle quand il fit sa connaissance, et de plus, il approchait de sa quatre-vingtième année.

Tout de suite il fut séduit par l'esprit si particulier de l'illustre femme de chambre. Comme il ne pouvait admirer une femme sans l'aimer, il para

celle-ci en imagination de tous les charmes du corps.

Jusque vers la fin de 1713, M^lle^ Delaunay était une obscure suivante de la duchesse du Maine. Une lettre qu'elle eut l'occasion d'écrire à Fontenelle au nom de sa maîtresse attira tout de suite l'attention des beaux esprits sur elle. L'abbé de Chaulieu, jusqu'à ce moment-là, ne s'était jamais avisé de lui parler, car cet abbé de cour ne recherchait que les grandes dames et les filles d'opéra; mais alors il voulut s'entretenir avec elle.

Il la vit fréquemment et comme il n'était pas homme à se contenter d'un simple commerce intellectuel, il en vint à l'aimer.

Toi seule ranimant, par d'inconnus efforts,
D'une machine presque usée
Les mouvements et les ressorts
As fait renaître encor, dans une âme glacée,
Les fureurs de l'amour et mes premiers transports.

Mais ce penchant, il ne tarda pas à en convenir, n'était plus de saison. Il a beau se sentir disposé, lui l'ami d'Epicure, à sacrifier son repos et sa liberté, M^lle^ Delaunay sait lui faire comprendre qu'il n'est

plus à l'âge où les hommes peuvent espérer un amour mutuel.

Il paraît se résigner. En réalité, il doit être heureux de se voir maintenu dans les limites d'un commerce sentimental. Il devient le patito de sa jeune et spirituelle amie. Il lui écrira ou la verra tous les jours. Il ne cessera d'avouer pour elle « un goût effréné » ; mais, comme il est goutteux et asthmatique, on est porté à croire que ses émotions restaient purement cérébrales.

Elle lui inspire des petits soins constants, des vers d'amour et des déclarations d'un tour particulier.

« Si ce malheureux accès d'ennui qui vous prit hier vers les six heures allait revenir, voulez-vous que je vous envoie mon carrosse pour aller voir M^lle^ de Grieu pendant que je serai en quelque autre endroit dans ces quartiers-là ? Je vous irai prendre et vous ramènerai... »

Il lui offre même de la conduire chez Silly qu'elle aime.

Un autre jour, il se rend avec un pétillement d'imagination à un souper où il doit la rencontrer. Elle n'y est pas et il se lamente.

Elle lui devient de plus en plus nécessaire. Les visites qu'il lui fait durent parfois quatre heures.

S'il manque un rendez-vous d'elle pour aller donner son avis sur un opéra chez le président Hénaut, il maudit cette réputation mondaine qui l'oblige à s'ennuyer avec bienséance quand il voudrait se divertir par goût.

« Je serai demain à vos ordres pour tout ce qu'il vous plaira », lui écrit-il à cette occasion.

Il ne cesse de s'offrir ainsi à la distraire. « Qu'ordonnez-vous pour aujourd'hui ? » demande-t-il à peu près dans toutes ses lettres. Il chante partout ses louanges. Il refuse un souper avec la maréchale d'Estrées, car il ne peut se résoudre « à mettre en usage quelques talents de plaire » qui lui restent pour d'autres que pour elle.

Faire toutes les volontés de M^lle^ Delaunay, flatter ses fantaisies, lui donner des plaisirs, ne jamais la contraindre, voilà quel est son unique souci.

Mais toutes les galanteries qu'il lui débite ne le troublent qu'en façade. Pas un moment il ne perd cette clairvoyance qui l'a prémuni toujours contre les vaines douleurs de la passion. Il simule la jalousie : on est bien obligé de croire, pour les raisons physiologiques énumérées plus haut, qu'il ne s'illusionne guère. Seulement, ce devait être pour cet incorrigible galant une distraction bien vive d'essayer, une dernière fois, au seuil de la mort,

des manœuvres, des petits soins, des paroles tendres qui lui avaient permis de remporter autrefois tant de lauriers d'amour.

Sa tactique n'est pas variée : il flatte. Elle serait infaillible, s'il n'avait pas quatre-vingts ans. Il flatte toujours. Il reconnaît à son amie le talent de plaire et une distinction rare dans les manières : « A vous voir hier à table avec M. le Grand Prieur, on dirait que vous avez passé votre vie avec le prince d'Auvergne et le duc de la Ferté. » Voilà des compliments qui devaient être agréables à M^lle^ Delaunay et qui la consolaient un peu de sa situation médiocre dans le domestique de la duchesse du Maine.

Aussi Chaulieu peut-il lui écrire : « J'ai lieu de croire que vous ne vous ennuyez pas avec moi : appelez cela coquetterie, penchant, goût, plaisir, sympathie, volupté, amour, passion, amusement, amitié, je vous laisse le choix des armes et des noms. Je crois qu'en bon français cela s'appelle s'aimer. » Il exagérait un peu. Il sut se rendre indispensable à M^lle^ Delaunay, mais les sentiments qu'elle nourrissait à l'égard du barbon galant ne ressemblaient guère à l'amour. Ce n'était qu'une satisfaction bien féminine de ranger sous ses lois un homme spirituel et célèbre.

Il s'en aperçoit et sa passion peu à peu froidit : « Mes fureurs sont calmées, je suis précisément dans l'état où vous me demandez; où occupé de faire tous les plaisirs de votre vie, de vous fournir des comtes d'Albert, de vous passer des grands prieurs si vous voulez, de vous ramasser autant d'amants qu'en eut Pénélope; ne vous contraindre jamais et vous laisser faire tout ce que vous voulez. Je veux toujours recevoir de vous comme une grâce, comme une faveur, tout ce vous voudrez faire pour moi, sans vouloir jamais prendre de droit, ni affecter la moindre autorité avec vous. »

De fait, il se montre d'un dévouement inlassable Il est serviable comme savent l'être les vieillards amoureux. Tous les jours il met son carrosse à la disposition de M^lle^ Delaunay. Il lui envoie des livres, des figues, et protège efficacement tous les amis qu'elle lui recommande.

Il lui offrait même de l'argent, avec insistance; mais elle refusait.

— Je vous conseille, lui dit-elle un jour qu'il la pressait d'accepter mille pistoles, je vous conseille de ne pas faire de pareilles offres à bien des femmes, vous en trouveriez quelqu'une qui vous prendrait au mot.

— Oh! je sais bien, dit-il, à qui je m'adresse.

« Il m'exhortait souvent à la parure, ajoute Mlle Delaunay, et tâchait de me faire honte de n'être pas mieux mise. — Abbé, lui disais-je, je me trouve parée de tout ce qui me manque. » N'ayant d'autre ressource que ses soins, il les redoublait sans cesse. Il m'écrivait tous les matins et me venait voir tous les jours, à moins que je ne l'agréasse pas. La lettre était pour savoir mes volontés; et quand je préférais son carrosse à sa personne, il me l'envoyait sans murmure, et j'en disposais sans façon. J'avais la puissance despotique sur toute sa maison. On a rarement l'autorité en main sans en abuser : j'exerçai la mienne, entre autre occasion, pour un petit laquais qui m'apportait ses lettres. Il vint un jour m'apprendre que son maître l'avait chassé; je lui dis, sans m'informer s'il avait tort ou raison : Retournez chez lui et lui dites que vous y resterez, parce que tel est mon plaisir. »

Chaulieu reprit son laquais avec soumission. Et bien que celui-ci ne fît pas honneur à sa protectrice, il resta en place.

Mais une sorte de justice immanente punit Mlle Delaunay de son despotisme. Elle connut elle-même l'indifférence de ceux qu'elle aimait et

elle en souffrit. L'abbé la consolait de son mieux. On a vu qu'il s'ingéniait à lui créer des distractions et à lui trouver des amants.

« Nous ne valons pas le moindre petit satyre, écrit-il en parlant de lui et du comte d'Albert. Il faut que quelque chèvre-pied étranger, charmé de vos appas, soit venu des bois voisins s'établir dans le parc de Sceaux pour vous entretenir quelquefois ; car dans la revue que j'ai faite de toute la compagnie de Sceaux et de toute votre maison, j'y trouve peu de satyres. S'il avait été question de quelque expédition nocturne, de vitres cassées ou de portes enfoncées, j'aurais tout d'un coup trouvé sous ma main D... ; mais je ne sais pas s'il réussit dans les bosquets comme il fait dans une chambre. Quoiqu'il en soit, j'attendrai votre histoire avec impatience et je l'écouterai avec plaisir. »

La conspiration de Cellamare vint troubler ce doux commerce. La duchesse du Maine y est compromise et M^lle^ Delaunay, accusée de complicité, est enfermée à la Bastille. Elle trouvera l'occasion de ne pas s'y ennuyer, le gouverneur lui faisant la cour et Chaulieu venant la voir. Mais la maladie accable de plus en plus l'abbé. Quand son amie est délivrée, il est à la veille de mourir. Il avait été fortement ému par la captivité de M^lle^ Delaunay ;

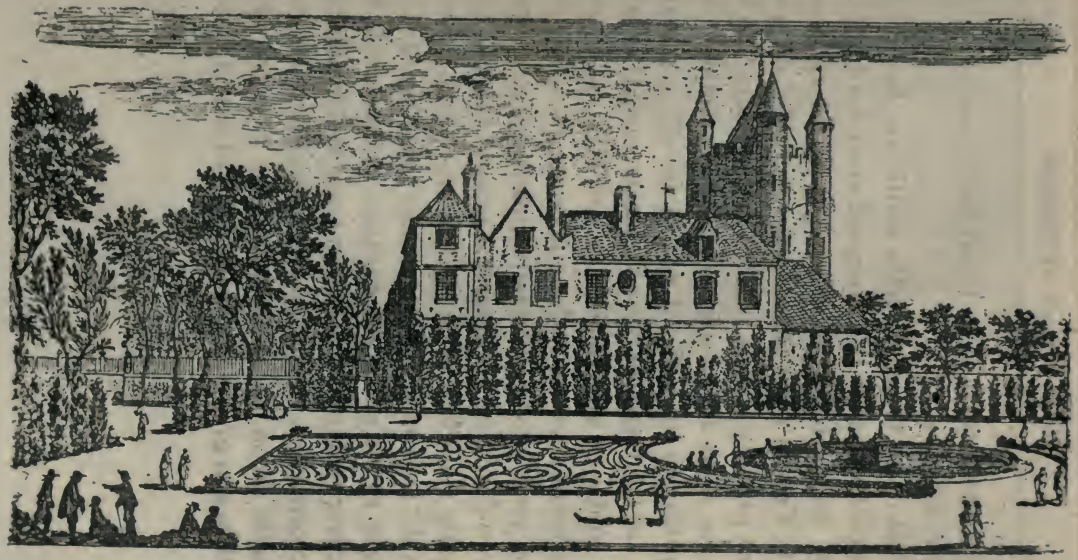

Maison et jardin du Grand-Prieur, au Temple.

quand elle le revit, il ne parut guère touché de la savoir délivrée.

Voilà donc terminée cette amitié sur la pureté de laquelle nous ne laissons pas d'avoir des doutes, après en avoir examiné avec soin les vestiges écrits. Ce que nous connaissons de l'abbé, de son esprit pratique, de sa parfaite connaissance de la femme, nous autorise à penser que le simple rôle de patito ne lui suffisait pas. Il ne s'illusionnait pas sur les disgrâces de sa vieillesse, mais il savait par contre ce que valaient sa notoriété, sa situation mondaine, sa fortune. D'autre part, s'il ne nous reste aucun document précis qui permette de conclure à un commerce d'amants entre la spirituelle soubrette et le vieil abbé, il faut penser que Mlle Delaunay n'a pas voulu tout dire d'elle-même et qu'elle s'est engagée seulement à se montrer en buste. Il est donc assez vraisemblable de croire que le dévouement de Chaulieu était une galante façon de reconnaître des faveurs auxquelles son grand âge ne lui donnait aucun droit.

*
* *

## LA PROMENADE DU MATIN

Belles, qui le matin d'une gaze voilées
Prenez le frais des Boulevards
L'Amour, en tapinois, est dans les contrailles,
Qui sur vous fixe ses regards

Un Abbé plus modeste, en baissant la paupière
Fait croire qu'il n'y touche pas
Mais il sait à propos gagner la Bouquetière
Pour oser de plus près admirer vos appas

Chaulieu mourut le 27 juin 1720. Il fut enterré à Fontenay, dans cette terre qu'il revoyait chaque année avec tant de joie et qu'il a chantée avec un goût de la vie champêtre assez rare à cette époque. Un incident curieux marqua son dernier voyage.

« Un bénédictin de Saint-Denis fut chargé d'accompagner le corps pour le remettre entre les mains du curé ; mais le moine s'enivra en route et s'endormit profondément. On le laissa dans l'auberge, et le valet de chambre fut seul chargé du message. Il arriva vers minuit. Le curé, qui savait combien l'abbé était facétieux, crut que c'était une plaisanterie de sa façon. Il refusa d'ouvrir l'église pour lui rendre les derniers devoirs, et il envoya le cercueil au cimetière, bien persuadé que l'on n'y trouverait qu'une bûche. Sa surprise fut extrême quand il reconnut réellement le corps de l'abbé de Chaulieu revêtu de ses habits sacerdotaux. Le pauvre curé s'empressa de réparer sa faute, mais ce scandale avait fait du bruit dans la contrée. L'archevêque de Rouen manda le curé et le punit par deux mois de séminaire pour avoir manqué à un prêtre et à son seigneur (1). »

(1) Chaulieu. *Edition du Marquis de Béranger.*

Certains détails de ce récit dénotent, de la part du marquis de Béranger, une grande ignorance des choses ecclésiastiques ; c'est à lui que nous devons la publication des lettres inédites de l'abbé, mais il n'apparaît pas qu'il se soit bien documenté sur la vie de Chaulieu puisqu'il semble ignorer que celui-ci était simplement tonsuré. L'anecdote cependant méritait d'être rapportée et les réserves qu'on vient de faire n'en diminuent pas la drôlerie.

Voici maintenant la lettre que Voltaire adressait au duc de Sully pour lui annoncer la mort de l'Anacréon du Temple :

Peut-être des larmes aux yeux,
Je vous apprendrai pour nouvelle
Le trépas de ce vieux goutteux
Qu'anima l'esprit de Chapelle :
L'éternel abbé de Chaulieu
Paraîtra bientôt devant Dieu ;
Et si d'une muse féconde
Les vers aimables et polis
Sauvent une âme de l'autre monde,
Il ira droit au Paradis.
L'autre jour à son agonie,
Son curé vint de grand matin
Lui donner en cérémonie,
Avec son huile et son latin,
Un passeport pour l'autre vie.

Il vit tous ses péchés lavés,
D'un petit mot de pénitence,
Et reçut ce que vous savez
Avec beaucoup de bienveillance.
Il fit même un très beau sermon,
Qui satisfit tout l'auditoire.
Tout haut il demanda pardon
D'avoir eu trop de vaine gloire.
C'était là, dit-il, le péché
Dont il fut le plus entiché ;
Car on sait qu'il était poète,
Et que, sur ce point, tout auteur
N'a jamais eu l'âme bien nette.
Il sera pourtant regretté
Comme s'il eût été modeste ;
Sa perte au Parnasse est funeste,
Puisque seul il était resté
D'un siècle plein de politesses.

II

# Abbé Claude-Henri DE FUZÉE DE VOISENON

## I

PORTRAIT DE L'ABBÉ DE VOISENON. — SON ENFANCE. — SA NOURRICE. — A DOUZE ANS, IL ÉCRIT A VOLTAIRE. — IL COMPOSE SA PREMIÈRE PIÈCE. — UNE TRAGÉDIE AU COLLÈGE. — SA MARRAINE, MADAME DOUBLET. — PETITE POIGNÉE DE PUCES ! — COMÉDIES DE SALON : L'*Heureuse Ressemblance* ET LA *Tante supposée*. — SA MALADIE ET SON DUEL. — ENTRÉE AU SÉMINAIRE.

Avec l'abbé de Voisenon, c'est une autre manière de libertinage que nous allons étudier. Le spirituel « évêque de Montrouge » sera, comme l'Anacréon du Temple, un aimable épicurien et nous le verrons également préoccupé des délices

de la table et des charmes de la femme. Il chantera ces deux formes les plus connues de la volupté en de petits vers tournés lestement, en des contes d'une audace qui nous stupéfie.

Mais certaines disgrâces physiques, santé précaire et crises d'asthme, ne lui permettront pas d'être un compagnon de plaisir aussi joyeux et infatigable que l'abbé de Chaulieu. Il vécut beaucoup moins longtemps que son illustre maître ès-sciences épicuriennes et la faiblesse de sa constitution l'éloigna des déportements trop mouvementés. Bien qu'on lui connaisse plusieurs aventures et qu'on soit en droit de soupçonner qu'il fut le héros de quelques autres, il était marqué surtout pour être l'homme d'une seule femme.

Un charmant ménage se rencontra, dont l'épouse était une artiste à la mode et le mari un auteur dramatique de talent, Favart. L'abbé de Voisenon devint l'ami de son confrère et l'amant de la Chantilly, sa femme. Ce fut l'habituel ménage à trois et, chose digne de remarque, le mari n'en apparut ridicule ni odieux : dans les lettres où il parle de son rival — toujours favorablement — il ne montre guère que cette grande et inaltérable naïveté qui est une sorte de grâce d'état pour les hommes en puissance de jolie femme.

Voisenon, du reste, on vient de le remarquer en passant, n'avait pas une constitution dont pût s'inquiéter un mari soupçonneux. Puis, c'était un collaborateur précieux pour Favart. Il avait de l'esprit, donnait des idées, corrigeait, annotait les pièces. Enfin, un certain don d'ironie le rendait redoutable à ses ennemis et lui permettait de mettre toujours les rieurs de son côté.

Dans le feu de ses yeux, la saillie étincelle,
Sur ses lèvres on voit le Ris fin et moqueur;
Mais sa bouche retient l'épigramme cruelle.
Le trait en s'échappant ferait saigner son cœur.

Ce quatrain qu'on trouve au bas d'un portrait de l'abbé est de son ami Cosson. En effet, ce fut une particularité de l'esprit de Voisenon de rester aimable, sans amertume. Sur ce point encore il se montre le disciple inconscient de l'abbé de Chaulieu dont l'aménité répugnait à la satire méchante. Sans doute, Voisenon, ainsi qu'on le verra plus tard après la disgrâce de Choiseul, témoignera une certaine maladresse dans l'ironie. Mais précisément, il ne faudra voir là qu'une maladresse et non une méchanceté que démentirait, d'ailleurs, toute sa vie.

Il fut un prêtre assez peu recommandable qui préférait aux offices religieux la pompe des théâtres et le culte des femmes. Mais il se montra toujours un ami très sûr, charitable, voire même courageux.

*
* *

Claude-Henri de Fuzée de Voisenon naquit le dimanche 1er juillet 1708 à Paris, et non le 8 juillet au château de Voisenon, comme s'accordent à le dire la plupart de ses biographes.

Sa mère, d'une santé chancelante, avait déjà eu un fils. Elle ne put donner au second un sang généreux, et, peu de mois après l'avoir mis au monde, elle mourait de langueur, à l'âge de vingt et un ans.

A cette origine malheureuse vinrent s'ajouter d'autres déboires. On tomba mal dans le choix d'une nourrice. Il eût été difficile, d'ailleurs, de tomber mieux, un seul échantillon de ces précieux auxiliaires se trouvant dans le pays. La remplaçante paraissait robuste, mais en réalité elle souffrait d'un asthme et crachait le sang. Un lait, puisé à

pareille source, ne pouvait guère améliorer l'état constitutif de l'enfant. Voisenon resta donc toujours souffreteux, au point qu'il accusa plus tard la nature de l'avoir fait dans un moment de distraction.

Les documents nous manquent sur les premières années de l'abbé. Il faut s'en rapporter aux renseignements assez vagues que donne la comtesse de Turpin en tête de son édition :

« Son enfance fut une maladie continuelle, dont chaque jour semblait devoir être le dernier. Parvenu contre toute espérance à sa septième année, son père ne songea qu'en tremblant à son éducation. On n'exige guère des instituteurs que des mœurs et de l'habileté : on en chercha pour un tel élève qui joignissent à ces qualités essentielles une patience à toute épreuve. Son père n'osa même pas s'en rapporter à eux ; il dirigea leur conduite et partagea leurs soins ; mais il s'aperçut bientôt que la nature avait été plus libérale dans la construction morale de son fils que dans la formation de ses organes (1). »

(1) *Œuvres complètes de M. l'abbé de Voisenon* Paris. Moutard, 1781, tome 1er p. VI.

En cinq années, s'il faut en croire la flatteuse biographe, le jeune Voisenon en sut autant que ses maîtres. Doit-on voir là une exagération bien naturelle sous la plume d'une amie qui fut en même temps une admiratrice? Ou plutôt, il ne serait pas invraisemblable que la réalité eût été conforme à ce récit ; dans ce cas, du reste, on serait autorisé à croire que la science de pareils maîtres était assez restreinte.

Une certaine précocité dans les vers acheva d'illusionner son père sur les mérites du jeune Voisenon. A l'âge de onze ans il adressa une épître rimée à Voltaire qui faisait de brillants débuts avec Œdipe et les premiers chants de la Henriade. Voltaire, épistolier déjà infatigable, répondit. On ne s'en étonnera point. C'est par des lettres qu'il aida le plus à sa réputation : il répondait toujours quand son correspondant, du moins, était de bonne famille et capable de servir sa gloire.

Voisenon, encouragé, risqua une seconde épître et Voltaire lui répondit encore : « Vous aimez les vers ; je vous le prédis, vous en ferez de charmants ; soyez mon élève et venez me voir. »

Tels furent les débuts d'une amitié que la mort seule devait détruire.

*
* *

Au collège, le jeune poète ne manqua pas de poursuivre ses essais littéraires. Comme son maître, les épigrammes le séduisirent, parce qu'il avait l'esprit naturellement caustique. Son père se disposait à l'éloigner du monde et le destinait à la prêtrise. Mais il ne semble pas que Voisenon se soit préparé de bonne heure à l'état ecclésiastique. Il faisait surtout des poésies légères et, comme la plupart des collégiens, du théâtre.

Une chanson, due à Favart, esquisse allègrement cet antagonisme entre les projets de la famille et les dispositions de l'enfant.

Dès quinze ans cet enfant lutin
Avait un esprit libertin,
Faisait des épigrammes,
Etait railleur et ferrailleur,
Mais ce qu'il avait de meilleur,
C'est qu'il aimait les femmes.
Oh ! disait monsieur son papa,
Un grand vicaire on fera,

Eh! zon zon zon
Il sera fort bon
Pour diriger leurs âmes (1).

La tragédie aussi le tente, non pas l'austère tragédie de Corneille où, dans la lutte du devoir et de la passion, le devoir est toujours assuré du triomphe, mais la tragédie passionnelle de Racine. Et c'est la plus passionnée des femmes qu'il choisira pour en faire son héroïne, Didon. Avec la collaboration de deux camarades : Le Franc de Pompignan et de Montessu, il ne se contentera pas seulement d'ébaucher son œuvre, ce qui est commun à la plupart des collégiens en mal de littérature ; il la mènera encore à bien et, plus tard, un des trois auteurs en reprendra plus sérieusement l'idée.

« Nous composâmes tous trois beaucoup de petits ouvrages, dit-il. Le plus supportable fut une tragédie de Didon, en un acte. Montessu, devenu conseiller au Parlement, mourut de la petite vérole qu'il gagna dans un voyage qu'il fit furtivement à Paris, quoique exilé avec le Parlement. Il était

(1) *Œuvres de Favart.*

Protaugolle d'Un damoiseaux autrement
dit le miroir Curieux des passe Volents de la galenterie
Qui este qun abbé dans le temps d'apresent cest Un Surtout de bagatelle
Vn petit Coquet tout plaisam
Qui Seais du coin de longle ouvirS a tabatiere
De temps en temps carresser Son Collet
Tourne Son Chapeau de maniere quil fasse tous jours le godet
Il va aux Vuilleries tien vne dame par la main
Es pargne Vn pied prest acrotter le Sien
Il va ala comedie ralle de Ses yeux les actrice les plus Iolies
Voy la dun Jeune abbé la fidelle pinture
Ou la Coppie en mignature
se Vend A Paris chez F. Guerard vis a vis la Fontaine St Severin a l'image notre Dame.

venu voir la comédienne Labatte dont il était éperdu. Le Franc s'en alla à Montauban et moi à Boulogne. J'y fis des mandements et Le Franc m'apporta sa *Didon* en cinq actes dans laquelle il eut la prudence de ne rien insérer de la nôtre... »(1)

*
* *

Son esprit, sa vivacité naturelle, ses premiers essais poétiques furent mis en valeur à cette époque par une espèce d'impresario littéraire, Madame Doublet. Madame Doublet était la marraine de Voisenon. C'est chez elle que se réunissaient certains beaux-esprits pour y rédiger des nouvelles de la cour et de la ville, dont Bachaumont confectionna plus tard ses fameux mémoires. Avec une telle protectrice, le jeune poète fut aisément admis dans les meilleures sociétés. L'abbé de Bernis devint alors son ami ; puis ce furent successivement le duc de la Vallière, le marquis de Poli-

(1) Le Franc de Pompignan. *Anecdotes littéraires.*

gnac, celui qui l'appelait « petite poignée de puces ».

Il fut choyé partout. Mais la gloire grandissante de Voltaire et ses goûts personnels l'attiraient vers le théâtre. Il écrivait des pièces, sans lassitude, avec cette ardeur que les jeunes gens ont accoutumé d'apporter dans toutes leurs entreprises. Legrand, acteur et poète comique, lut ces premières œuvres ; il reconnut, sous une facture indécise, des qualités réelles et il encouragea l'auteur à suivre la carrière dramatique.

L'impatience de Voisenon ne lui permettait pas d'attendre l'âge d'être joué dans un grand théâtre. Des scènes plus modestes, mais tout aussi retentissantes, s'offraient à lui : les salons. Ce fut dans un salon qu'il donna sa première pièce, un acte en vers. Il n'avait pas vingt ans quand il fit représenter l'*Heureuse ressemblance*.

Le sujet se trouve tout préparé. C'est une aventure dont il est témoin ; il n'a qu'à la distribuer en scènes.

« Il était dans la terre d'un de ses amis, près de Rouen, raconte son éditeur. La rentrée du parlement attirait beaucoup de monde dans les environs de cette ville : parmi les personnes qui étaient à cette campagne, il y avait un frère et une sœur jumeaux : leur ressemblance était si frappante que

sans la différence des vêtements, on ne les eût point reconnus ; la sœur du chevalier était l'amie intime d'une jeune demoiselle dont le bien était considérable et qui avait fait une forte impression sur le cœur du chevalier ; il ressemblait trop à sa sœur pour ne pas intéresser son amie ; l'intérêt augmentait chaque jour d'un côté et la passion de l'autre. »

Sur ces entrefaites, on proposa de donner un bal masqué. Les deux jumeaux changèrent d'habits sans en rien dire et le jeune homme déguisé en jeune fille reçut, pendant le bal, les confidences de celle qu'il aimait! Elle ne lui cacha pas, croyant parler à son amie, qu'elle était éprise du chevalier mais elle lui recommanda de garder le secret.

Après le bal, quand la véritable sœur, nullement prévenue, s'approcha de son amie, celle-ci voulut reprendre la conversation sur un sujet dont elle ne se lassait pas. Quiproquo, on ne s'entend pas. Alors le chevalier vient avouer sa douce supercherie et, à quelques semaines de là, on célébrait le mariage.

C'est à l'occasion de cette fête que l'abbé composa sa pièce. Elle fut jouée quelques jours après le mariage et les acteurs — détail piquant — étaient les propres héros de l'aventure.

*La Tante supposée*, une autre comédie, en trois actes et en prose celle-là, fut également représentée dans un théâtre de société. On y retrouve le même procédé de mascarade. La scène se passe à Smyrne ; non pas que le choix de ce pays serve de prétexte à une peinture des mœurs locales que, du reste, Voisenon ignorait tout à fait, mais les modes musulmanes autoriseront le travestissement du principal personnage et lui permettront, dans un pays où il est inconnu, de passer pour une femme, les vêtements de cette contrée étant à peu près les mêmes pour les deux sexes.

*
* *

Nous savons qu'à cette époque le filleul de madame Doublet, introduit dans les meilleurs sociétés, mena une vie dissipée. Mais les renseignements nous manquent pour illustrer d'anecdotes le récit de sa jeunesse. Un de ses biographes nous dit seulement qu'il tomba malade.

« A peine annoncé dans le monde par quelques fredaines, il tomba malade. C'était une belle occa-

sion pour les grands parents, pour les vieux amis de sa famille, de le ramener à la résipiscence, peut-être même d'en faire un saint homme du monde et, par conséquent, un saint évêque de la cour. Le voilà plaint, soigné, caressé, un peu prêché et bientôt tellement ennuyé que, pour en finir, il se confessa aussi publiquement qu'on voulut pour l'édification générale. » (1)

Son père qui l'aimait beaucoup et qui craignait toujours de le perdre le pressait fréquemment d'embrasser l'état ecclésiastique, dans l'espoir touchant que la vie religieuse absorberait ou détruirait les appétits sensuels du jeune homme. Voisenon, cependant, ne songeait guère à se rendre aux paternels avis. Le monde lui plaisait. Les satisfactions de toutes sortes qu'il y recueillait lui semblaient préférables à tous les brillants honneurs de l'Eglise.

Mais il était superstitieux et, à la suite d'une aventure désagréable, il pensa au séminaire.

Après une de ces paroles mordantes dont il avait le secret, il fut provoqué en duel par un officier. La « petite poignée de puces » ne s'effraya pas. Il

(1) *Lettres de* L. B. Lauraguais *à Madame* ***, an X 1802.

tira l'épée et blessa dangereusement son adversaire. Ce dénoûment le fit réfléchir. Il craignait l'enfer. Toutes ses croyances religieuses se bornaient à ce curieux effroi des châtiments de l'au-delà. Le péché mortel était flagrant, beaucoup plus sans doute, dans sa pensée, que toutes ses aventures d'alcôves avec les jeunes amies de madame Doublet, ou les interprètes gracieuses de ses comédies.

« Il écrivit à son père, nous dit la comtesse Turpin, et, croyant avoir fait un divorce éternel avec les muses, il entra au séminaire, s'enfonça dans l'étude de la théologie et des Pères, et, se livrant avec ferveur à tous les devoirs de son nouvel état, il devint dans la retraite un exemple de piété, comme il l'avait été de dissipation dans le monde. »

Voisenon, un exemple de piété ! Ce revirement est bien invraisemblable de la part de ce jeune libertin. Nous allons voir en effet que, s'il pratiqua dans la suite la vertu de charité envers les humbles et les pauvres, il ne modifia guère ses occupations intellectuelles et ne songea pas à dominer son goût des plaisirs.

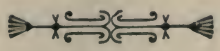

# II

# JEUNESSE

## II

## JEUNESSE

COURT PASSAGE AU SÉMINAIRE. — NOMMÉ GRAND VICAIRE DE L'ÉVÊQUE DE BOULOGNE. — UN MANDEMENT FLEURI DE RHÉTORIQUE PROFANE. — L'AUTEUR DE *Gil Blas* ET SON FILS. — UNE LECTURE DE *Zaïre*. — L'ÉVÊQUE DE BOULOGNE MEURT ET VOISENON REFUSE DE LUI SUCCÉDER. — L'*École du Monde*, PIÈCE ALLÉGORIQUE. — IL LA DÉDIE A « SA FEMME » POUR DONNER LE CHANGE. — SON PREMIER BÉNÉFICE. — IL QUITTE BOULOGNE.

Aussi bien, cette entrée au séminaire était fatale. Les complaisants biographes l'attribuent au remords, après le duel. Une autre raison bien plus impérieuse que d'incertains scrupules de cons-

cience devait déterminer la vocation de Claude-Henri de Fuzée de Voisenon.

Il était en effet le cadet de la famille. Suivant l'usage, il se trouvait ainsi destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, le seul état qui pût lui procurer des bénéfices égaux au patrimoine dont héritaient seulement les aînés. Le collet rapportait toujours quelque riche abbaye à ceux qui avaient des protecteurs et qui savaient en profiter. Les protecteurs ne manquaient pas à Voisenon, ses amis de collège, sa marraine, les admirateurs et les admiratrices de son talent dramatique et de son esprit. Un de ses parents était même évêque de Boulogne, monseigneur Henriau.

Ce fut ce dernier qui le poussa dans le monde religieux, comme madame Doublet l'avait poussé dans la bonne société. Les études théologiques de Voisenon ne durèrent pas longtemps. Il fut bien vite ordonné prêtre, dès l'année 1663, et tout de suite placé au premier rang de la hiérarchie diocésaine après l'évêque : il fut en effet nommé grand vicaire la même année.

Une ascension aussi rapide ne peut surprendre à cette époque. Il y en avait de plus brillantes, quand les prêtres étaient apparentés à de plus illustres familles, puisqu'on voit le chapeau de cardi-

nal donné à de jeunes abbés dès leur entrée dans le sacerdoce.

*
* *

Cependant, comme il est naturel, Voisenon eut des jaloux. Ses ennemis ne tardèrent pas à lui reprocher son goût des arts profanes et l'aimable licence de ses mœurs. Il les méprisa sans songer à s'améliorer ni d'une façon ni de l'autre. Sa réputation de bel esprit et de galantin lui valut d'ailleurs, auprès des dames nobles et bourgeoises de Boulogne, des marques d'estime dont il ne manqua pas vraisemblablement de profiter. Il avait une si particulière façon de parler des choses religieuses qu'on ne pouvait pas ne pas aimer sa doctrine et celui qui l'enseignait.

Il lui arriva pourtant de dépasser un jour la mesure. L'évêque de Boulogne l'ayant chargé de faire un mandement, il y versa des fleurs parfumées de rhétorique, du latin qu'il puisa dans l'antiquité païenne et toute une corbeille d'aimables arguments que la théologie n'eût jamais imaginés.

Quelques dévots s'effarouchèrent. Un libelle anonyme circula bientôt par la ville. Voisenon y était attaqué de la belle manière dans sa personne et dans la bizarrerie de son style trop profane. Scandale. Nul ne pouvait se moquer aussi impunément d'un grand vicaire. La justice voulut rechercher le coupable pour le punir. On le trouva et il fut mis en prison en attendant une condamnation exemplaire.

L'abbé en fut naturellement prévenu. Il sourit, les piqûres de ces guêpes provinciales ne pouvant le troubler ; puis il fit de pressantes démarches pour obtenir l'élargissement du prisonnier. Celui-ci, après avoir été rendu à la liberté, vint s'excuser auprès de Voisenon et le remercier.

« Vous ne me devez aucune reconnaissance, Monsieur, lui dit le grand vicaire en présence de l'évêque ; c'est à moi de vous en faire de m'avoir averti que les vérités de l'Evangile exigent de ceux qui les annoncent un style plus simple, et sur un ton plus noble et plus grave ; je n'aurais pas dû l'oublier et je vous promets de faire usage de vos conseils. »

Cette humble réponse, qui nous est transmise par l'amie de Voisenon, fut peut-être en effet prononcée. Mais le repentir de l'abbé ne devait lui

être inspiré que par son bon cœur. Il aimait le vieil évêque qui le gâtait comme son fils et il s'en voulait d'avoir risqué de compromettre la dignité du prélat, en composant pour lui un mandement trop éloigné de la prose ecclésiastique.

∴

Quand on nous dit qu'« il réglait sa conduite sur les mœurs austères » de l'évêque, il faut être moins crédule. C'est en effet pendant son grand vicariat que Voisenon se divertit à composer des pièces. Il attendit la mort de monseigneur Henriau pour les faire jouer sous un faux nom ; mais sans doute il ne cacha guère à ses amis que les belles-lettres mondaines continuaient à l'intéresser plus que les graves écrits des Pères.

De ces amis qu'il voyait le plus volontiers se trouvait l'abbé Lesage, secrétaire de l'évêque et chanoine de la cathédrale. Ce prêtre avait un autre titre à l'attention du grand vicaire, il était fils de l'auteur de *Gil Blas* et il avait à sa charge l'illustre écrivain, sa mère et sa sœur. Voisenon recevait

presque tous les jours à sa table le chanoine et son vieux père devenu presque infirme. Il a écrit de ce dernier, dans ses *Anecdotes littéraires* si malicieuses :

« C'est le premier sourd qu'on ait vu gai ; sa gaieté même était caustique ; il semblait se réjouir de son incommodité ; il ne pouvait entendre qu'avec un cornet : « *Voilà mon bienfaiteur*, me disait-» il en le tirant de sa poche. Je vais dans une mai-» son, j'y trouve des visages nouveaux ; j'espère » qu'il s'y rencontrera quelques gens d'esprit, je » fais usage de mon cornet ; je vois que ce ne » sont que des sots, aussitôt je le resserre, en » disant : je te défie de m'ennuyer. »

***

Mais les amis de Boulogne ne suffisaient pas à Voisenon. Il avait parfois la nostalgie de Paris. De là-bas on lui écrivait souvent pour lui communiquer les nouvelles à la main rédigées dans le salon de sa marraine. La charge de grand vicaire commençait à l'accabler d'ennuis ; il aurait voulu par-

Alain René Le Sage
Suite de
Desrochers

ler plus souvent de ses propres essais dramatiques, non pas seulement à son spirituel ami, Lesage, qui ne pensait plus qu'à finir dans la paix d'une petite ville une existence trop mouvementée, mais encore à ses protecteurs parisiens, à Voltaire surtout, dont l'étoile commençait à jeter le plus vif éclat. Il quitta donc, aussi souvent qu'il put, son diocèse pour se retrouver dans la capitale, au milieu d'une société épicurienne et lettrée.

Pendant un de ces voyages, il se rencontra un jour avec Louis Racine chez Voltaire qui leur lisait sa tragédie d'*Alzire* ; « Racine crut y reconnaître un de ses vers et répétait toujours entre ses dents : « Ce vers là est à moi ». Cela finit par impatienter Voisenon, qui s'approcha de Voltaire en lui disant : « Rendez lui son vers et qu'il s'en aille. »

Il revenait toujours à Boulogne sans enthousiasme. Une certaine dignité de mœurs lui était imposée là par sa situation ; il fallait tout au moins sauver les apparences et l'abbé n'avait pas la souplesse d'un Tartuffe. Il contenait à regret ses mordantes saillies qu'on provoquait au contraire à Paris. Puis le voisinage de la mer lui était funeste. Il tomba plusieurs fois malade de la poitrine.

*
* *

Or, il advint que, par une nuit de janvier, l'abbé fut brusquement éveillé par les domestiques du palais épiscopal. On venait dire à M. le grand vicaire que Monseigneur était au plus mal. Voisenon saute de son lit, vole auprès de son parent et entend celui-ci lui demander d'une voix défaillante l'extrême-onction.

Jamais l'abbé, jusqu'à ce jour, n'avait administré les derniers sacrements ; il était moins prêtre que dignitaire et moins dignitaire qu'abbé de ruelles. Il nous est permis de penser qu'il dut fort s'embrouiller dans la lecture assez compliquée des prières des agonisants, mais les erreurs possibles de l'officiant n'empêchèrent pas le vénérable évêque de gagner le ciel seize heures plus tard. Son âme partait pour les célestes séjours non sans qu'il eût béni le jeune abbé et lui eût murmuré quelques sages paroles que, dans la suite, Voisenon ne rapportait jamais sans verser des larmes.

Si l'ironie avait attiré à M. le grand vicaire quelques ennemis, son bon cœur, sa parfaite charité, sa belle humeur et sa largesse d'esprit l'avaient fait l'idole du diocèse. A peine le corps de l'évêque eut-il été enfoui dans les cryptes de la cathédrale, toutes les autorités de la ville et celles du clergé parlèrent de s'entremettre pour faire élire l'abbé de

Voisenon au siège de Boulogne. On décida d'envoyer sans retard une députation mixte au cardinal de Fleury pour le supplier de consentir à cette nomination.

Ce zèle ne faisait pas l'affaire de l'abbé. Dès qu'il fut mis au courant, il prit peur et partit tout de suite pour Versailles. Etre évêque, alors qu'il ambitionnait qu'un rayon de la gloire dramatique de Voltaire vint tomber sur lui !... Il doubla les étapes, tandis que la députation, grave et lente comme toutes les députations qui sont chargées d'une mission officielle, se dirigeait sans hâte sur la même route.

Dès qu'il fut arrivé à Versailles, Voisenon courut chez le ministre et lui demanda comme une extrême faveur de rejeter le vœu des Boulonnais.

— Et comment veulent-ils que je les conduise, expliqua-t-il, lorsque j'ai tant de peine à me conduire moi-même ?

On s'étonna fort, à la cour, de voir un jeune ecclésiastique aussi désintéressé. La réputation de l'abbé s'en accrut et quand il revint à Boulogne, il dut entrevoir que son exil ne durerait plus longtemps : ses amis allaient s'entremettre pour attirer sur lui la pluie bienfaisante des bénéfices.

Cette pluie ne tomba pas aussi vite qu'il l'eût souhaité. Il fut obligé de remplir encore ses fonctions de grand vicaire. Mais le démon du théâtre le tourmentait. Il sortit de ses tiroirs une pièce qu'il avait composée dans le silence recueilli du palais épiscopal.

Comme il n'aurait pu la faire jouer sous son nom sans déchaîner contre lui le parti toujours puissant des bigots, il garda l'incognito et, le 14 octobre 1739, le Théâtre Français représenta l'*Ecole du Monde* avec un prologue intitulé l'*Ombre de Molière*.

« L'École du monde », une froide allégorie en trois actes et en vers, n'eut pas de succès. Pourquoi ce spirituel abbé choisit-il l'allégorie ? C'est qu'il n'était pas encore débarrassé de l'influence des anciens. Aristophane lui apparaissait comme le dieu de la scène et tous les procédés du théâtre grec lui semblaient aussi éternels que les principes d'Aristote le sont aux philosophes chrétiens. De même, Voltaire, pour ses premières pièces, montrera une grande servilité dans l'application des « ficelles dramatiques. »

« J'ai donné dans l'allégorie, dit Voisenon, sur l'exemple d'Aristophane, qui a introduit avec succès des personnages bien plus métaphysiques que les miens. Persuadé que je ne pouvais m'égarer en prenant un tel modèle, j'ai voulu peindre une jeune personne que l'Age et l'Erreur tirent des bras de la Vertu ; je l'ai, pour ainsi dire, suivie par degrés ; l'Apparence la séduit ; l'Inclination se fait jour dans son cœur ; le Monde l'emporte ; elle y trouve l'Inégalité, qui lui peint tous les ridicules attachés à la plupart de ce qu'on appelle les jolies femmes ; elle en connaît l'abus. Son frère, que l'Apparence avait emmené, revient faire une image du monde plus vraie que vraisemblable, n'ayant pu en tirer en si peu de temps une connaissance parfaite. Le Malheur leur ouvre les yeux, la Vertu, que je suppose avoir pris le nom et le déguisement de Sophie, pour accompagner Damon et le préserver de tous les dangers du Monde, reparaît et leur débite des maximes qu'on aurait dû écouter avec plus d'attention : ils retournent dans son temple et renoncent aux hommes. »

C'était bien, comme il le remarque, une histoire qui frappe tous les jours, mais le spectateur n'aime guère l'allégorie au théâtre ; elle exige une trop continuelle tension de l'esprit. Voisenon ne mit

pas de fausse honte à convenir de son erreur. Il avait fait une œuvre ennuyeuse, il se promit d'être plus accessible au public dans ses prochains essais.

Réussit-il, du moins, à cacher au monde qu'il était l'auteur de cette pièce? S'il n'y parvint pas, ce ne fut pas faute de précautions. *L'Ombre de Molière* est dédiée en effet à... sa femme.

Ma femme, je te dois l'hommage de mes vers.

Les dévotes de Boulogne n'eurent donc à se signer. Si elles entendirent parler de l'*Ecole du Monde*, elles purent croire que c'était l'œuvre d'un mari amoureux de son épouse.

*
* *

Vint un temps, d'ailleurs, où l'abbé de Voisenon n'eut plus à compter avec l'opinion des pieuses dames de son diocèse. En septembre 1740, le roi lui donna le prieuré de la Bloutière. Il n'avait plus besoin du vicariat boulonnais pour vivre et nous

allons désormais le retrouver à Paris. Peu de temps après avoir été pourvu de son premier bénéfice il donnait en effet sa démission de grand vicaire. Prendre au sérieux les fonctions ecclésiastiques n'était pas dans ses goûts; il avait hâte de rejoindre sa marraine et les habitués de son salon. C'est vers ce moment-là qu'il écrivit au nouveau lieutenant de police :

« Je trouve que M. d'Harlay a bien fait de mourir. Cela a décidé votre affaire. Travaillez modérément. Je sais que vous aimez la décence, au point même de ne m'en pas trouver assez. »

On va voir qu'il ne songera guère à s'améliorer, dans la compagnie de Mme Doublet. Il brillera tout à loisir au milieu des dames et il pourra glaner du moins des observations qui lui serviront pour ses pièces. L'air provincial de Boulogne, il s'en rendait compte, ne le disposait pas à écrire de bonnes comédies.

« Un auteur comique doit étudier le monde, dit-il dans la préface des *Mariages Assortis*, et même il ne peut faire de bonnes comédies qu'en vivant dans le monde. Un homme aurait beau avoir du talent, il manquerait tous ses sujets s'il restait en province. Les ridicules ne conservent que leur titre et changent de nuances tous les

ans, comme les étoffes changent de mode : ce sont les mêmes fonds et jamais les mêmes dessins ; il faut être en état d'apercevoir et de rendre tous ces raffinements (1) ».

(1) *Œuvres* I. p. 218.

iii

# GLOIRE & FORTUNE

## III

VOISENON EST POURVU D'UN NOUVEAU BÉNÉFICE : L'ABBAYE DU JARS. — M^lle QUINAULT DU BOUT DU BANC. — *La Fausse Prévention*, *les Mariages assortis*, *le Réveil de Thalie*. — « HEUREUX QUI PEUT AVOIR UN PETIT TROU CHEZ SOI. » — PALISSOT LE FOURBE.

Ses amis lui firent fête. Il vit s'ouvrir devant lui tous les salons qui l'avaient accueilli autrefois et de nouveaux encore. Voltaire le consultera pour ses pièces, le duc de la Vallière l'attirera dans sa propriété de Montrouge. La célèbre demoiselle Quinault en fera son familier. Dispensé d'officier

dans une cathédrale, on le verra surtout en galante compagnie et bientôt on lui prêtera plusieurs maîtresses parmi lesquelles la Lemaure, de l'Opéra.

« Il portait cet extrême enjouement qui trouve à rire et à faire rire de tout, un ton de galanterie badine, plus en vogue alors qu'aujourd'hui, beaucoup d'insouciance et de gaieté qui en était la suite, et le talent des quolibets plutôt que celui des bons mots. Avec la figure d'un singe, il semblait en avoir la légèreté et la malice, et les femmes s'en amusaient comme d'un homme sans conséquence qu'on pouvait avoir en passant, sans trop s'en apercevoir et sans que les autres s'en aperçussent » (1).

Son influence littéraire, soutenue par ces aimables admiratrices, ne tarda pas à dépasser de beaucoup sa valeur d'écrivain. Voltaire même lui présente son Prométhée en le priant de lui avoir un compositeur de talent pour le mettre en musique (2).

Avec la gloire lui vient la fortune. Dès le mois

(1) La Harpe : *Corresp. litter.*, tome 1er.
(2) Voltaire (édit. Beuchot) tome IV, p. 37.

d'avril 1742, il obtient une abbaye, celle du Jars, qui est précisément voisine de ses terres de Voisenon.

A partir de ce moment, il pourrait imiter la sage paresse de son maître, l'abbé de Chaulieu, en ne composant que des petits vers de circonstances. La littérature n'y aurait rien perdu, la plupart des pièces de Voisenon ne supportant guère la lecture, de nos jours. Mais il se croit du talent, il aime le monde et il s'imagine qu'il va en faire une satire retentissante en écrivant les *Mariages Assortis* qui seront joués en 1744.

*
* *

Dans l'intervalle, on le rencontre beaucoup chez mademoiselle Quinault où il commet des poésies libertines avec d'autres collaborateurs comme Crébillon fils, Moncrif, le chevalier d'Orléans, le comte de Caylus. Ces plates élucubrations parurent la même année où il fut nommé abbé du Jars (1742).

Qu'était-ce donc que mademoiselle Quinault ?

Un de ceux qui vécurent dans son intimité, Grimod de la Reynière, nous répond :

« C'était une fille de beaucoup d'esprit qui avait une manière originale et piquante de dire les choses les plus triviales et qui joignait un excellent cœur à un très grand usage du monde, et à toutes les qualités qui attachent, qui plaisent, amusent et intéressent. Sa société, composée de gens de lettres et d'hommes du monde de toutes les classes, était l'une des plus agréables de Paris. On l'avait surnommée mademoiselle Quinault du bout du banc, tant pour la distinguer de sa sœur aînée (qui avait épousé le comte de Nevers, sans avoir jamais voulu en porter le nom) que pour caractériser l'empressement avec lequel on sollicitait la faveur d'être admis chez elle, dût-on n'être placé qu'au bout du banc » (1).

La société était composée d'une douzaine de personnes seulement qui dînaient tantôt chez mademoiselle Quinault-Dufresne, tantôt chez le comte de Caylus.

« Chacun, sans se rien communiquer, payait son écot en composant une histoire, et l'on

(1) *Almanach des Gourmands*, Ve année. p. 240.

faisait en un jour un recueil qu'on livrait au public et qui était rempli de gaieté. La *Bataille des Chiens*, le *Ballet des Dindons*, les *Mémoires du Président Guillery*, et la chanson de la *Queue de Mouton* sont des morceaux distingués que Vadé n'a jamais pu égaler. Le grand-prieur, auteur des deux premiers, était le Corneille de ce genre-là ; feu Moncrif en était le Racine. Vadé donna les *Lettres de la Grenouillère*, les *Racoleurs*, *Jérôme et Fanchonnette* et le poème de la *Pipe Cassée* qui ont du mérite. S'il n'a pas eu l'honneur d'inventer le genre, il est certain qu'il l'a enterré avec lui, et c'est fort bien fait » (1).

*
* *

Cependant l'activité littéraire de Voisenon se portait surtout, on l'a noté déjà, vers le théâtre. Il était fort connu dans le monde comme auteur

(1) Desnoireterres : *Les Originaux*.

dramatique, et Voltaire, ayant eu des difficultés avec les comédiens pour sa *Mérope*, ce fut l'abbé qui les leva.

Pendant les années qui suivent, il fait jouer successivement *les Mariages Assortis, la Coquette Fixée*, *le Réveil de Thalie*, *la Fausse Prévention.*

*La Fausse Prévention* parut sous le nom d'un M. Dieudé, mais personne ne s'y laissa prendre et le bruit courut vite qu'elle était de l'abbé de Voisenon. Voici ce qu'en dit Raynal dans ses « Nouvelles Littéraires ».

« Le sujet de la pièce est une femme qui est aimée de son amant et qui ne se peut pas tirer de la tête qu'il aime uniquement sa rivale. C'est tout ce que j'ai pu comprendre dans un ouvrage sans intrigue, sans nœud, sans dénouement, sans ordre, sans liaison et sans ombre de bon sens. Il y a pourtant dans l'ouvrage quelques vers heureux, d'assez jolies épigrammes et quelques plaisanteries très fines qui produiraient un fort bon effet si elles étaient bien placées. Ce spectacle, tel que j'ai l'honneur de vous l'annoncer, attire cependant tout Paris, parce qu'il est suivi d'un ballet très plaisant. »

Dans les *Mariages Assortis* « on remarque un homme qui fait tout ce qu'il peut pour faire des

vers et qui ne songe guère à faire des scènes. Son style sort souvent du genre, sans aucune nécessité... Ses personnages sont des moralistes froids qui déclament toujours et qui n'agissent presque jamais ».

C'est Voisenon qui, dans une préface, juge ainsi sa pièce; aussi doit-on bien reconnaître que, s'il eut des ennemis littéraires, jamais ceux-ci ne lui purent reprocher d'avoir une complaisance trop aveugle pour ses propres œuvres.

*Le Réveil de Thalie* est une comédie satirique où la Muse, « fatiguée des mauvaises pièces qu'on représente, nous dit Raynal, s'endort et prend la résolution de ne se réveiller qu'au retour du bon goût. Elle charge Momus de donner pour elle audience aux mortels et d'instruire les auteurs et le public, les premiers sur leurs productions, le public sur ce qu'il doit approuver ou proscrire.

Momus ouvre la scène avec la Raillerie; ils font ensemble assaut de satire sur les ouvrages, les modes et les propos du temps. Une femme raisonnable et du bon ton vient ensuite trouver Momus et se plaint de ce qu'on ne parle plus que par épigrammes et de ce qu'on néglige le sentiment. Il y a de l'esprit et des jolis vers dans cette scène que M^lle^ Silvia rend fort bien. Survient un fat libertin

qui n'est instruit que des anecdotes de l'Opéra. Il sait les intrigues pour les rôles, les cabales des compositeurs de musique et des danseurs. Cette scène est longue et froide. Il y a quelques traits contre les spectateurs assidus de l'Opéra...

« Cet étourdi fait place à un autre qui vient consulter Momus. Cette scène est vivement écrite. Momus y compare les comédies modernes à une femme étique et fardée qui vient aux spectacles et aux promenades étaler de belles robes et beaucoup de pierreries qui commencent par éblouir. « On » est bien surpris, ajoute-t-il, de ne trouver qu'un » spectable ridiculement déguisé. » De là, il passe à l'application...

« La scène suivante entre Momus et un libraire étranger ne vaut rien, mais celle d'une jeune et jolie fille qui vient demander des conseils sur les moyens de plaire et sur la conduite qu'elle doit tenir avec ses adorateurs a fait beaucoup de plaisir. Momus, après lui avoir dit des choses également ingénieuses et raisonnables, l'avertit d'éviter particulièrement les minauderies. Elles n'embellissent point et refroidissent l'amant. « Vous êtes ai- « mable, continue-t-il, ne soyez donc que vous- « même. »

Et l'ingénuité
Est la coquetterie
Des premiers jours de la beauté !

« La pièce finit par une scène entre Momus, Arlequin et une danseuse.

Tout ce que dit Arlequin pour réveiller Thalie ne réussissant pas, la danseuse imagine une pantomime pour le dénouement, et Thalie est en effet réveillée. »

*
* *

Ces trois pièces ne connurent pas le grand succès. Mais Voisenon est aguerri contre les piqûres de l'amour-propre. Puis, il continue de briller dans les salons et cette gloire semble lui suffire. Il est en rapport avec tout ce que la cour et la ville contient de hauts personnages. Il les amuse par son esprit, par ses petits vers.

Un jour, comme il habite alors un appartement qui donne sur le Palais-Royal, il veut pratiquer un trou dans la muraille pour faire passer un tuyau de poële ; mais il en est empêché par M. de

Montamy, gouverneur du Palais-Royal, sous prétexte que le trou serait contraire à la police de la maison.

Alors, l'abbé envoie un placet au duc d'Orléans, son propriétaire et il obtient que le trou lui soit accordé :

Heureux qui peut avoir un petit trou chez soi,
Pour corriger du froid la maligne influence !
Possesseur d'un tuyau, j'avais quelque espérance
D'avoir tout comme un autre un petit trou chez moi :
Mais certain Montamy s'oppose à mes projets,
En assurant qu'il est assez de trous en France
Sans en demander un donnant sur le palais.
Par cet arrêt fatal, l'hiver et sa froidure
De mes jours grelottants vont raccourcir le fil,
Et c'est, en vérité, geler sur le persil
Que de grêler sur ma figure.
O prince bienfaisant, agréez et souffrez
Qu'un pauvre petit trou me fasse enfin renaître.
J'invoquerai l'amour pour qu'il vous rende maître
De tous ceux que vous désirez.

C'est en des à-propos de ce genre que Voisenon triomphe. Sur ce point, nul ne lui conteste une éclatante supériorité. Il est naturellement obscène et dès qu'un poème licencieux circule à travers la ville on le lui attribue. On lui attribuera même,

dès que sera connue sa liaison avec les Favart, des pièces qui seront représentées sous le nom de Favart lui-même ou de sa femme (1).

Mais il ne s'émeut pas de ces bruits désobligeants. Sa malice naturelle lui inspire de vives répliques à ses ennemis, à moins qu'il ne préfère les accabler davantage par une excessive bienveillance, comme dans l'anecdote suivante.

***

Une sorte de Zoïle, du nom de Palissot ne l'aimait pas.

Le succès de *La coquette fixée* qui eut vingt-trois représentations de suite aviva encore cette malveillance. Il écrivit une satire contre l'abbé, et pour mieux juger de l'effet, il vint la lui lire à son domicile. Voisenon l'écouta avec une parfaite tranquillité, puis il dit à l'auteur :

(1) *Voir le Journal de Barbier* (édition Charpentier) tome VIII, p. 268.

— Mon cher, je ne vous conseille point de faire voir cette pièce comme elle est, elle ne vous ferait pas honneur.

— Pourquoi ?

— C'est qu'il y a des négligences, des vers mal tournés et des expressions trop faibles ; mais permettez-moi de la retoucher, je vais la mettre en état de paraître.

Il fit comme il venait de le dire, corrigea, rendit des traits plus mordants, en ajouta même, et Palissot, confus d'une aussi piquante philosophie, jeta ses papiers au feu en s'excusant de sa sottise (1).

On retrouvera ce Palissot, bien plus tard, en 1770, en aussi mauvaise posture. Il semble bien que la fourberie lui était naturelle, à en juger par cette anecdote :

Le maréchal de Richelieu avait présenté à la Comédie Française une pièce en vers et en trois actes, intitulée le *Satirique ou l'Homme dangereux*, en recommandant de se mettre tout de suite en état de la jouer.

---

(1) Favart : *Mémoires et correspondance*, III, p. 215.

« Les comédiens, lit-on dans la correspondance littéraire de Grimm, ont voulu, suivant l'usage la porter d'abord à la censure de la police pour avoir son approbation. M. le Maréchal, en qualité de leur supérieur, s'y est opposé ; il a dit qu'il en faisait son affaire et que, dès que la pièce serait sue, il apporterait l'approbation de la police... Mais la police, après avoir fait examiner la pièce, n'a pas jugé à propos, malgré la protection de M. le maréchal de Richelieu, d'en permettre la représentation.

« Ce refus de la police a donné de la célébrité à la pièce. On en a voulu connaître l'auteur. Les uns disaient qu'elle était de Palissot, d'autres soutenaient qu'elle en était si peu que Palissot y était encore plus maltraité que les philosophes. On attribuait donc la pièce à Rulhière qui la désavouait hautement. Palissot lui-même crut devoir quitter son asile d'Argenteuil, où il vit depuis longtemps, dans une honorable retraite, avec M^lle^ Fauconnier et quelques autres vertus de ce genre. Il écrivit à l'abbé de Voisenon qu'il venait d'apprendre qu'on était sur le point de jouer à la Comédie-Française une pièce où il était déchiré à belles dents ; qu'il espérait que l'abbé de Voisenon emploierait son crédit auprès de M. le maréchal de Richelieu pour empêcher la repré-

sentation de cette abominable satire ; qu'on lui avait dit qu'elle était de M. de Rulhière, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait le croire, parce que cet homme de lettres était venu passer trois jours avec lui dans sa retraite et lui avait donné toutes sortes de marques de considération ; que, si de tels témoignages devaient être suivis de telles noirceurs, il fallait désormais fuir le genre humain.

« Après cette lettre, on ne pensa plus à Palissot ; on se moqua beaucoup de Rulhière qui, avec des mœurs équivoques et le goût pour la mauvaise compagnie, voudrait pourtant n'être pas décrié dans la bonne, et se trouva très humilié que Palissot eût rendu public le séjour qu'il avait fait chez lui à Argenteuil. Rulhière crut devoir faire l'apologie de sa visite dans les formes ; il disait qu'un observateur, un philosophe, devait être curieux de voir toutes sortes de caractères, et que cette curiosité louable l'avait déterminé au voyage d'Argenteuil ; qu'un honnête homme se permettait par le même motif, de temps à autre, d'aller dans un mauvais lieu... « Mais, M. de Rulhière, y rester trois jours ! trois jours dans un mauvais lieu ! — Que voulez-vous ? Puisqu'il faut tout dire, Palissct avait avec lui une petite créa-

ture dont j'avais la tête tournée. » Combien d'efforts pour une apologie que personne ne demandait !

» Quelques jours après sa lettre, Palissot arrive
» chez l'abbé de Voisenon. »

Celui-ci lui dit : « Soyez tranquille ; M. de Sar-
» tines (le lieutenant de police) ne veut pas que la
» pièce soit jouée, et vous pouvez être sûr qu'elle
» ne le sera point. — Eh mais, tant pis ! lui répond
» Palissot, je n'avais écrit ma lettre que pour
» donner le change au public et le dépayser ; mais,
» après vous avoir fait faire quelques démarches
» pour moi contre la pièce et vous avoir adressé
» à M. le maréchal de Richelieu qui, étant dans
» le secret, ne vous aurait pas cédé, je venais
» vous dire que je suis l'auteur de la pièce, et
» vous prier de ne pas pousser votre zèle plus
» loin. »

» Quoique l'abbé de Voisenon n'ait jamais été cité pour la sévérité de ses principes de morale, il resta confondu de cette impudence et promit à Palissot de la publier partout. Il lui tint parole. Palissot voyant que, cette fois, son infamie ne réussissait pas plus dans le public que chez l'abbé de Voisenon, prit le parti de nier qu'il eût confié à l'abbé qu'il était l'auteur de la pièce. L'abbé plus

offensé encore, lui fait dire qu'il le prouvera par témoin, que Mondouville était présent lorsqu'il avait fait cette confidence. *Ah ! morbleu*, répond Palissot, *je l'avais oublié !* Tous ces détails sont de la plus exacte vérité. »

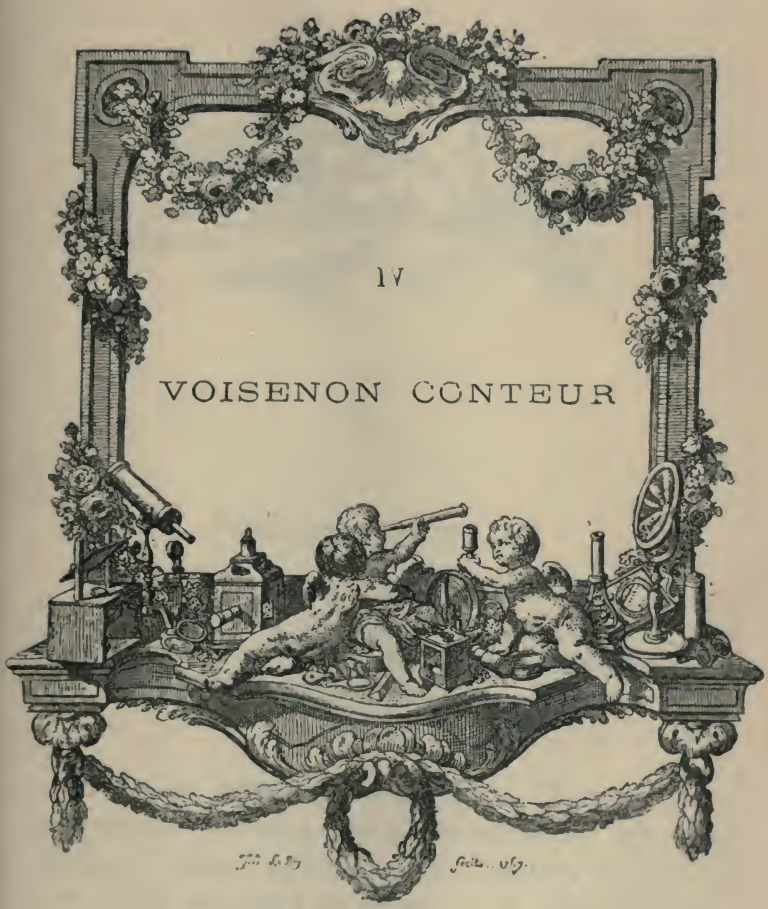

IV

# VOISENON CONTEUR

## IV

## VOISENON CONTEUR

IL DÉCRIT UNE NUIT DE NOCES ET TOUT CE QUI S'EN SUIT. — QUATRE CONTES EN VERS, D'UNE OBSCÉNITÉ SURPRENANTE SOUS LA PLUME D'UN ABBÉ.

Toutes les œuvres dramatiques de Voisenon pourraient disparaître, que la littérature n'y perdrait rien. Mais il ne faut pas en conclure de là que l'abbé manquait de talent. Il en avait un, très réel, celui de conteur. On peut discuter la

valeur morale du *Sultan Misapouf* et de *Tant mieux pour elle*. On peut même convenir, sans débats, que parfois la licence y est poussée trop loin. Mais le mérite littéraire en est réel. L'idée directrice, la plupart du temps, ne dénote pas une grande originalité ; la forme, par contre, reste toujours agréable et d'une parfaite correction.

Le *Sultan Misapouf*, le premier en date de ces récits est également le plus graveleux.

La pornographie s'y montre surtout allégorique. Un doigt, par exemple, sert à désigner tout autre chose et ce doigt a des aventures diverses et plus ou moins glorieuses qui ne laissent aucun doute sur son véritable état civil. C'est un peu le genre d'esprit si apprécié dans les cafés-concerts, de nos jours.

Négligeons donc toute la première partie où le sultan Misapouf raconte à sa favorite Grisemine comment il fut métamorphosé en baignoire, par les soins de la fée Ténébreuse. Ce lui fut une occasion de voir « un gros derrière, noir et huileux, appartenant à la fée », puis un eunuque noir. Il paraît, à en croire l'auteur, qu'il n'est rien de plus laid au monde qu'un eunuque noir.

Le reste est à l'avenant et les plaisanteries du

L'ABBÉ DE VOISENON

sultan, successivement transformé en lièvre, en lévrier et en renard sont aussi peu relevées.

Mais la sultane Grisemine raconte à son tour ses propres aventures et nous devons reconnaître qu'elles ne manquent pas de charme.

Le roi de Finlande veut se marier. Or il n'épousera qu'une jeune fille vierge qui aura voyagé pendant quatre ans. Partie à l'âge de douze ans dans un état... d'ignorance absolue, elle reviendra à seize ans tout aussi peu instruite.

Si simple que soit l'épreuve, il paraît qu'on n'arrive pas à trouver pour le roi une épouse qui en revienne intacte. « Le roi a signé ce traité à dix-huit ans et il en aura ce mois-ci soixante-dix-neuf, et il est encore garçon. » Et pourtant tous les gentilhommes du royaume se sont ruinés à faire voyager leurs filles. Grisemine eut elle-même douze sœurs qui se dispersèrent mais revinrent sans être... en état de devenir reine.

La propre tentative de Grisemine ne réussit pas davantage. Est-ce bien sa faute ? Elle résiste d'abord aux avances brutales d'un capitaine de navire. Puis, pour éviter d'attirer l'attention lubrique des satyres, elle s'habille en homme.

Une nuit, elle arrive dans une auberge où se célèbre une noce. Elle est en compagnie d'un

jeune garçon rencontré sur la route, et, en même temps qu'elle, pénètre dans la maison une jolie et grande dame. L'hôtelière ne pouvant offrir qu'une chambre et deux lits, Grisemine, qu'on croit être un homme, et le jeune garçon coucheront dans l'un, tandis que la dame prendra l'autre.

Tout alla bien au début. Grisemine se tint sur le bord de la couche et son compagnon eut la même prudence. Deux personnes auraient pu aisément se placer entre eux. Mais craignant un revirement de ses bonnes intentions et de son voisin, elle s'en fut dans l'autre lit où la dame paraissait dormir. Or la dame ne dormait pas et elle raconta qu'elle était un homme, s'appelait Ziliman et n'avait jamais goûté à l'amour. C'était tomber de Charybde en Scylla.

Pourtant, Grisemine tint bon et ne révéla pas son sexe.

Sur ces entrefaites, les mariés de l'auberge vinrent se coucher dans la pièce voisine :

« Nous entendîmes Thaïs et Fatmé se mettre au lit. Thaïs dit aussitôt : « Enfin, nous voilà « seuls. Il y a longtemps que je désire de prouver « à ma chère Fatmé combien je l'aime. » Apparemment qu'il jouait ce qu'il disait ; car Fatmé lui répondit : « Que veulent dirent ces manières-

« là? Où avez vous appris à vivre? » Thaïs, qui vraisemblablement était un bel esprit, lui répliqua : « Belle Fatmé, n'étant occupé que du plai-
« sir de vous voir, je n'ai appris qu'à aimer. —
« Eh bien! dit-elle, tenez vous-en là, et n'ap-
« prenez pas à insulter. — Ces insultes-là, dit
« Thaïs, sont les politesses de la bonne compa-
« gnie, vous m'en remercierez avant peu. » Je juge qu'il voulut encore tenter quelque entreprise, car Fatmé s'écria : « Thaïs, si vous conti-
« nuez, je vais appeler ma mère; Thaïs, vous
« êtes un insolent, je ne suis point faite à ces
« façons-là. — Mais en vérité, Fatmé, je ne vous
« conçois pas, dit Thaïs. Pourquoi vous imagi-
« nez-vous donc que je vous ai épousée? Votre
« résistance marque une ignorance qui m'est bien
« précieuse; mais vous devez avoir de la con-
« fiance en moi. Allons, ma chère Fatmé, rendez-
« vous à mon ardeur, je vous en conjure. — Oh!
« non, dit-elle naïvement, ma mère m'a cent fois
« défendu de me laisser faire ce que vous me vou-
« lez faire. — Sans doute, belle Fatmé, quand
« vous étiez fille; mais tout doit m'être permis,
« puisque vous avez recu ma foi en présence de
« l'iman. — Je me moque de l'iman, reprit
« Fatmé, la chose est bonne ou mauvaise en soi;

« si elle est bonne, on n'a pas besoin d'un iman « pour y être autorisé, et si elle est mauvaise, la « permission de l'iman ne peut pas la rendre « bonne. » Thaïs, qui perdait trop de temps à raisonner, prit le parti d'employer les effets, au lieu de tant de paroles inutiles. Fatmé poussait des cris que Thaïs étouffait ; toute notre chambre était ébranlée de la révolte qui se passait dans l'autre. »

Il y a des personnes qui n'assistent pas froidement à de pareilles aventures. Grisemine était du nombre. Elle continue de raconter et va nous dire comment elle apprit à connaître ce qui distingue un homme d'une femme :

« Ma curiosité et ma crainte étaient égales ; j'entendais des plaintes qui dégénéraient en soupir ; enfin, il y en eût un qui fut suivi d'un long silence. Ziliman me dit alors : « Ah ! mon ami, je ne con- « çois pas ce qu'ils peuvent faire ; mais je suis « dans un état épouvantable. Je voudrais bien savoir « si cette scène a produit sur vous les mêmes effets. — Il me prit la main et je fus effrayée : « Ah ! bon « Dieu, lui dis-je, qu'est-ce que cela ? Ne serait-ce « pas par hasard le nez de M. votre père ? » Apparemment que sa main s'avança aussi, car il fit un cri de frayeur et dit avec surprise : « Oh ! ciel com-

« ment avez-vous fait cet homme-là. » Je soupçonnai alors que le sujet de notre étonnement était le point de notre ignorance ; je voulus l'empêcher de faire un éclat et je lui avouai ingénûment que j'étais fille. Sa surprise se changea en transport de joie ; il se jeta dans mes bras ; je n'eus pas la force de m'en dérober. Dans ce moment, les plaintes et les soupirs de Fatmé recommencèrent ; mais je fus bientôt forcée d'en faire autant. Fatmé s'imagina que nous voulions la contrefaire, car elle me dit : « Voilà qui est beau de se moquer ainsi du « pauvre monde ; je voudrais bien, ajouta-t-elle, « qu'on vous en fît autant pour voir ce que vous « diriez. » Ziliman et moi, nous ne pûmes nous empêcher de rire et nous ne laissâmes pas de faire des progrès dans la science. Je lui racontai mon histoire et je lui jurai que je renonçais de tout mon cœur à la couronne de Finlande. »

L'abbé avait beaucoup d'esprit. Pour en mieux témoigner, nous nous contenterons de citer une autre phrase du même récit, quand Grisemine apprend que son premier compagnon, celui avec lequel elle avait couché tout d'abord, était une fille et qu'elle espérait conquérir la couronne de Finlande.

« Je lui déclarai qu'elle avait en moi une rivale

de moins : elle en fut très contente et nous nous séparâmes en nous embrassant cordialement ; *car les femmes s'embrassent par coutume en se trouvant, et par plaisir en se quittant.* »

La Rochefoucault eût signé volontiers cette dernière pensée. On en trouve de semblables, éparses dans les contes, et elles font pardonner à leur auteur les descriptions graveleuses.

Au surplus, nous risquerions d'être fort injustes si nous jugions le *Sultan Misapouf* et les récits du même genre d'après notre pudeur moderne. Le style élégant, au siècle de madame de Pompadour, faisait passer les pires audaces de détail et il ne faut pas craindre de déclarer, en dépit de La Harpe que Voisenon écrivait avec beaucoup d'élégance quand il voulait bien écrire en prose.

Mais il s'essaya aussi à conter en vers et l'on doit bien reconnaître qu'il n'avait pas l'esprit et la vivacité de La Fontaine. Il devait d'ailleurs s'en rendre compte, car on ne trouve pas dans ses œuvres complètes les essais qu'il a faits dans ce genre. C'est Raynal qui nous les a conservés. Nous allons les donner ici en entier, non pas comme des modèles ; mais il sont, à tout prendre, fort acceptables et dans la tradition de Boccace et des conteurs italiens.

Ce dimanche 21 xbre 1790

J'ay recours a vous dit on tres cher ami pour me tirer d'un pas ou la faiblesse de ma teste me laisseroit embourbé, dite la duchesse de choiseul, veus donner des tablettes a dite de pompadour le titre sera souvenir elle me demande deux couplets tres courts afin qu'ils puissent estre escrits sur la premiere page il faut que cela soit fade, et songer que c'est degle a egale. le refrain pourroit estre souvenir vous en vous sages bien que je vous en feray l'honneur, la chose est tres pressée ainsy je vous en conjure ne perdez point momens a me donner cette preuve d'amitié pour la joindre a tant d'autres que vous m'avez deja données

l'abbé de voisenon

Fac-simile d'une lettre de Voisenon.

### SERMON CONTRE LA CHAIR

« O mes chers paroissiens ! ô brebis déplorables ! »
S'écriait un curé prêchant contre la chair ;
Si ce péché qui vous met en enfer
Avait des moments plus durables,
S'il pouvait se perpétuer
Cent ans, cinquante, dix, un seulement sans pause,
Même pendant un mois sans discontinuer
Du moins ce serait quelque chose ;
Mais en bien moins de temps vous êtes condamnés.
O nature fragile ! ô faiblesse de l'homme !
Savez-vous en combien votre arrêt se consomme ?
Je vous en avertis, pêcheurs infortunés :
Et zague, zague, zague, et vous voilà damnés !

### LE BRÉVIAIRE

La veuve d'un libraire, habitant à Ruelle,
Pendant le temps de la belle saison,
Etait pleine d'amour pour la religion :
A tout ministre saint elle marquait du zèle.
Un matin, elle alla chez le curé du lieu,
Le prier pour dîner, et retourna chez elle.
A sa parole exact, le serviteur de Dieu
Vers le midi vint à paraître ;

Mais pressé par certain besoin,
Sans réfléchir, sans s'écarter plus loin,
Il s'arrêta tout juste au bas de la fenêtre.
La dévote s'en aperçut.
Elle ne traita point cette affaire de crime;
Même, on dit que, pour lui, dès lors elle conçut
Des sentiments établis sur l'estime.
Le bon pasteur à peine fut entré
Qu'on servit le dîner. Soudain d'un air affable
Notre veuve lui dit en se mettant à table :
« Lavez vos mains mon cher curé.
— Madame, assurément, rien n'est moins nécessaire,
Répondit-il, je n'ai touché que mon bréviaire,
— Qu'il est beau ! cria-t-elle. Il fait du bien aux yeux ;
J'aimerais de tous temps un si gros caractère.
Pour en faire l'office unissons-nous tous deux ;
Nous en aurons bien plus de goût pour la prière.

### LE CAPTIF RACHETÉ

Un cordelier, sorti de son couvent,
Allait dans une ville y prêcher son avent.
La nuit le contraignit de demander l'hospice
Dans un château qu'il connaissait déjà.
On lui fit bon accueil. Il sentit ce service
Avec distinction. On prétend qu'il mangea ;
Il but encore mieux ; et pour dernier office
On eut soin d'approcher à côté de son lit
Une petite table avec un pot de nuit.
Sur cette même table était une ratière

D'une forme carrée, ayant un creux en rond,
Garni d'un ressort dans le fond,
Qui part en y touchant, prend le rat et le serre.
Celui-là, par malheur, était tendu très fort.
Frère Jean se réveille ; un besoin le tourmente ;
(De quoi n'a point envie un moine quand il dort ?)
Au lieu du pot, il prend cet outil par le bord
Et brusquement il se présente
En digne cordelier toujours ferme à l'abord.
Mais en s'avançant trop il touche à la détente,
Il fait échapper le ressort,
Et dans le piège il est saisi d'abord.
Il s'agite, il s'écrie, écume, et la servante
Accourt au révérend qui lui dit : « Je suis mort ! »
— Attendez un moment, mon Père, répond-elle,
Je vais chercher de la chandelle.
— Non, non, ne t'en avise pas,
Dit le moine en levant sa chemise et ses bras ;
Approche, ma pauvre Marie,
Et prends-moi la main, je te prie. »
Marie avance à ce propos
Cherche, tâtonne et tout à coup s'écrie :
— Mon Père, ah ! que vos doigts sont gros !
Mais ce n'est pas le doigt de votre Révérence,
C'est son bras ; cependant, je n'y sens point de main.»
Marie alors se doute de la chance ;
Elle était née avec un cœur humain,
Et ce prisonnier-là devinait son prochain.
— Frère Jean, lui dit-elle, avec une voix tendre.
Je vois qu'il faut ici racheter un captif.
— Hélas ! oui, lui dit-il d'un ton doux et plaintif,
Il sent la liberté que tu veux bien lui rendre ;
Poursuis donc la bonne œuvre ; il est déjà plus vif.
Pour ta rançon, tu n'auras qu'à le prendre. »

LE PAGE MALADE

Un cardinal aimait un jeune et joli page.
Vivant à Rome, il en suivait l'usage ;
Mais sans égards pour ses plaisirs
Une cruelle maladie
Vint attaquer la vie
Du tendre objet de ses désirs.
Non content des secours que fournit l'Italie,
On fit venir un docteur de fort loin
Dont les connaissances divines
Distinguaient tous les maux à l'aspect des urines.
On en remplit un verre, on le garde avec soin ;
Un chat se glisse et le renverse.
La garde alors pour fuir un reproche certain
Et réparer cette traverse
Reprend un verre, y pisse, et le donne au devin,
Qui, fier de l'examen, et plein de confiance,
Prononça cet oracle avec un ton savant :
« Par un heureux accouchement
Nous aurons dans un mois entière délivrance. »
— Hélas ! s'écria le mourant,
Monseigneur, j'ai toujours dit à Votre Éminence
Que ce jeu finirait par me faire un enfant. »

Il faut bien se dire, pour pardonner les faiblesses de versification et la platitude de la forme, que Voisenon n'attachait pas une grande importance à

ces contes. Il les composait avec le même esprit qui lui inspirait des vers polissons pour la marquise de Pompadour. C'est un de ces délassements familiers à tous les artistes qui se reposent d'ouvrages soignés par des « pochades ». Ces historiettes obscènes en vers ne sont que des pochades.

V

# LE CONFIDENT DES DAMES

## V

VOISENON, GRAND CHASSEUR. — SES FONCTIONS AMOUREUSES A MONTPIPEAU, CHEZ LE MARQUIS DE POLIGNAC. — IL EST LE CONFIDENT DES FEMMES. — MADAME DU CHATELET LUI MONTRE LES LETTRES D'AMOUR DE VOLTAIRE. — LE PRÊTRE DE CYTHÈRE ET SA GROSSE BERGÈRE. — APRÈS DES CONTES LICENCIEUX, DES ORATORIOS !

A lire ces contes en vers, on ne se douterait pas qu'un petit abbé malingre et asthmatique en est l'auteur. Mais, aussi, doit-on prendre à la lettre les renseignements que le biographe nous donne sur

la santé de Voisenon? Nous savons en effet par d'autres documents que l'auteur du *Sultan Misapouf* était un chasseur passionné, ce qui ne se concilierait guère avec une santé toujours chancelante. Le sport cynégétique lui offrait ce double avantage de satisfaire son besoin d'activité en même temps que d'atténuer passagèrement les effets de son asthme. Il va donc fréquemment chasser à Voisenon et chez des amis.

A Belleville, plus tard, il écrira au maréchal de Soubise un billet fort habile pour avoir l'autorisation de chasser sur ses terres.

Si j'obtiens cette grâce, ô prince débonnaire,
Je formerai les vœux les plus ardents,
Pour que l'amour ou madame sa mère
Marquent vos jours par des traits éclatants,
Et vous fassent chasser encore cinquante ans
Sur les réserves de Cythère.

Ce dernier trait est bien du libertin qui se divertit à écrire *Le Bréviaire*. Voisenon est porté aux calembours obscènes. On l'a déjà remarqué dans un placet qu'il adresse au duc d'Orléans pour obtenir un trou dans son mur. En voici un autre exemple qui se rapporte encore à la chasse. Le

LE CONTROLEUR DE TOILETTE

duc d'Orléans est à l'armée de Wesphalie (1757). Voisenon voudrait chasser dans sa capitainerie et le lui demande ainsi :

Prince à qui tous les cœurs sont offerts en hommage,
Jadis à vos bontés je dus un petit trou ;
Ma santé m'empêcha d'en faire un long usage.
Les trous me donnent l'asthme. Aujourd'hui, vrai hibou,
J'habite sur un mont qu'on nomme Belleville.
On voit quelques lapins au bois de Romainville ;
Je suis trop maladroit pour en tirer beaucoup.
Heureux si je pouvais, loin du bruit de la ville,
Tirer de temps en temps un pauvre petit coup ;
J'élèverai pour vous mes mains sur la montagne
Et je prierai si bien que mes vœux obtiendront
Qu'un bonheur soutenu partout vous accompagne.
Et quand vous tirerez, tous vos coups porteront.

∴

Ainsi l'amour l'obsède. Il ne cesse d'en parler ni d'en écrire. C'est là, sans nul doute, ce qui fit son succès dans le plus galant des siècles. Les femmes aiment à l'avoir auprès d'elles. Les gail-

lardises ne les choqueront jamais. Elles les provoqueront plutôt et par ce même procédé de provocation dont usait la duchesse de Bouillon à l'égard de Chaulieu, elles sembleront douter des capacités viriles de Voisenon.

Mais celui-ci, contrairement à l'Anacréon du Temple, ne s'irrite pas d'aussi injurieux soupçons : il fait le modeste et c'est là, sans doute, le secret de ses succès féminins. On ne prend pas garde à lui, les maris ne peuvent le jalouser, et ses conquêtes n'en sont que plus nombreuses. Il est si drôle !

Le marquis de Polignac lui écrira, par exemple, pour l'inviter à venir à Montpipeau :

Venez nous confesser, la grâce nous appelle ;
Un alcôve galant sera votre chapelle ;
Nous vous avons fait faire un confessionnal,
Où la Belle insensible et l'amant infidèle
Iront vous demander un avis pastoral...

Il attache si peu d'importance à ce petit « greluchon » qu'il le pousse dans les bras de la marquise de Polignac, sa propre femme. Y aurait-il là un danger possible ? Il n'en voit point. Dans son esprit, l'abbé ne peut être qu'un confesseur à la

mode, d'une constitution trop chétive pour songer à des rapports plus profanes.

Mais ce n'est pas assez d'irriter vos désirs
Par ceux dont nous brûlons de posséder vos charmes ;
A la voix de l'amour, à l'attrait des plaisirs,
De la religion il faut joindre les armes.
De ma femme autrefois vous fûtes directeur ;
Loin de vous, vainement, elle appelle la grâce ;
Venez, vous lui rendrez sa ferveur efficace :
Eclairez son esprit en parlant à son cœur :
Cependant n'allez pas, rempli d'un zèle extrême,
Conduisant sa dévotion,
De l'amour de Dieu seul à l'amour de vous-même,
User de tous les droits de la direction.

Et l'abbé, dans sa réponse, paraîtra lui donner raison. Comment se méfier de lui ? Il est si chétif ! Ayez confiance, bons maris.

Pour moi, dont l'existence est une fiction,
De qui la taille et la figure
Feraient penser que la nature
Me créa par distraction,
En faveur de Vénus je puis faire un sermon ;
Mais pour prêcher d'exemple, étant trop asthmatique,
Si je veux de l'amour enseigner la pratique,
Je vous prendrai pour mon garçon.

Ainsi, le marquis de Polignac peut être tranquille. En séjournant à Montpipeau, l'invité ne demandera pas à bénéficier d'une hospitalité écossaise.

Telle est la manière de Voisenon. C'est celle d'un chat qui arriverait à rassurer les souris et à vivre dans leur intimité pour les croquer plus aisément. L'anecdote suivante qu'aimait à raconter Mme Geoffrin, illustre bien cette manière-là :

« Un jour qu'elle l'engageait à souper, il refusa obstinément de rester chez elle : *J'ai des affaires indispensables*, dit-il. — *Des affaires! Vous? C'est donc un rendez-vous? — Peut-être. — Oh! bien, l'abbé, vous n'irez pas, je suis trop votre amie pour le souffrir; votre santé... Allons, vous n'irez pas.* Il hésita quelques moments. — *Mais*, dit-il, *j'ai promis; il faut donc que j'écrive. — Oui, sans doute, écrivez;* et l'on apporta tout de suite ce qu'il fallait pour écrire. Il demeure quelque temps embarrassé, comme un homme qui ne sait ce qu'il doit faire : *Eh bien! pourquoi n'écrivez-vous pas?* Il hésita encore ; enfin, pressé de répondre : *Ce n'est pas la peine que j'écrive*, dit-il ; *je m'étais douté qu'il ne me serait guère possible d'aller à ce rendez-vous, et ma*

*lettre est écrite.* Il tira la lettre de sa poche et l'envoya. Vous jugez si on en rit (1) ».

*
* *

On peut se fier au malicieux abbé pour croire qu'il ne laissait pas rire inutilement à ses dépens et que, ce jour-là, il avait ses raisons de n'aller point à un rendez-vous. Mais en réalité il se plaisait surtout à jouer les confidents. Il était, de préférence, l'ami des femmes. C'est un rôle agréable qui autorise toutes les privautés quand elles présentent quelque agrément et qui, au contraire, en dispense alors qu'elles pourraient être pénibles.

Voisenon y paraît brillant à souhait. N'est-il pas confesseur ? Et quel aimable confesseur ! On vient à l'envi lui soumettre des cas de conscience dont saint Thomas ne s'est pas occupé dans la *Somme Théologique*. M^me^ du Chatelet elle-même lui montre

(1) La Harpe : *Corresp. littéraire*, 1804, tome I.

les lettres d'amour que lui a écrites Voltaire. Il y en a huit volumes in-quarto, fort convenablement reliés, où la délaissée cherche passionnément des raisons d'aimer un infidèle amant. Voisenon les lit et console la délaissée. Il lui fait remarquer, sans malice, mais avec la généreuse pensée de la guérir, qu'il est bizarre que, dans une lettre d'amour, « on s'occupe d'une autre divinité que de celle dont on a le cœur plein », et qu'on fasse « plus d'épigrammes contre la religion que de madrigaux pour sa maîtresse ». C'est, en effet, le travers de Voltaire. Ses lettres d'amour sont spirituelles, mais elles ne pouvaient guère émouvoir le cœur d'une femme, essaye de persuader l'abbé.

« Mme du Châtelet, écrit-il dans ses *Anecdotes littéraires*, n'avait rien de caché pour moi ; je restais souvent tête-à-tête avec elle jusqu'à cinq heures du matin, et il n'y avait que l'amitié la plus vraie qui faisait les frais de nos veilles. Elle me disait quelquefois qu'elle était entièrement détachée de Voltaire. Je ne répondais rien, je tirais un des huit volumes, et je lisais quelques lettres ; je remarquais des yeux humides de larmes ; je refermais le livre promptement en lui disant : « Vous n'êtes pas guérie ». La dernière année de sa vie, je fis la même épreuve ; elle les critiquait :

je fus convaincu que la cure était faite. Elle me confia que Saint Lambert avait été son médecin (1) ».

Il n'en reste pas moins que Voltaire la revit jusqu'à son dernier jour. Elle était partie pour la Lorraine. A Lunéville les rapports recommencèrent, rapports cérébraux surtout et plus que jamais, car Mme du Châtelet se disposait à mettre au monde un enfant. Elle ne paraît pas, du reste, avoir apporté de grands soins à cette fonction naturelle si l'on s'en rapporte au récit de ses couches que l'on trouve dans la correspondance de Voltaire.

Il écrit précisément à l'abbé de Voisenon :

« Mon cher abbé greluchon saura que Mme du Châtelet étant cette nuit à son secrétaire, selon sa louable coutume, a dit : *Mais je sens quelque chose* ! Ce quelque chose était une petite fille qui est venue au monde sur-le-champ. On l'a mise sur un in-quarto qui s'est trouvé là, et la mère est allée se coucher. Moi qui, dans les derniers temps de sa grossesse, ne savais que faire, je me suis mis à faire un enfant tout seul : j'ai accouché en huit

(1) Voltaire. *Anecdotes littéraires* : art.

jours de *Catilina*. C'est une plaisanterie de la nature qui a voulu que je fisse en une semaine ce que Crébillon avait été trente ans à faire. Je suis émerveillé des couches de Mme du Châtelet et épouvanté des miennes ».

Mais Mme du Châtelet devait payer cher cette insouciance dans les derniers moments de sa grossesse. Elle mourait peu de jours après.

Le duc de la Vallière qui habitait le plus volontiers son château de Montrouge avait aussi une particulière estime pour l'abbé de Voisenon. Ces deux hommes étaient faits pour s'entendre. Le duc était, en effet, un

> ... intrépide mangeur,
> Et non moins effronté buveur,
> Qui d'un ton toujours gai, brillant, inaltérable,
> Répand les agréments, les plaisirs, les bons mots,
> Les pointes quelquefois, mais toujours à propos (1).

(1) Voltaire (édit. Beuchot), tome XXXVI.

Chez lui, Voisenon oubliait sans peine toutes les petites cabales de ses ennemis pour ne songer qu'à l'amour. Voltaire pouvait lui écrire :

Vous êtes prêtre de Cythère :
Consacrez, bénissez, chantez
Tous les nœuds, toutes les beautés
De la maison de La Vallière ;
Mais, tapi dans les voluptés,
Vous ne songez qu'à votre affaire.
Vous passez les nuits et les jours
Avec votre grosse bergère,
Et les légitimes amours
Ne sont pas votre ministère.

Quelle est cette « grosse bergère » ? Aucun document ne nous permet de le préciser. Les lettres du duc ne nous éclairent pas davantage :

« Quant à l'abbé de Voisenon, hélas ! dans ce moment-ci c'est une brebis égarée ; l'amour me l'a ravi ; plus épris qu'un jeune écolier, il ne quitte plus l'objet de sa tendresse, et je crains d'autant plus pour sa santé, que je ne crois point du tout qu'elle soit d'accord ni avec son ardeur ni avec son bonheur. Deux accès d'asthme ne me l'ont point encore ramené ; il touche au troisième ».

*
* *

Pourtant, malgré cette vie dissipée, il travaille. C'est toujours vers le théâtre que se porte son activité littéraire. De 1750 à 1760, il fait représenter de nombreuses pièces, le *Réveil de Thalie*, *la Fausse Prévention*, *la Jeune Grecque*, *la Coquette incorrigible*, *la Petite Iphigénie*, parodie de l'Iphigénie en Tauride de Grimond de la Touche, *l'Amour et Psyché* avec musique de Mondouville, puis des oratorios pour le carême : *les Israélites sur la montagne d'Oreb*, *le Jeune Macchabée*, *etc.*

Cette dernière tentation ne laisse pas d'étonner ses amis. L'auteur du Sultan Misapouf composant des poèmes sacrés!... Voltaire l'en complimente avec son ironie particulière :

« J'ai été enchanté de votre bon souvenir et de votre beau mandement israélite : On ne peut pas mieux demander à boire; c'est dommage que Moïse n'ait donné à boire que de l'eau à ces pauvres gens; mais je me flatte que vous ferez, pour Pâques prochain, au moins une noce de Cana... »

Il lui reproche de n'être pas venu aux Délices : « Nous vous aurions très bien logé; nous vous

aurions fait manger force gélinottes et de grosses truites; nous vous aurions crevé, et M. Tronchin vous aurait guéri. Mais vous n'êtes pas un prêtre à faire une mission chez nous autres hérétiques; jamais votre zèle ne sera assez grand pour venir sur notre beau lac de Genève. Je vous avertis pourtant qu'il y a de très jolies femmes à convertir dans Lausanne » (1).

D'où lui venait cette idée pour le moins étrange, sinon sacrilège, de composer des poèmes religieux? De Casanova, suivant Casanova lui-même. De la Favart, suivant d'autres. Il faudrait plutôt croire ces derniers, car c'est à cette époque que la Chantilly, actrice et épouse du comédien Favart, devait prendre une grande place dans la vie de l'abbé de Voisenon. Et quand il écrit dans sa préface de *La Coquette Incorrigible* qu'une dame lui fit observer que le caractère de la baronne y « tenait moins du ridicule que se donne une petite maîtresse que du ménage d'une courtisane », on est porté à croire qu'il veut parler là aussi de la Favart, cette femme ne devant pas être dans la suite seulement sa maîtresse mais encore son Egérie.

---

(1) Voltaire : *Correspondance, mars 1758.*

# VI

# AUX EAUX

## VI

## AUX EAUX

LA FAVART ENLEVÉE PAR LE MARÉCHAL DE SAXE. — MÉNAGE A TROIS. — VOISENON PART POUR CAUTERETS. — LA RÉCEPTION DROLATIQUE A TOURS. — CRISES D'ASTHME. — UNE FEMME ACCUSÉE PAR SON MARI. — PREMIÈRES IMPRESSIONS A CAUTERETS. — COMPAGNON DE BAIN. — UN DIVERTISSEMENT DANS LA MONTAGNE. — LA MEILLEURE MAISON DE CAUTERETS EST UNE PATISSERIE. — CONCURRENCE DE PATISSIERS. — DEUX PORTRAITS DE FEMME EN MINIATURE AUX BOUTONS D'UNE CULOTTE ! — ON MENACE D'ENFERMER VOISENON AVEC UNE FEMME. — M^lle DE LUSSAN. — LE GRENADIER DE BARÈGES.

La Chantilly, épouse de Favart, avait eu une jeunesse mouvementée. Ses premières années de

mariage n'avaient pas été moins fécondes en péripéties, celui qui la courtisait alors, le maréchal de Saxe, n'étant pas homme à se gêner avec un mari dont il voulait ravir la femme, ce mari n'étant, au surplus, qu'un ancien pâtissier.

« Elle est née à Avignon en 1727. Son père et sa mère la menèrent en Lorraine, où ils étaient attachés au roi de Pologne, en qualité de musiciens. La petite Chantilly commença par annoncer du talent pour la danse. Elle vint à l'Opéra-Comique; Favart l'admira, l'aima et l'épousa. Ce mariage leur causa bien des chagrins; le maréchal de Saxe leur donna la direction de sa troupe de l'armée. Il devint éperdu de la femme qui, par contrariété, redoubla d'amour pour son mari, et prit le maréchal dans la plus grande aversion. Elle se déroba et vint à Paris où elle débuta sur le Théâtre Italien dans le *Ballet des Savoyards;* elle attira toute la France. Le maréchal piqué la fit enlever et la menaça de faire périr Favart, si elle ne se rendait pas. Elle fut effrayée et par amour pour son mari elle lui fut infidèle. Le pauvre Favart désespéré, craignant les menaces continuelles du général se cacha dans une espèce de souterrain où il gagna le scorbut et ne vécut que du talent qu'il avait de peindre, à la lumière, des

éventails. Le maréchal mourut; et comme la Chantilly mêlait à ses faveurs qu'on lui arrachait les reproches les plus cruels elle ne tira guère d'autres avantages de sa situation que sa liberté. Elle en profita pour rentrer à la Comédie Italienne. Son mari revint avec elle » (1).

Ce fut chez Madame de Mauconseil que Voisenon fit la connaissance du ménage. Une intimité particulière, l'intimité du ménage à trois, ne tarda pas à naître. Favart ne pouvait soupçonner un ami qu'une santé plutôt faible aurait dû contenir dans l'abstinence. Puis, il était ébloui par les qualités brillantes de l'abbé, ses relations, son dévouement rare. Il ne vit rien, ou du moins ne laissa point paraître qu'il se fût aperçu de quelque chose. Sans doute se rassurait-il encore en pensant que l'abbé était plus âgé que lui de deux ans. Les maris ont coutume d'étayer leur confiance d'arguments aussi faibles.

Et surtout, il faut bien le répéter pour comprendre l'aveuglement de ce brave homme, Voisenon ne semblait se préoccuper que de sa santé.

---

(1) Voisenon : *Anecdotes littéraires. Art. Favart*

Comment s'inquiéter d'un pareil homme qui se plaint quotidiennement de sa poitrine?

Favart s'entendra donc appeler par Voisenon « mon cher neveu » ou encore « cher neveu Brûle-gueule » et Fumichon, parce qu'il fumait beaucoup. La Chantilly, elle, recevra les noms plus doux de Pardine (son juron favori), Pardinette, « ma chère nièce Tourne-Tête » et l'auteur des *Trois Sultanes* pourra croire que l'intimité de sa femme et de l'abbé ne dépasse pas les limites d'une amitié amoureuse.

*
* *

Au mois de juin 1761, Voisenon part pour Cauterets, avec la duchesse de Choiseul qui doit y faire une cure. A partir de ce moment et pendant plus de quatre mois, il ne manquera pas d'écrire deux fois par semaine à ses amis, le mardi et le samedi. Il leur racontera les moindres incidents de son voyage, et l'on ne se doutera pas à le lire que cet évêque fictif de Montrouge a la poitrine oppressée par un asthme inguérissable.

Portrait de Madame Favart.

De Châtellerault, il leur mande :

« Nous passâmes hier à Tours où Madame la duchesse de Choiseul reçut tous les honneurs dus à la gouvernante de la province : nous entrâmes par le mail qui est planté d'arbres aussi beaux que ceux du boulevard. Il était bordé des deux côtés par dix-sept compagnies de cinquante hommes chacune; messieurs de ville avaient fait dresser un café très orné au milieu de l'allée; les dames y descendirent et y trouvèrent des rafraîchissements de toutes espèces : chocolat, café à la crème, thé et des glaces de toutes les sortes. Je mangeai gaillardement et je remontai en chaise, aidé par les bras de M. de Sinfrais que je fus fort étonné de trouver dans ce pays-là. Il y eut un maire qui vint haranguer Madame la duchesse; M. de Sinfrais, pendant la harangue, s'était posté précisément derrière, de sorte que son cheval donnait des coups de tête dans le dos de l'orateur, ce qui coupait les phrases en deux parce que l'orateur se retournait; après, il reprenait le fil de son discours; nouveaux coups de tête du cheval et moi de pâmer de rire. A deux lieues d'ici nous avons eu une autre scène; un ecclésiastique a fait arrêter le carrosse et prononcé un discours pompeux adressé à M. Poissonnier, en l'appelant mon prince; M. Poissonnier a

répondu qu'il était plus, que tous les princes dépendaient de lui et qu'il était médecin. — Comment! vous n'êtes pas M. le prince de Talmont? a dit le prêtre. — Il est mort depuis deux ans! a répondu Madame la duchesse. — Mais qui est donc dans se carrosse? — C'est Madame la duchesse de Choiseul. Aussitôt il a commencé par la louer sur l'éducation qu'elle donnait à son fils. — Je n'en ai point, Monsieur. — Ah! vous n'en avez point, j'en suis fâché. Eh bien! si j'avais su que ce fût vous, je vous aurais préparé une harangue exprès; ce sera pour une autre fois. Ensuite, il a tiré sa révérence. Le bon Dieu le conduise » (1).

Cette gaieté est si naturelle à Voisenon qu'il la conservera dans le décor sauvage et majestueux des montagnes; il se gaussera des Espagnols qui viennent à Cauterets, sinistres comme des moines; et loin de se laisser prendre par l'ennui qui écrase toute la société de la duchesse, il imaginera des fêtes, des ballets, et surtout des réjouissances gastronomiques. L'asthme ne tue pas sa belle humeur.

Un accès assez violent le secoue pendant le

(1) Favart : *Mémoires et Correspondances*, III

voyage, à Barbezieux, et l'oblige à se lever en pleine nuit. Mais le lendemain, en arrivant à Bordeaux, il prend part à un souper « très élégant ». Il se plaint seulement qu'on n'y trouve pas de sardines.

« Je m'en vengeai sur deux ortolans que je mangeai hier à souper, et sur un pâté de perdrix rouges aux truffes fait depuis le mois de novembre, à ce que dit M. le maréchal, et qui était aussi frais, aussi parfumé que s'il avait été fait de la veille ».

Les sardines, du reste, ne le boudèrent pas longtemps. Il finit par en trouver : « J'en mangeai six en six bouchées; c'est un morceau délicieux; je compte, malgré mon kermès, en manger autant aujourd'hui avec mes deux ortolans. »

Son bonheur serait complet si on lui présentait de jolies femmes. Mais il n'en voit pas et dans un festin d'une cinquantaine de couverts, il n'aperçoit pas deux beautés qui méritent l'attention. L'une d'elles, cependant, qui lui paraît plus sotte que jolie lui tire l'œil. Il se penche à l'oreille de son voisin et lui demande : « Qu'est-ce? » Et les confidences d'affluer.

« Son mari que j'eus l'honneur de voir serait le modèle à Paris des maris les plus bêtes; elle a pour lui l'aversion la plus décidée. Cet homme

tomba malade, il y a un mois, et convaincu de la bonne amitié de son épouse, il dit qu'elle l'avait empoisonné : cette tendre moitié, comptant être veuve dès le jour même, déclara qu'elle voulait que l'on ouvrit son mari pour la justifier. Il survint une crise qui le tira d'affaire. — Vous voilà justifiée, madame, dirent les chirurgiens, monsieur est hors d'affaire. — Il n'importe, messieurs, je veux absolument qu'on l'ouvre, cela est nécessaire pour ma justification. Elle insista si fort que le pauvre mari sauta de son lit, prit sa robe de conseiller et courut au palais ouvrir son avis pour que son ventre ne le fût pas. La femme a moins peur pour le sien. »

*
* *

Enfin il arrive à Cauterets le 17 juin. Ses premières impressions ne sont pas favorables ; il se plaint que le torrent mugisse trop fort sous ses fenêtres et il ne peut dormir. Il compare le pays à l'enfer. Une nature aussi sauvage choque les yeux du galant abbé, habitué aux lignes souriantes de

Voisenon et aux parcs bien peignés de ses riches amis.

« On y est écrasé par des montagnes qui se confondent avec le ciel, écrit-il avec une certaine épouvante ; on y voit de la neige sur la cime ; plus bas sont des fumées qui ressemblent aux fours à plâtre de Belleville. De tous côtés, se trouvent des pans de rochers énormes qui ne tiennent à rien : les uns sont de marbre et les autres d'ardoises ; presque tous sont fendus par des laves d'eau qui s'échappent avec force et viennent tomber dans le torrent continuel qui est à côté du chemin. On voit de petits espaces où sont bâties de petites cabanes toutes couvertes d'ardoises ; les montagnards sont vêtus d'un habit couleur de suie, ont au lieu de chapeau une grosse toque de la même étoffe que l'habit ; leur visage paraît brûlé ; on croit réellement être avec les sujets de M. Belzébuth. Les femmes y ont des coqueluchons rouges qui ressemblent à ceux des moines, avec de petits rubans cousus tout du long. Comme elles sont très curieuses, elles s'assemblent, elles s'attroupent, l'on dirait que ce sont autant de religieuses qui viennent savoir ce dont il s'agit dans le monde; cet ajustement sied assez bien à celles qui sont jeunes et jolies ; mais les vieilles ont l'air des trois

Parques, d'autant plus qu'elles ont toujours le fuseau à la main. »

Les premiers rapports qu'il eut avec ces sauvages achevèrent de l'effrayer. L'abbé de ruelles était mal préparé à vivre dans les montagnes.

« Nous laissâmes nos équipages à trois lieues d'ici, et des baragouineurs à la mine démoniaque nous portèrent sur des chaises de paille. Comme les miens allaient très vite à cause de la légèreté de ma personne, je me trouvai seul au milieu d'eux ; j'eus grand peur qu'ils ne me dévalisassent et ne me jetassent comme une plume dans le torrent ; je leur disais qu'il fallait attendre madame la duchesse ; mais ils me répondaient que je n'avais encore rien à craindre. A une demi-lieue de là, ils me posèrent à terre et me dirent qu'ils allaient me demander quelque chose ; je leur promis de leur accorder tout ce qu'ils voudraient : c'était la préférence pour me porter pendant tout le temps que je resterais ici. Je leur donnai bien vite ma parole et de plus un écu de gratification outre leur paiement ; aussitôt ces drôles-là dansèrent en me portant, de façon que j'avais toutes les peines du monde à me tenir sur ma pauvre petite chaise ; ils chantaient *io bibero*, *io cantero*, *io saltero*... »

*
* *

Il lui faut donc s'acclimater dans ce pays dont les mœurs sont si nouvelles pour lui. Les débuts lui sont pénibles. Il fait un temps déplorable ; tous les jours la pluie. Les amis qui l'accompagnent semblent être venus là pour faire une retraite, comme des religieux ; on ne se reçoit guère, on ne mange pas les uns chez les autres ; deux ou trois dames seulement veulent continuer la vie de Paris, mais on s'ennuie chez elles mortellement.

Cependant, Voisenon, bien qu'il n'ait pas encore suivi le régime du pays, se sent la poitrine de plus en plus nette. Sa tête est comme dégagée. Il commence à aimer un pays qui lui est aussi salutaire et le voilà en quête de distractions, pour secouer l'ennui dont ses amis paraissent résignés à se draper comme d'un suaire.

Il écrit souvent à ses amis Favart, il rédigera un journal des incidents quotidiens et des scandales, inévitables dans ce milieu galant, pour en faire part à M^me^ Doublet qui tient toujours bureau d'esprit dans la capitale.

Bientôt il prendra des bains et cela occupera du

moins ses matinées. Il y fait des gambades, joue avec les robinets, se donne la douche sur la poitrine, afin de fondre, dit-il, les vilaines humeurs qui l'étouffent, et enfin il bavarde. « J'ai pour voisin de bain un capitaine de vaisseau, grand bavard, qui lie conversation avec moi. Son bain est posé de façon que sa tête est placée à mon derrière que je charge souvent de la réponse. »

Voilà du réalisme assez étonnant sous la plume d'un abbé musqué. Mais la petite nièce Pardine, en lisant cela, ne pouvait guère être choquée. Les plaisanteries stercoraires étaient encore admises à cette époque. Il n'y avait pas si longtemps que de grandes dames de la cour recevaient leurs visiteurs sur une chaise percée.

*
* *

Peu à peu tous ces baigneurs remuants imaginent des distractions, pour dissiper l'ennui. Un jour c'est Poissonnier, le médecin de la duchesse de Choiseul, qui emmène la bande sur une montagne et, après le dîner, il feint d'avoir reçu une

lettre de l'Académie des Jeux Floraux qui prie Mme de Choiseul d'accepter la présidence, en remplacement de Clémence Isaure. On agrée en même temps l'abbé Voisenon qui prononce un discours. L'abbé Barthélemi, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, lui répond « de la façon la plus gaie et la plus ingénieuse ». Il lit ensuite le portrait de Clémence Isaure qui n'est autre que celui de Mme de Choiseul. Puis on danse une ronde en chantant et l'évêque de Soissons est de la partie.

Ce divertissement rappelle ceux de Saint-Maur et de Sceaux. Mais l'auteur dramatique qu'est Voisenon préfère le théâtre. On jouera donc la comédie à Cauterets; la *Tante supposée* y sera représentée avec un prologue pour faire l'éloge de la duchesse. Prévost, le domestique de l'abbé, y obtiendra un bout de rôle.

Les répétitions prendront beaucoup de temps, tous les après-dîner. D'autres pièces seront préparées. Il y aura des ballets. Mme de Choiseul commandera une pièce à tiroirs qu'il faudra exécuter en quinze jours.

Tant d'ingéniosité dans la belle humeur est contagieuse. D'autres dames demandent le théâtre pour y jouer de leur côté. « Il est question de représenter le *Philosophe marié*, et *Bastien*. Il y a

une Mme la marquise de Pontac, arrivée d'avant-hier et fort jolie, qui chante bien et qui me paraît débiter des vers avec intelligence. »

***

Mais si l'abbé passe beaucoup d'heures au bain, au théâtre et chez la duchesse de Choiseul, il en passe davantage encore à satisfaire sa gourmandise. Voici comment il parle *de la meilleure maison de Cauterets* où il présente un ami nouvellement arrivé :

« J'avoue que j'y suis les trois quarts du jour ; il n'y a point de femmes, mais il y a des choses dont je fais plus d'usage : en un mot, c'est chez le pâtissier ; il fait des tartelettes admirables, des petits gâteaux d'une légèreté singulière et des petites tourtes composées avec de la crème et de la farine de millet ; on appelle cela des millassons. Je m'en gave toute la journée ; cela fait aigrir mes eaux. cela me rend jaune ; mais je me porte bien et je fais l'amour sur le cul du four. »

Voilà donc sa grande passion, manger bien.

Comme il n'a point appris à refréner ses appétits, il satisfait ceux du ventre jusqu'à l'excès.

« Je dînai si fortement, hier, que je ne pouvais pas me remuer en jouant au cavagnole ; j'étais si plein que je disais à tout le monde : Ne me touchez pas, car je répandrais. Je soupai par extraordinaire ; ma poitrine a sifflé toute la nuit et j'ai actuellement dans l'estomac mes six gobelets d'eau, qui disent comme ça qu'ils ne veulent pas passer ; je vais les pousser avec mon chocolat : cela ne m'empêche pas de dire cette chanson sur l'air : *La sagesse est de bien aimer.*

La sagesse est de bien dîner
En commençant par le potage.
La sagesse est de bien souper
En finissant par le fromage.
On est heureux, si l'on peut se gaver,
Et si l'on digère on est sage,
Et si l'on digère on est sage. »

Cette chanson fait fureur et M^me^ de Choiseul l'accompagne au clavecin. Mais tout le monde n'a pas un estomac aussi infatigable que celui de Voisenon. Si les nausées ne rebutent pas l'abbé, s'il arrive parfois qu'il se trouve mal, ses amis sont

plus sages et la duchesse se met sérieusement au régime. Voisenon qui mange à sa table en est désolé.

« On a mis Mme la duchesse de Choiseul au lait pour toute nourriture. Je ne sais pas si ce régime lui fera du bien ; mais je sais qu'il me tuera, parce qu'on lui donne des pâtes de riz, ou de macaroni, ou de vermicelle ; de bonnes soupes au lait avec des œufs. »

Voisenon a du moins la ressource de se bourrer de ces choses trop légères. Il a soin d'y ajouter autant qu'il peut du poisson, de la viande et surtout de ces fameuses tartelettes.

« Un second pâtissier, sur ma réputation est venu s'établir ici ; tous les jours il y a une émulation et un combat entre ces deux artistes. Je mange et juge ; c'est mon estomac qui en paye les dépens. Le lendemain mes eaux le nettoient. Je vais au bain et je reviens au four. Malgré toutes nos extravagances, je me flatte que je reviendrai dans le même état que celui où j'étais quand je suis parti. »

Tant d'excès n'allaient pas sans dérangements graves, on l'a vu. Mais il en rit et recommence. Mêmes effets déplorables, tant pis. La volupté l'emporte sur la douleur.

« Je suis si gonflé de pâtisserie que j'en crève. Je me suis baigné malgré mon indigestion dans mon eau soufrée. Le mal de cœur m'y a pris, j'en suis sorti au bout d'une demi-heure, mais tout en nage et tout près de tomber en faiblesse. Je ne fais que d'en arriver. »

On pourrait citer indéfiniment d'autres passages de lettres où il étale à nu cette passion ; mais les textes déjà donnés suffisent pour établir que Voisenon faisait un dieu de son ventre, un dieu fort exigeant, qui, du moins punissait son adorateur par une sorte de justice immanente, en l'accablant de toutes sortes de maux.

*
* *

Les femmes ne semblent pas beaucoup jusqu'ici préoccuper le baigneur gourmand. Mais en lisant bien ses lettres entre les lignes, on voit qu'il sacrifiait parfois à Vénus. Le contraire surprendrait, ses bons repas devant l'amener fatalement aux désirs charnels, quand ils ne s'achevaient pas en maux de cœur, gastralgies ou insomnies.

« Nous sommes trois asthmatiques ici. Il y en a un qui est commissaire des guerres de Bordeaux ; il est si galant, qu'il porte deux portraits de femme en miniature aux deux boutons de sa culotte ; ils ne paraissent pas, il y a un secret qui les cache. Je l'assure que, s'il est comme moi, il ne les perdra jamais et que rien ne les fera sauter. »

C'est qu'en effet, il se soigne. Il persiste à laisser croire qu'il n'a pas de grands besoins vis-à-vis des femmes et qu'il cherche surtout à leur plaire.

« Je me baigne tous les matins ; je ressemble à une allumette que l'on soufre ; je m'en porte assez bien ; cependant j'ai des ressentiments que mon asthme dont je suis bien certain que je ne guérirai jamais. M. le Maréchal de Richelieu a tant de confiance dans la vertu des eaux, qu'il m'écrit exprès pour m'annoncer que, lorsque je repasserai à Bordeaux, il m'amènera une jolie femme dès que je serai couché, qu'il fermera la porte et qu'il ne l'ouvrira qu'à bonnes enseignes. J'accoutumerai cette pauvre malheureuse à la boisson d'ici, c'est-à-dire à l'eau claire. Je sens que je vieillis, au lieu de rajeunir comme on me l'avait fait espérer ; je ne vis qu'en faisant le beau masque. »

On finirait par croire qu'il est le plus chaste des hommes. Le passage suivant, tiré d'une autre let-

tre, n'est qu'une variation spirituelle et audacieuse du même air.

« Ces eaux-ci sont merveilleuses, miraculeuses pour les personnes qui se conduisent bien. Il n'y a pas jusqu'à deux bossus qui sont arrivés depuis quinze jours pour aplanir leur bosse. Je les examine toutes les après-midi ; je crois réellement qu'ils acquerront l'égalité des épaules ; celle qui était plate devient aussi grosse que l'autre. On mène à la fontaine des chevaux poussifs et hongres. On prétend que, l'année dernière, il y en eut un qui guérit de la pousse et qui, de hongre qu'il était, redevint entier. Je n'en suis pas encore là. Mon asthme va mieux ; mais je tiens toujours beaucoup du cheval hongre. Peut-être se fera-t-il un miracle d'ici à deux mois que nous avons à demeurer dans ce joli séjour. »

Quoiqu'il en soit de cette virilité défaillante, il convient de se rappeler qu'il avait de curieux réveils, surtout quand il faisait « l'amour sur le cul du four » du pâtissier. Il continue également de rechercher la compagnie des dames et fait la connaissance d'une demoiselle de Lussan.

C'est une personne bizarre. Elle lui raconte qu'elle est la fille naturelle du prince Thomas de Savoie et de sa sœur. Quelques seigneurs qu'elle

était parvenue à convaincre de cette origine incestueuse la protégeaient et lui donnaient de l'argent. Voisenon se montra moins naïf : il sut découvrir qu'elle était la fille très illégitime d'un cocher et d'une diseuse de bonne aventure, nommée La Fleury.

Il note à ce propos cette réflexion cruelle : « La profession de son père était écrite sur son visage et peinte dans le son de sa voix. »

Mais comme elle faisait des romans qu'elle dédiait à madame de Pompadour, il lui montra de l'intérêt. N'aurait-elle eu, du reste, qu'une autre particularité, celle d'être gourmande, qu'il l'eût sans doute aimée autant.

« Je m'intéressais beaucoup à elle, je lui trouvais des goûts conformes aux miens. Elle était vraiment capable d'amitié, aimait beaucoup la dépense et surtout la bonne chère. Elle gagnait trois fois la semaine des indigestions avec toute la gaieté possible et j'étais son partenaire. »

Ce goût de la table devait, d'ailleurs, être funeste à mademoiselle de Lussan. Deux années après la mort de son vieil amant, la Serre, « elle gagna une indigestion pour laquelle un chirurgien lui fit prendre le bain, ce qui fut causé que ce fut la dernière. »

*
* *

Vers la fin de septembre, avant de retourner à Paris, Voisenon passe à Barèges.

Son attention est attirée tout d'abord, on n'en sera pas étonné, par les nouvelles ressources culinaires que peut offrir ce pays. Il importe avant toutes choses de bien manger :

« Nous fîmes pêcher des truites que nous mîmes griller sur le champ dans la cabane d'un Espagnol ; elles étaient bien saumonnées et d'un goût merveilleux. Nous avions porté beaucoup de daubes, de rôti froid, des fricassées de poulets dans des pains, des tartes et des pièces de pâtisserie délicieuses, appelées des millasses ; je mangeais à effrayer toute la compagnie, l'air de la montagne m'avait donné un appétit dévorant ; on ne pouvait pas concevoir comment une aussi mince personne avait un aussi grand estomac. »

C'est à Barèges encore qu'il relève cette anecdote plaisante :

« Il y a un grenadier à Barèges qui est tombé tout d'un coup à l'agonie. Le curé a voulu l'exhorter ; mais il n'a pas pu se faire entendre du mou-

rant. Le tambour du régiment s'est vanté de réussir mieux. — Parle donc, mon ami Sans-Quartier ! s'est-il écrié. Reconnais-tu bien Joli-Cœur ? Serre-moi la main comme tu m'entends. Messieurs, il me serre la main, il m'entend. — Dites-lui donc deux mots d'édification, a reparti le curé. — Mon ami Sans-Quartier, recommande ton âme à Dieu et f... toi du reste. Avez-vous quelque chose de mieux à lui dire, M. le curé ? »

L'histoire est particulièrement savoureuse sous la plume d'un abbé.

VII

# FAVART & VOISENON

## VII

LE MÉNAGE A TROIS. — UNE CHANSON LESTE QU'ON NE TROUVE PAS PARTOUT. — LES ENFANTS DE FAVART. — LES TALENTS RÉCIPROQUES DE FAVART ET DE VOISENON. — L'ABBÉ PROTESTE. — IL SONGE SURTOUT A SE SOIGNER. — DROGUES QU'IL AVALE EN UN JOUR.

Après avoir été séparé pendant plusieurs mois de ses chers amis les Favart, Voisenon va reprendre avec l'auteur d'*Annette et Lubin* un commerce d'amitié qui ne connaîtra pas de défaillance malgré les railleries du monde. Avec la femme, il redeviendra ce qu'il était avant de partir, un amant joyeux et prévenant, utile aussi.

Tout le temps qu'il ne consacrera pas au monde ou à la chasse, il le passera auprès de la Chantilly. Depuis de longues années, il gémit sur sa santé précaire. Là on l'écoute, on le dorlote. Et ce trio qui pourrait être si banalement ridicule, car le mari n'y paraît pas jouer un rôle odieux, est au contraire fort intéressant.

C'est qu'en effet l'association Favart et Voisenon ne ressemble pas aux ménages à trois des comédies. On travaille à Belleville. On travaille même beaucoup. Toutes les bonnes pièces de l'ancien pâtissier datent de cette époque-là et Voisenon, de son côté, ne produit plus rien ou presque rien. Il se contente de la gloire de son ami.

La malignité publique n'a pas manqué de répandre que l'abbé avait la plus grande part dans les productions qui paraissaient sous le nom de Favart ou de sa femme. Les chansons, les mémoires du temps rapportent ce bruit avec une entente qui ne se rencontre guère que dans le blâme. Voisenon lui-même a beau protester, on ne s'arrête pas à ce qu'il dit. Le monde ne peut pas admettre le succès sans le faire payer cher au triomphateur.

Favart a naturellement des jaloux, comme tous ceux qui réussissent, surtout au théâtre où les

nerfs sont à fleur de peau. C'est un brave homme. Nul au fond de soi n'en doute. Ne se rappelle-t-on pas son désespoir et sa touchante fidélité à la Chantilly quand celle-ci fut enlevée par le maréchal de Saxe? Mais il faut bien ridiculiser cet homme trop heureux et, puisqu'il fait de bonnes pièces, on les attribue à Voisenon.

Il aurait pu répondre, et Saurin l'a fait pour lui, que *La Coquette fixée* de l'abbé ne valait pas *Annette et Lubin* ni *Les Trois Sultanes*. Mais c'est un brave homme. Il laisse dire. On a dû lui ouvrir les yeux sur l'intimité de sa femme et de Voisenon. Il hausse les épaules. C'est, en même temps qu'un brave homme, un sage. L'ami est nécessaire à son bonheur. Il le garde.

Cette tolérance de philosophe dut lui être particulièrement pénible lors de la représentation de sa pièce, *Annette et Lubin*. Elle parut sous le nom de sa femme et les applaudissements furent copieux. Le bruit court aussitôt, naturellement, que cette comédie en un acte, mêlée d'ariettes, est de Voisenon, et voilà qu'une chanson assez leste se fait l'écho de ce racontar.

On la trouve dans Bachaumont, dans les premières éditions du moins, car les éditeurs modernes ont hésité à la reproduire, à cause du

dernier couplet. Desnoireterres lui-même, dans ses *Originaux*, se garde bien de la donner : « La lise qui voudra ! » dit-il, mais il ne veut pas se faire le complice de ce qui lui apparaît sans doute comme une mauvaise action. Nous aurons moins de scrupule et nous allons transcrire la chanson en entier ; la plaisanterie du dernier vers est trop archaïque pour choquer les lecteurs modernes ; qu'il nous soit permis seulement de faire observer que les vers de six pieds sont des alexandrins coupés en deux, ce qui expliquera pourquoi certains vers ne riment pas :

CHANSON NOUVELLE A L'ENDROIT D'UNE FEMME AUTEUR,

DONT LA PIÈCE EST CELLE D'UN ABBÉ

Il était une femme
Qui pour se faire honneur
Se joignit à son confesseur :
Faisons, dit-elle ensemble
Quelque ouvrage d'esprit. »
Et l'abbé le lui fit.

Il cherche en son génie
De quoi la contenter ;
Il l'avait court, pour l'inventer :

Prenant un joli conte
Que Marmontel ourdit,
Dessus il s'étendit.

On prétend qu'un troisième
Au travail concourut.
C'est Favart qui les secourut.
En chose de sa femme,
C'est bien le droit du jeu,
Que l'époux entre un peu.

Fraîcheur, naturel, grâce,
Tendre simplicité,
Tout cela fut du conte ôté ;
On mit des gaudrioles,
De l'esprit à foison
Tant qu'il fut assez long.

A juger dans les règles,
La pièce ne vaut rien,
Et cependant elle prend bien.
*Lubin* est sûr de plaire :
On dit qu'*Annette* aussi
En tire un bon parti.

Mais si la vaine gloire
Des auteurs s'emparait,
Le public sot les nommerait,
Monsieur Favart et sa femme,
Et brochant sur le tout
Avec eux l'abbé fout.

Evidemment la liaison de l'abbé et de la Chantilly était trop connue et trop affichée pour ne pas exciter la verve des chansonniers. Mais les malices qu'elle inspire déforment singulièrement la vérité. C'est bien mal connaître en effet le rôle de Voisenon au milieu des Favart que de le représenter en magister maladroit ainsi qu'en insatiable Priape. Il avait trop d'esprit pour ne pas comprendre que le talent de Favart l'emportait sur le sien et s'il donnait son avis sur les pièces de son ami, c'est que les bons écrivains ne dédaignent jamais une critique sincère. L'auteur d'Annette et Lubin surtout avait une grande méfiance de soi : il arrivait si péniblement à la gloire ! Pourquoi s'étonner qu'il recherche les conseils de Voisenon ?

Enfin celui-ci n'était pas seulement l'amant de la Chantilly. Il doublait encore Favart dans son rôle de père. Il s'intéressait au jeune Favart, en surveillait les études, et quand l'enfant s'approchera pour la première fois de la Sainte Table, Voisenon lui donnera des conseils graves qu'on s'étonne un peu de trouver sous sa plume. En 1767, quand la Favart mettra au monde une fille qui mourra aussitôt, il sera sincèrement affecté de ce malheur, comme il se réjouira, deux ans après, de la naissance heureuse d'un autre enfant. La mère avait

Portrait de Mme Favart
dans la pièce des *Trois Sultanes.*

bien, en l'abbé de Voisenon, un second mari plutôt qu'un amant.

Elle collaborait, du reste, elle aussi, avec Favart, puisque les pièces étaient discutées en commun. Mais ce n'était là que collaboration d'amateur et tout le mérite revient à l'ancien pâtissier.

Une épître de Saurin rapportée par Collé dans son journal, délimite avec une fine précision les aptitudes réciproques de Favart et de Voisenon.

Vos écrits auront beau forcer tous les suffrages.
Vous verrez la malignité
Du laurier par vous mérité
Couronner votre ami (1) qu'on n'en voudra pas croire,
Et qui, riche assez de sa gloire,
Rougira vainement d'un éclat emprunté.
Qu'on vante en lui l'auteur d'une aimable féerie,
Où la fine plaisanterie,
Les grâces et la volupté
Règnent partout avec gaieté ;
Qu'on dise qu'en bons mots fertile,
Son esprit enjoué, facile,
A l'aide d'un trait délicat,
Peut à la cour comme à la ville
S'égayer aux dépens d'un fat ;

(1) Voisenon.

QU'EN DIT L'ABBÉ ?

Qu'on exalte sa Muse élégante et jolie
Qui, sur la scène, avec succès,
A pris plus d'une fois le masque de Thalie ;
Voilà ses véritables traits.
L'on en pourrait ajouter d'autres ;
Il a bien des talents, mais vous avez les vôtres.
De ses dons à tous deux nature vous fit part ;
Votre lot fut connaissance de l'art,
Couplets charmants, simplicité naïve,
Tendresse d'âme et sensibilité.
Les traits saillants, l'esprit fin, l'âme vive,
Gaieté piquante et sel sans âpreté,
Furent le sien ; d'où sans faute il arrive
Qu'à chacun de vous deux, dans tout ce qu'il écrit,
On doit voir le cachet et la touche annexée :
Voisenon n'eût pas fait la *Chercheuse d'esprit*,
Ni vous la *Coquette fixée*.

Mais cette impartialité dans la répartition des mérites réciproques de Voisenon et de Favart ne saurait convenir au bilieux Collé qui rectifie aussitôt, à l'égard de l'abbé :

« Ce pauvre petit homme a formé depuis longtemps, le projet infâme de s'attribuer tous les ouvrages de Favart ; et il a si bien réussi auprès du grand monde, que l'on vous rit au nez et que l'on passe pour un *apoco* quand on veut soutenir que les *Sultanes*, *Annette et Lubin*, et *Isabelle et Gertrude* sont de la composition de M. Favart... En tout

cas, s'ils persistaient dans leur opinion, ils seraient forcés du moins d'avouer qu'il y aurait dans l'abbé de Voisenon une générosité bien peu vraisemblable, qui serait d'avoir fait, en travaillant pour lui, de très mauvais ouvrages, et d'en avoir composé de bons, en travaillant pour Favart (1) ».

La réflexion de Collé est fort juste. Mais tout ce qui la précède est démenti par l'attitude de Voisenon. L'abbé, en effet, ne cesse de protester partout contre les bruits fâcheux qui lui attribuent la meilleure part dans l'œuvre de son ami. Ce n'est point par effacement qu'il ne donne plus rien au théâtre, c'est par paresse. Le monde et son foyer lui prennent tout son temps. Quand il écrit, il s'acquitte seulement de quelque commande poétique de M^me^ de Pompadour ou de la duchesse de Choiseul. Les œuvres signées Favart sont bien de Favart, écrit-il à ceux qui le louent d'en être l'auteur.

Ainsi Voltaire l'ayant félicité d'avoir composé *Isabelle et Gertrude*, qui est réellement de Favart, Voisenon se hâte de protester. Le sujet avait été fourni par un conte de Voltaire lui-même, l'*Education d'une fille*.

(1) Collé : *Journal*, III. p. 68.

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart;
C'est Apollon qui le caresse
Quand vous lui jetez un regard.
Ce Dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins :
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains :
Il vous a choisi pour son maître ;
Vos richesses lui font honneur.
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

« Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent ; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tomberez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller. »

Il ne dit même pas qu'il a pu conseiller son ami. C'est Favart lui-même dans son *Journal littéraire* qui reconnaît avec une parfaite franchise cette collaboration bien minime de l'abbé. Les

trois « associés » se voient tous les jours. Ils se retrouvent à la même table. De quoi parleraient-ils, sinon de théâtre? Favart expose son travail. La Chantilly, très avertie des ficelles dramatiques, donne son opinion, Voisenon y joint la sienne. Favart en tire naturellement profit. Peut-on dire que l'abbé soit un collaborateur?

« Indépendamment des ouvrages qu'il a composés en tous les genres, M. l'abbé de Voisenon a encore composé avec moi : le *Jardinier supposé* et l'*Amitié à l'épreuve*. Il a eu sa part à la *Fée Urgèle* et aux *Moissonneuses*, mais pour des détails seulement; le plan, la conduite et le dialogue de ces deux pièces m'appartiennent, à l'exception de quelques vers que M. de Voisenon m'a conseillé de changer et qu'il fit lui-même, voyant la paresse de l'auteur à les corriger ».

Voilà donc la part de l'abbé très nettement marquée. Elle est insignifiante comme on le voit. Par un certain côté, néanmoins, elle est très grande, s'il faut attribuer une grande importance aux parrains littéraires. Sans Voisenon, il est vraisemblable que les pièces de Favart auraient eu moins de succès. Il était tellement répandu dans le monde que la bizarrerie du ménage à trois et la collaboration soupçonnée de l'abbé suffisaient à faire naître

un grand intérêt de curiosité. Son dévouement joint à son art dans l'intrigue faisaient le reste.

∴

Mais puisqu'il ne travaillait pas lui-même, que faisait-il donc?

Il se soignait, il donnait des consultations à de jeunes auteurs qui, n'ignorant pas son désintéressement, venaient lui demander de les lire et de corriger leurs œuvres. Il aurait pu être ambitieux, solliciter d'autres bénéfices. Mais l'abbaye du Jars lui suffit. Au surplus, il faudrait sans doute mener une existence plus en rapport avec ses vœux ecclésiastiques, s'éloigner de la Favart peut-être, ou tout au moins faire l'hypocrite, car l'évêque Mirepoix qui tient la feuille des bénéfices n'aime pas les abbés libertins. Voisenon se moque de Mirepoix et de ses faveurs. S'il se décide à écrire, ce n'est, comme on vient de le dire, que pour composer quelque chanson, épigramme ou tout au plus un de ces contes licencieux qui ont le plus contribué à établir sa réputation dans le monde. Et surtout, il tient compagnie aux Favart.

Ces diverses occupations sont rappelées d'une manière divertissante dans une chanson que les Favart composèrent pour le jour de sa fête :

Sans en avoir aucun travers
*Claude* a le ton du monde,
Il rougit de faire des vers
Qu'on s'arrache à la ronde.
Chez lui vingt auteurs, le matin,
S'en vont à la maraude,
Et son esprit est leur butin.
*Claude* est bien *Claude*.

Tandis qu'il a reçu des cieux
Une heureuse jaunisse,
Il pourrait en tournant les yeux
Gagner un bénéfice.
Mais contre lui j'entends ici
Mirepoix qui clabaude ;
Que n'est-il hypocrite aussi ?
*Claude* est bien *Claude*.

Le soir, d'un conte libertin
Il écrit quelques pages ;
Il dit ses heures le matin
Et baise les images.
En attendant que le Malin
Le rôtisse ou l'échaude,
Il a le bréviaire à la main
Et ce Claude est bien Claude.

FAVART.

Il pourrait, pour son médecin
N'avoir que la nature
Et des poisons d'un assassin
Il fait sa nourriture :
L'or potable, ce grand trésor,
Qui vaut mieux que l'eau chaude,
Epuise sa vie et son or :
Claude est bien Claude.

Tandis que de mille agréments
Il peut semer sa vie,
Deux sots époux à sentiments
Lui tiennent compagnie ;
L'époux gourmand ouvre les yeux
Et la femme minaude :
Il vit entre ces ennuyeux
Claude est bien Claude (1).

Le sentiment qui l'attachait à la Favart ne suffit pas à expliquer son éloignement de la scène. Il faut bien le dire, plus que l'amour le souci de sa santé le harcelait. Ce travers lui est commun avec l'ermite de Ferney. Comme Voltaire il ne cesse de croire à sa fin prochaine. Il est vrai que son asthme lui rappelle douloureusement à chaque minute

(1) *L'Espion Anglais* (Londres) tome II.

que les moindres excès lui sont interdits ; mais il pourrait avec la philosophie aimable de Chaulieu distraire sa pensée. Il n'y songe pas. Voisenon n'est pas un véritable disciple d'Epicure. C'est un abbé gâté par le monde. Outre l'or potable dont il est parlé dans la chanson, il absorbe tous les jours une quantité de breuvages divers qui font autant honneur à son appétit qu'ils trahissent sa crainte exagérée de la maladie.

Voici le détail d'une de ses journées :

« Il se lève à sept heures et demie du matin, prend aussitôt trois tasses de petite sauge de Provence, à dix heures une tasse de chocolat, à onze une tasse de café, dîne à une heure et mange les ragoûts les plus piquants, il boit un demi-verre de scubac, ensuite du café, à cinq heures trois tasses de véronique et un verre d'eau de six graines, à neuf heures deux œufs frais, du ratafia, une tasse de chocolat, à onze heures une tasse de café, quelquefois du kermès, du soufre lavé ou différents opiats et quelquefois du lilium : à ses repas, des anchois, des huîtres vertes et du vin de Chypre avec des fruits à l'eau-de-vie » (1).

---

(1) Delort. *Mes voyages aux environs de Paris*, 1821, tome II.

Ce malade continuait d'avoir, comme on le voit, un fort bon appétit et l'absorption des drogues médicinales ne le dégoûtait pas de la bonne chère, voire de l'alcool. Quelle incohérence dans le régime !

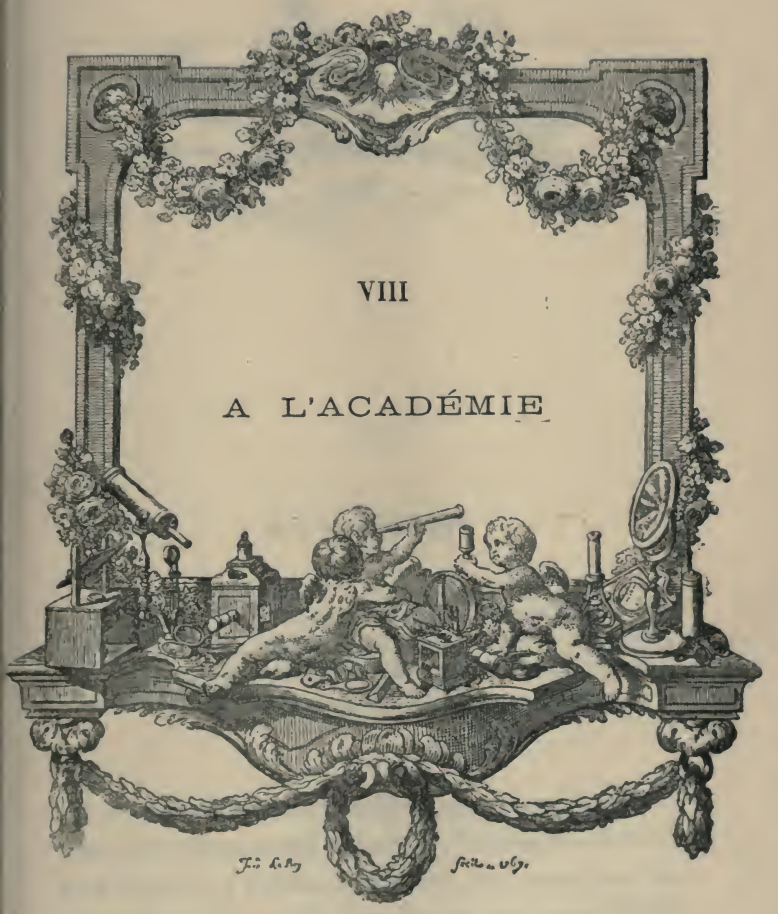
VIII
A L'ACADÉMIE

## VIII

## A L'ACADÉMIE

IL SE PRÉPARE A Y ENTRER, EN COMPOSANT DES PETITS VERS POLISSONS POUR MADAME DE POMPADOUR. — SON RIVAL, UN AUTRE ABBÉ, PRÉCEPTEUR DES ENFANTS DU DAUPHIN. — SON ÉLECTION ET SON DISCOURS.

Par la duchesse de Choiseul et par quelques autres protecteurs aussi puissants, Voisenon est bien vu à la cour. Il y tient une place que personne ne pourrait lui disputer, à moins que ce ne soit l'auteur du *Sopha*. Pour ses amis et ses admirateurs

l'abbé reste, avant tout, l'auteur du *Sultan Misapouf*. Comme notre nègre historique, il continue.

Et de quelle manière ! Bachaumont va nous le dire :

« On se communique sous le manteau de petits vers polissons de M. l'abbé de Voisenon à madame la marquise de Pompadour. Ils ont été présentés au nom de M. le maréchal prince de Soubise qui avait fait présent à cette dame d'un anneau de diamants. Ces agréables ordures ont plu infiniment à la cour et tirent encore un plus grand mérite du mystère avec lequel cela se communique : si cette gentillesse se répand à un certain point, on la hasardera ici.

« Il y a des vers du même abbé sur mademoiselle Marquise, maîtresse de M. le duc d'Orléans. Tout cela est charmant et est marqué au coin de la plus fine galanterie. »

Tous les chemins mènent à l'Académie. Ces agréables ordures, ayant l'honneur de plaire à la puissante marquise, Voisenon est en voie de siéger sous la coupole des immortels. En attendant, et comme pour patienter, on lui offre d'être nommé ministre du roi auprès d'une cour étrangère.

Ambassadeur! On se rappelle que c'était le rêve de Chaulieu, et d'une façon bien moins brillante puisque le doux épicurien de Fontenay se serait contenté de représenter le roi de Pologne.

Cependant Voisenon n'est pas tenté. S'éloigner de Paris! Quitter sa chère maîtresse et son ménage d'adoption! Il n'hésite pas un moment et refuse.

Madame de Pompadour tenant à l'obliger lui fait offrir une autre charge : il composera des essais historiques pour les enfants du dauphin. Une pension et des honneurs étant liés à cette occupation, il accepte cette fois, et la même année (1762) le siège de Crébillon étant vacant à l'Académie, il pose sa candidature.

Il a un concurrent fort dangereux dans la personne de l'abbé de Radonvilliers, précepteur des enfants du Dauphin. Mais si la cour officielle est pour celui-ci, l'autre cour et tous les salons sont pour Voisenon.

Il fut élu le 4 décembre.

On s'attendait si bien à cette élection qu'à peine était-elle proclamée, il se répandit une quantité de portraits de l'abbé avec son nom et cette phrase : *Elu à l'Académie Française le 4 décembre 1762*. Un quatrain était au bas du portrait :

L'aimable successeur du sombre Crébillon
Dans un genre opposé s'illustre sur la scène.
Les arbitres du goût ont élu Voisenon.
Ils couronnent Thalie en pleurant Melpomène.

Quel était l'auteur de ce quatrain? On s'accorde généralement à l'attribuer à la Favart ou à son mari. Mais l'apparition si précipitée des portraits fit scandale. L'Académie parut furieuse de voir ainsi violer le secret de ses suffrages.

Cette élection intéressera beaucoup Voltaire, dans son château de Ferney. Dès le 28 novembre, il écrira, comme si le succès de son ami ne pouvait être mis en doute :

« C'est une bonne acquisition que celle de l'abbé de Voisenon, tant qu'il se portera bien ; mais c'est un saint dès qu'il est malade. »

Il fait ainsi allusion à la terreur que l'abbé galant avait de l'enfer, et ces sentiments lui sont particulièrement désagréables dans un moment où la plupart de ses lettres demandent l'extermination du christianisme par ces mots : Ecrasez l'infâme.

Un des premiers, il prévoit que le discours de réception aura un vif intérêt.

« Je suis persuadé que l'évêque de Montrouge

LE MATIN

*Peint à Gouache par P. A. Baudouin et gravé par C. L. de Ghendt*

fera un discours fort salé et tout plein d'épigrammes à l'Académie, écrit-il à M. de Cideville. Pour M. le duc de Saint-Aignan, (qui devait le recevoir) je n'ai pas l'honneur de connaître son style. »

Et quand le discours est prononcé, il le demande à l'auteur, il s'inquiète de ne pas le recevoir :

« J'attendais le *discours* de mon confrère l'évêque de Montrouge ; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait, mais point de nouvelles ; monsieur l'évêque est occupé auprès de quelques filles de l'Opéra Comique. »

Enfin dès qu'il l'a reçu, il envoie ses félicitations à l'abbé et se raille de la prose heurtée du duc de Saint-Aignan.

« Mon très cher et très aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talents que, etc.* Voilà une belle phrase (elle se trouve dans la réponse du duc) ; mais il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne sais pas si votre teint était couleur jaune, ce jour-là, mais le coloris de votre discours était fort brillant. »

Tel n'était pas l'avis de certains, comme l'abbé Raynal qui dit de ce même discours :

« Vous le trouverez composé de phrases de toutes sortes de couleurs, décousu, et bien éloigné

de la véritable éloquence. Au milieu de cela, il y a quelques phrases qui sont bien, parce qu'un écolier en rencontre parfois aussi dans la composition de ses thèmes... Si vous lisez le discours du nouvel académicien, vous trouverez les deux temples et leur inscription dignes d'un architecte échappé du collège. Vous remarquerez une quantité de fausses images, de mauvaises expressions et une affectation de poésie bien fastidieuse aux gens de goût...

» La réponse du duc de Saint-Aignan... prouve bien ce que prétend Piron, *qu'il n'y a pas de quoi.* M. de Saint-Aignan parle d'abord de l'Académie et de sa gloire et dit ensuite au récipiendaire : » C'est à ce que l'intérêt de la vôtre vous a paru demander qu'il nous est permis de croire, Monsieur, que nous devons votre empressement à nous rechercher, en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talents que vous devez le concours de nos suffrages. » Voilà assurément un bel enchaînement de phrases françaises à réciter dans l'Académie française. Il y aurait de quoi mourir de douleur pour la muse de l'éloquence, si elle s'avisait d'assister aux réceptions. Son abattement serait sûrement au-dessus de celui de Melpomène.

» M. de Saint-Aignan, pour ne pas gâter M. l'abbé de Voisenon par ses éloges, ajoute un correctif : « Non, dit-il, que les agréments de vos productions, ni même tout ce qu'elles ont eu de succès eussent suffi pour nous déterminer, mais parce que nous nous sommes flattés que désormais les fruits l'emporteraient sur les fleurs. »...

» Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. l'abbé de Voisenon est un des hommes les plus aimables qu'on puisse rencontrer ; qu'il y a dans l'Académie des gens plus minces que lui du côté du mérite et que je suis fort aise qu'il en soit ; ce qui n'empêche pas que Piron et quelques autres n'eussent dû y entrer avant lui et plusieurs de ses confrères. »

# IX

# HARANGUES OFFICIELLES

## IX

VOISENON, PERSONNAGE OFFICIEL. — IL REÇOIT À L'ACADÉMIE LE PRINCE DE BRUNSWICK, PUIS LE ROI DE DANEMARK. — SA PLAISANTE IRONIE. — AMUSANT DISCOURS DE RÉCEPTION CONTRE L'ÉVÊQUE DE SENLIS : *Crispin rival de son maître.*

Pendant toutes les années qui suivirent et jusqu'à sa mort, Voisenon n'occupa guère les presses. Il vit de la vie du monde et n'écrit aucune œuvre d'importance. C'est encore l'homme privé qu'il faudrait étudier. Mais nous l'avons dépeint dans un précédent chapitre, partageant son temps entre la chasse, l'amour et les soins que lui impose sa santé. Aucune modification à noter.

Seul, son rôle officiel lui impose quelques devoirs. En 1766, par exemple, il recevra à l'Académie le duc de Brunswick. Ce prince était venu faire un séjour en France et y avait honoré toutes les académies de sa présence. Aux Sciences, on lui avait rendu compte du travail de l'année, sans paraître soupçonner qu'un tel rapport pût l'ennuyer. Aux Inscriptions et Belles-Lettres, on avait accompagné le même divertissement de la lecture d'un Mémoire sur l'origine de la maison de Brunswick.

« La séance de l'Académie Française, à laquelle le prince a assisté, a été la plus brillante (1). M. le duc de Nivernais y a lu quelques fables en vers de sa composition. Ensuite M. Marmontel a lu quelques morceaux des *Soirées de Bélisaire*, ouvrage qui doit paraître l'hiver prochain. C'est une espèce de conte moral mais fort étendu, dans lequel l'auteur suppose le général, après sa disgrâce, aveugle et dans la misère. C'est dans cet état qu'il reçoit la visite de l'empereur, sans le savoir et qu'il lui parle sans le connaître. Sujet admirable, susceptible de la plus sublime philo-

(1) Grimm. *Correspondance littéraire.*

sophie. J'ai ouï dire au prince héréditaire de Brunswick que ce que M. Marmontel en a lu lui avait paru fort intéressant. Enfin M. l'abbé de Voisenon a lu dans cette séance une épître en vers, adressée au prince sur le malheur qu'il a de rencontrer des sots et sur les importunités qu'il a essuyées pendant son séjour à Paris. On dit cette épître un peu négligée ; aussi l'auteur n'a-t-il pas jugé à propos de la donner, pas même au prince à qui elle était adressée. La tournure n'en était pas des plus obligeantes pour le public. Le poète disait au prince : Vous n'aimez pas à souper, et vous êtes prié à souper pour un mois de suite ; vous n'aimez pas à veiller, et on vous fait veiller tous les jours ; vous ne pouvez souffrir le jeu et on vous fait toujours jouer ; et ce texte servait à se moquer de la sottise du public de Paris. Je crois que le prince a été, au fond du cœur, plus indulgent que M. l'abbé de Voisenon sur les fêtes qu'on s'est empressé à lui donner tout le temps de son séjour, quoiqu'il ait dit qu'on lui avait procuré tous les plaisirs, hors celui qu'il aimait le plus, le plaisir de la conversation. »

Deux ans après, l'abbé recevait le roi de Danemark et lui lisait une bienvenue en vers. Ces vers furent critiqués.

« Ils ont eu peu de succès, lit-on dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (1) ; on ne peut leur reprocher d'être trop français. Je prends la liberté pour ne m'arrêter qu'au titre, d'observer à M. l'abbé des Quarante, que *Vers prononcés au roi de Danemark* n'est pas très français et qu'il aurait mieux fait de les prononcer *devant* le roi de Danemark. Peut-être au Palais peut-on prononcer à un criminel son arrêt, parce qu'on ne s'y pique pas de correction ; mais non, le greffier lit et ne prononce pas la sentence. Pour l'Académie française, je suis sûr qu'elle prononce toujours devant les personnes et non aux personnes, ou elle aurait tort. Dans le temps de la dispute sur la musique, l'abbé de Voisenon qui n'était pas du coin de la reine, fit imprimer une affiche portant que le goût avait été perdu en France, qu'on disait que deux Allemands l'avaient trouvé sur la place du Palais-Royal, et qu'ils étaient priés de le rendre. Il désignait M. le baron d'Holbach et moi ; nous étions bien fous dans ce temps-là, et nous ne demeurions pas en reste avec ceux qui nous attaquaient. Si M. l'abbé de Voisenon savait que je prends la

(1) Décembre 1768.

liberté de le relever sur le fait de la grammaire, lui devenu académicien, moi plus Allemand que jamais, il publierait sans doute une nouvelle affiche. Cela n'empêche pas que nous ne nous aimions beaucoup, et que nous ne soyons tous les deux fort aimables. »

Il semble bien que Voisenon eut plus de succès, en 1771, quand il reçut l'évêque de Senlis, Mgr de Roquelaure, nouvellement élu à l'Académie.

L'évêque manquait de talent. Il lut un discours fort plat.

« La réponse que M. l'abbé de Voisenon y fit, en qualité de directeur, se fit remarquer davantage.

« Il faut convenir que c'est une drôle de chose que l'abbé de Voisenon, et que c'est une étrange chose que sa réponse ; c'est un persiflage continuel : aussi chaque phrase fut accompagnée, de la part du public, d'un éclat de rire. Il faut lire cette réponse d'un bout à l'autre ; il est impossible de n'en pas rire. Il loue le nouvel académicien comme évêque, parce qu'il l'est ; comme courtisan, parce qu'il est le premier aumônier du roi ; comme magistrat, parce qu'il est conseiller d'État clerc et qu'il a été en cette qualité siéger au Parlement d'attente ; comme orateur, parce qu'il a fait

une oraison funèbre de feu la reine d'Espagne ; comme ami de feu M. le dauphin, parce qu'il a porté son cœur à Saint-Denis, après sa mort ; comme un sujet qui n'est pas au bout de sa carrière, parce qu'il doit prêcher le jour que Madame Louise prononcera ses vœux aux carmélites de Saint-Denis, et, par dessus tout cela, comme sachant le latin, l'italien, l'anglais. « Vous » vous êtes mis, dit-il au récipiendaire, à portée » de découvrir tous les larcins, et vous êtes aussi » instruit que des princes étrangers qui voya- » gent... » Savoir si ce ton burlesque convient au lieu, aux personnes, à la circonstance, c'est une autre question ; ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais peut-être on n'avait tant ri à une assemblée académique. « Vous vous êtes bien égayé sur mon » compte, monsieur l'abbé, et vous avez bien » amusé le public, lui dit en sortant le nouvel » académicien. — Ah ! monseigneur, lui répondit » l'abbé de Voisenon, je ne suis que Crispin rival » de son maître. » (1)

(1) Grimm. *Corresp. littéraire*, mars 1771.

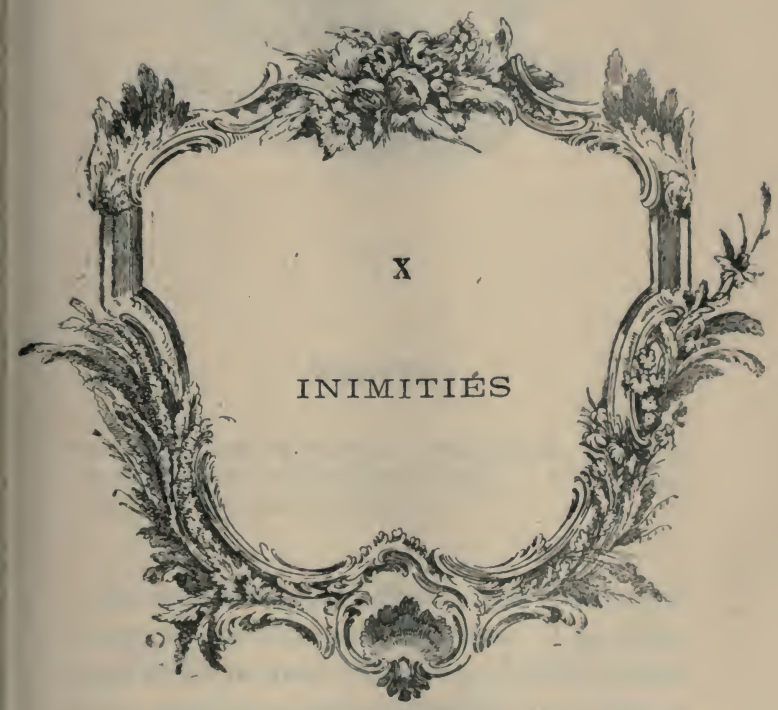

# X

# INIMITIÉS

## X

## INIMITIÉS

VOISENON S'ATTIRE DES ENNEMIS. — FÊTE CHEZ LA DUCHESSE DE VALENTINOIS. — LA HAINE DE COLLÉ. — « M. L'ABBÉ, VOUS ÊTES UNE VIEILLE CATIN ! »

Une réputation aussi brillante devait fatalement l'amener à une charge diplomatique. Il en avait refusé déjà une, parce qu'elle l'eût obligé à quitter Paris ; mais l'occasion se présente d'entrer dans la carrière sans s'éloigner des Favart. Le prince-évêque de Spire demande un ministre plénipotentiaire qui le représente à Paris. Voisenon obtient cette charge par l'entremise de l'abbé Terray, son puissant parrain.

Ce parrainage ne valut pas que des faveurs au filleul. Quand Choiseul eut été envoyé en disgrâce à Chanteloup, Voisenon, précisément à cause de ses attaches avec le nouveau ministère, ne put manifester aussi hautement qu'il l'aurait voulu son dévouement à l'exilé.

Le monde lui en tint rigueur. Un incident dont ses ennemis tirèrent un parti exagéré, parut prouver que Voisenon avait plus d'esprit que de cœur. L'affaire se passa chez la duchesse de Valentinois au mois de décembre 1771.

Marie-Joséphine de Savoie dont le mari, comte de Provence, devait être plus tard Louis XVIII, était retenue au château de la Muette par la petite vérole. La duchesse de Valentinois qui avait une fort belle maison à Passy voulut donner une fête à la princesse. Elle chargea Favart et Voisenon de l'organiser. Voici les détails de cette fête, avec le principal incident, tels qu'on les trouve racontés dans le journal de Collé. On ne s'étonnera pas du ton acerbe de l'auteur à l'égard de son ennemi, l'abbé de Voisenon :

« Ils n'ont rien cru de plus propre à réjouir la comtesse de Provence que la plus faible des pièces de Favart, *la Fête du Château*, et un autre méchant opéra-comique. Ils ont fait précéder ces

vilenies, ces vieilleries, d'un prologue mêlé de danses dont voici le plan que l'on m'a dessiné. On voit une belle rose fraîche, épanouie et dont vous sentez d'ici l'odeur admirable. Le furieux Borée paraît, il danse, flétrit la rose ; il est prêt à la faire expirer. Vénus tombe des nues, chasse Borée, ranime la rose, la rend plus belle que jamais ; et sur cela, tous les paysans de Passy prennent tous le parti d'entrer dans le régiment de Provence. Mais ce n'est point du fond de cette fête commune et plate que je prétends discourir, c'est de l'événement désastreux qu'elle a occasionné à ce petit abbé de Voisenon. Voici le fait :

« Le très méprisable et très méprisé chancelier de France, Maupeou, assistait à cette fête. Feu M. d'Aguesseau, l'honneur éternel de la feue magistrature, n'a jamais assisté à des fêtes ; il regardait la dignité de chancelier comme une espèce de sacerdoce le plus vénérable. Le chancelier d'à présent n'est point si délicat ; la décence n'entre point dans ses arrangements. Favart avait composé, parmi les couplets de flatterie, un couplet qui finissait par ces mots :

A la chicane on a rogné les serres
Et Thémis n'a plus de bandeau.

« Ce couplet, fait pour louer le chancelier, ne fut applaudi de personne ; tous les spectateurs le laissèrent passer dans un silence morne et triste !

« Après que la fête fut finie, l'abbé de Voisenon s'approcha de Madame la duchesse de Valentinois, et lui dit en ricanant que ce couplet dont je viens de parler *lui était arrivé de Chanteloup*. Cette agréable plaisanterie contre M. le duc de Choiseul n'est pas tombée à terre. Elle a perdu l'abbé de réputation, si tant est que quelque horreur que ce soit puisse dans ce temps-ci perdre de réputation quelqu'un et si tant est que la réputation de ce vil abbé eût encore quelque consistance. Cependant, il y a eu des mortifications à ce sujet, qui ont dû lui paraître fort amères.

« M. le duc d'Orléans lui a défendu sa maison ; il s'est voulu justifier, le prince s'est moqué avec froideur de ses justifications. Mon abbé a insisté, il a dit à Son Altesse que, si elle lui retirait ses bontés, *il n'avait plus d'autre parti à prendre que de se faire capucin*. M. le duc d'Orléans lui a répondu d'un ton ironique et sévère : *Qu'il ne pouvait pas en être réduit à cette extrémité, ayant pour protecteur le chef de la justice*.

C'est de M. le duc d'Orléans lui-même que je tiens les détails de cette conversation. M. le prince

de Condé et M. le prince de Conti, chez lesquels il était reçu, lui ont aussi fait fermer leur porte. Il a dû même avoir une scène très humiliante, depuis, chez M. le prince de Conti, qui doit l'avoir traité comme un maraud, à l'occasion du fait que je vais conter et qui n'est pas encore connu du public. Je tiens encore ce fait de la bouche même de M. le duc d'Orléans.

« M. le prince de Conti avait donné à ferme, il y a plusieurs années, à un intrigant nommé d'Hoimel, des droits anciens et litigieux du grand prieuré de France. Le sieur d'Hoimel en avait déjà fait rentrer pour la somme de cent cinquante mille livres ; mais comme il ne payait pas le prince, ce dernier se crut obligé de le faire mettre en prison, il y a environ trois ans. Ces bonnes façons le gagnèrent ; il compta au prince vingt-cinq mille écus et il fut élargi. On le pressait pour payer l'autre moitié, mais il alléguait des raisons bonnes ou mauvaises pour s'en dispenser, prétendant prouver en justice qu'il ne les devait pas. Sur ces entrefaites, le chancelier a passé et le parlement n'est plus.

« Le sieur d'Hoimel avait une maison de campagne à Belleville, où le cher abbé de Voisenon fait sa résidence. D'Hoimel a cru pouvoir prendre

conseil d'un aussi bon voisin sur son affaire. Il lui a conté sa chance, fait voir l'injustice prétendue de M. le prince de Conti et lui a dit que, pour comble de malheur, il n'avait pu trouver d'avocats ni de procureurs qui voulussent entreprendre de défendre sa cause au nouveau parlement. Sur cela, le charitable ecclésiastique Voisenon lui a offert ses services auprès de M. Maupeou ; il les a réalisés, et en effet M. le chancelier a nommé d'office un procureur au sieur d'Hoimel, pour poursuivre M. le prince de Conti, qui sera obligé de plaider à ce tribunal qu'il ne reconnaît pas. Voilà où en est cette affaire. M. le prince de Conti, qui a toujours accueilli et bien reçu chez lui M. l'abbé de Voisenon, est, comme on le juge bien, furieux contre ce petit traître. J'ignore et je ne crois point que le prince de Conti ait rendu des services essentiels à cette vipère ; mais je n'en serais cependant pas fort surpris que cela fût et qu'il les eût payés de cette ingratitude. Celle qu'il vient de marquer à M. le duc de Choiseul par son prétendu bon mot est révoltante et d'une bassesse à faire mal au cœur.

« Sans M. le duc de Choiseul, M. l'abbé de Voisenon serait aujourd'hui sans pain ; c'est M. le duc de Choiseul qui a fait réduire à mille livres par

l'évêque d'Orléans la somme de dix mille livres que l'abbé de Voisenon n'eût pu se dispenser de payer pour les réparations auxquelles il était tenu pour un prieuré qu'il avait. C'est d'ailleurs ce ministre disgracié qui lui a fait avoir six-mille livres de revenus sur les affaires étrangères, que le ministre actuellement en place (M. d'Aiguillon) lui a conservées.

« Cette ingratitude offensive et exécrable a soulevé tout le public contre ce serpent. Il eut l'effronterie d'aller, la semaine dernière, à l'Académie Française : ses confrères n'en approchèrent pas plus que d'un pestiféré. En sortant de cette séance, qui eût dû être accablante pour lui, on lui demanda dans une maison où il alla, s'il n'avait point appris de nouvelles à l'Académie ; il répondit en se plaisantant lui-même : *Ils ne m'ont rien dit.* Si jamais on met au théâtre le caractère du gredin, ce mot sera un des traits les plus marqués de ce caractère. L'on y pourra joindre la plaisanterie qu'il a faite après avoir été chassé des maisons des princes : *Eh bien !* a-t-il dit, *je ne les verrai plus : ils n'en seront pas plus gais et je n'en serai pas plus triste.*

« J'apprends dans ce moment qu'il a eu encore le front de retourner à l'Académie. On ne lui a pas

parlé davantage qu'à la séance que j'ai dite. Il s'en vengera sur l'Académie et sur les Académiciens qui y étaient, par des noirceurs souterraines. Il leur jouera quelque mauvais tour par le crédit de M. Maupeou ; ils doivent s'y attendre. Je ne serais point surpris que le destructeur de l'ancienne magistrature ne supprimât lestement l'Académie Française. »

Ce ton de diatribe ne peut étonner, si l'on se rappelle que Collé attribuait l'échec de son *Henri IV* à l'abbé de Voisenon. Les haines d'auteurs sont tenaces et Collé était le plus chatouilleux des auteurs.

Il existe naturellement d'autres versions de ce revirement des princes à l'égard de l'abbé. Mme de Turpin raconte, par exemple, à propos du prince de Conti que, celui-ci ayant tourné le dos à Voisenon sans lui rien dire, notre abbé s'écria : — Enfin, monseigneur, vous ne me traitez pas en ennemi. — Et comment donc ? répondit le prince. — Si j'étais votre ennemi, vous ne m'auriez pas tourné le dos.

Le compliment eut, paraît-il, son plein effet : le prince tendit la main à Voisenon en lui avouant qu'on ne pouvait songer à garder rancune à un homme aussi spirituel.

Il nous semble difficile d'admettre, au surplus, que l'ami dévoué des Favart, le protecteur des poètes et le fin diplomate, se soit conduit lâchement à l'égard d'un ancien protecteur.

La lâcheté n'était pas son défaut. Lorsque son ami le duc de Praslin avait été exilé, Voisenon avait quitté ses plaisirs et ses sociétés habituelles pour le suivre aussitôt. Il arrive au lieu de l'exil en même temps que le duc.

— L'amitié, lui dit-il, doit prévenir la demande de l'amitié, et qui attend les circonstances pour en donner des preuves est indigne du nom d'ami.

Serviable toujours, il s'ingéniait à aider des gens de lettres moins favorisés que lui. Par ses généreuses intrigues, du Belloy eut une pension, ainsi que d'autres auteurs, qui ignorèrent toujours qu'ils lui devaient les libéralités du roi.

Comment un tel homme aurait-il lâchement critiqué Choiseul ? Il apparaît seulement qu'il ne voulut pas suivre les grands seigneurs qui, pour bafouer Maupeou, allaient faire leur cour à l'exilé. A cause de son parrain Terray, Voisenon était obligé à plus de prudence.

Au reste, ce n'est pas dans le journal de Collé qu'il faut aller puiser, si l'on veut se faire une idée exacte du caractère de Voisenon. Voici, par

exemple, une autre anecdote que le bilieux auteur d'Henri IV raconte sur son ennemi et qu'il semble malaisé d'accepter sans adoucissement :

« Le jeudi 7 mai, Messieurs de l'Académie Française élurent en la place de MM. Bignon et Duclos, MM. l'abbé Delille et Suard. Le vendredi, M. le maréchal de Richelieu porta au roi, protecteur de l'Académie, l'élection de ces messieurs, et le roi répondit qu'il ne voulait ni de l'un ni de l'autre, et ordonna qu'on procédât à une nouvelle élection.

« Le samedi, M. le maréchal de Richelieu rapporta cette réponse discourtoise du roi à Messieurs de l'Académie. Comme ce grand maréchal jugeait bien que cette réponse porterait l'alarme dans une partie des académiciens, et pourrait leur faire prendre quelques résolutions bizarres, il chercha à se munir de quelque tête excellente qui pût être de son avis : il écrivit le matin à M. l'abbé Voisenon.

» Ce dernier, fatigué de ses propres ridicules, au point de ne pas risquer d'en prendre un nouveau, fit dire au maréchal qu'il lui était impossible de se trouver, ce jour-là, à l'Académie; qu'il était engagé à dîner à Auteuil, chez M. de Beaumont, intendant des finances; et mon vilain petit

abbé, pour n'être plus tarabusté par les messages du maréchal, sortit sur-le-champ et se rendit une grande heure plus tôt qu'il ne fallait, chez Madame de Vernage, qui s'était chargée de le mener à dîner.

» Ce singe timide balançait cependant encore, dans la crainte de déplaire au vieux renard qui croyait avoir besoin de lui; Madame de Vernage le décida et leva tous ses scrupules, en lui disant : — Je suis sûre, l'abbé, que vous avez fait déjà suffisamment de sottises dans toute cette affaire-ci; je veux vous épargner celle que vous feriez immanquablement encore ce soir. Aussi je vous emmène.

» Ils partent. A peine sont-ils à table à Auteuil, qu'on voit arriver le coureur du maréchal. L'abbé lit tout bas, d'abord, la lettre qu'on lui apportait; il dit ensuite tout haut qu'il lui était impossible de ne pas se rendre à l'Académie et que, s'il y manquait, il se ferait un ennemi cruel de M. de Richelieu. — Mais peut-on voir, lui dit-on, ce qu'il vous écrit? — Des injures, des duretés, répondit-il, tenez, lisez vous-mêmes! Et il a la bêtise, la lâcheté et la bassesse d'âme de laisser lire tout haut ce qui suit :

« M. l'abbé, vous êtes une vieille catin qui n'avez

» que les vices de ces créatures sans en avoir
» conservé aucun des agréments. Si vous ne venez
» pas, comme vous me l'aviez promis, à l'Aca-
» démie, je ne veux vous voir de ma vie; je vous
» ferai fermer la porte de mon hôtel, et vous serez
» le seul à qui j'aie fait cet affront, etc. etc. »

» Après cette lecture, que cet abbé avait jugée probablement honorable et gracieuse pour lui, le voilà qui se démène et se montre très empressé d'aller à son *Musée;* Mme de Vernage lui refuse nettement sa voiture; elle le plaisante; elle veut engager le coureur du maréchal à le porter à Paris, attendu qu'il n'a ni corps ni âme, qu'il ne pèse rien.

» M. de Beaumont traite un peu bêtement cette affaire d'un ton plus sérieux. Il fait dîner à la hâte M. l'abbé, lui donne un carrosse, et M. l'abbé arrive à l'Académie après la barre tirée, mais auparavant que le maréchal eût exposé l'ordre du roi à ces messieurs, et que ces derniers eussent délibéré en conséquence.

» Le hasard avait placé ce petit homme justement après M. l'archevêque de Toulouse qui opina le premier; l'abbé conséquemment devait opiner le second; et voilà mon prélat encyclopédiste qui pérore sur l'affliction de l'Académie, qui préconise

l'excellence des sujets élus, qui déplore la liberté des suffrages enlevée à l'Académie, qui réclame cette liberté et qui finit par ouvrir l'avis suivant : « Qu'en vertu du titre et du droit que l'Académie » en a, il sera demandé audience à Sa Majesté; » que M. le duc de Nivernois, l'un de ses membres, » sera chargé de lui représenter que l'Académie est » dans la plus grande douleur de n'avoir pas vu » confirmer son choix, de lui prouver que ces » deux sujets en sont dignes; que c'est les déshonorer aux yeux du public que de les exclure de » cette façon, mise par le roi pour la première » fois en usage; et qu'enfin pour attendre l'effet » de ces très humbles remontrances à Sa Majesté » il sera sursis à l'élection nouvelle par elle ordonnée, jusqu'au samedi 23 mai. »

» C'était, comme je l'ai dit, à mon petit Voisenon à opiner après M. de Toulouse; il est embarrassé, déconcerté, troublé. — Vous voyez bien, M. l'abbé, lui dit l'académicien qui était à sa gauche, que vous ne pouvez et qu'on ne peut pas être d'un autre sentiment que de celui que vient d'ouvrir M. de Toulouse.

» Alors cet arlequin de l'Académie, oubliant la leçon que lui avait faite M. de Richelieu, ne se souvenant plus qu'il revenait forcément de la

campagne exprès pour la répéter en spirituel perroquet, enfin ayant probablement perdu la tête, le petit vilain dit en balbutiant qu'il était de l'avis qu'avait ouvert M. l'archevêque de Toulouse. »

Collé n'a pas la modération d'un Grimm ou d'un abbé Raynal, quand il rapporte un scandale. C'est pourquoi, on ne saurait accepter sans une grande réserve ce dernier incident. Il faut y voir surtout l'animosité d'un auteur souvent malheureux contre un confrère gâté par la fortune.

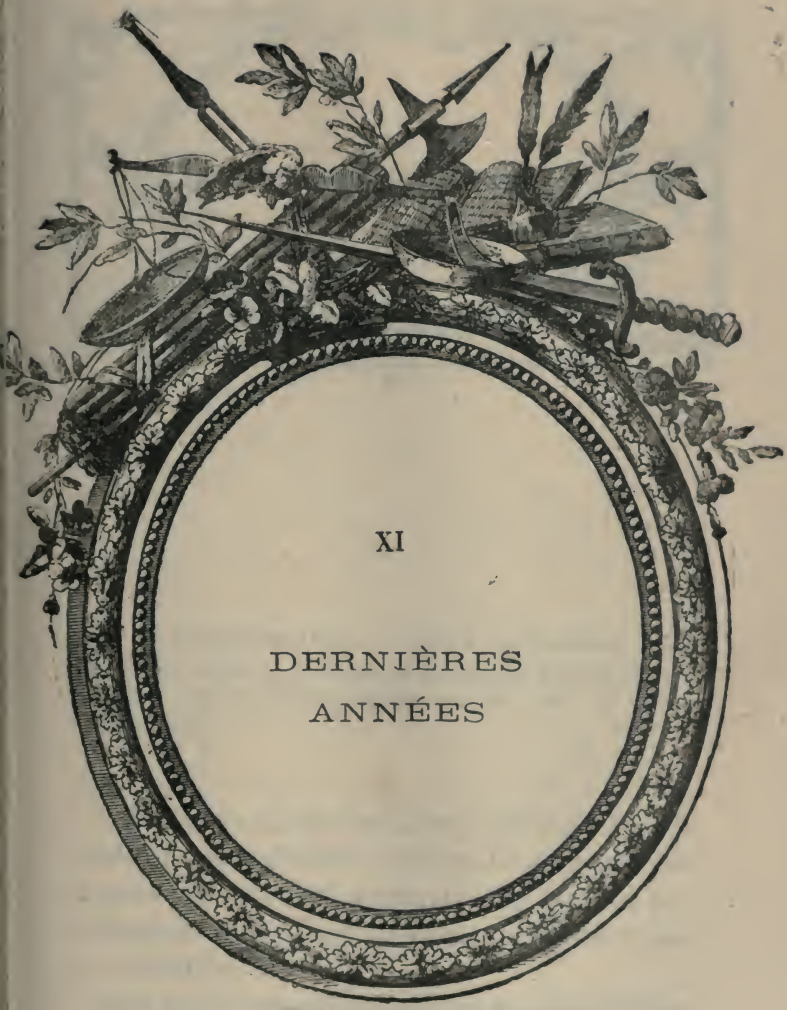

# XI

# DERNIÈRES ANNÉES

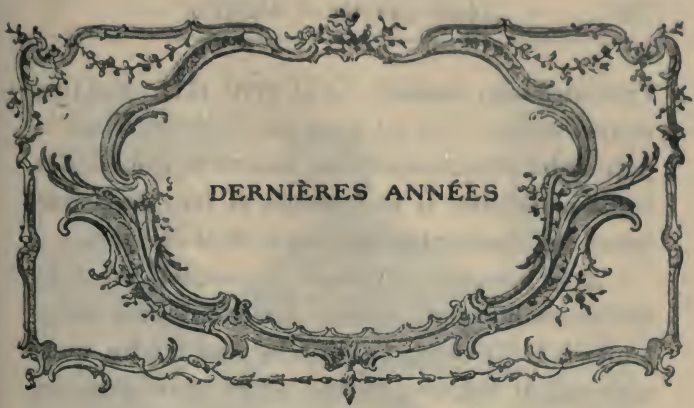


## XI

MORT DE MADAME FAVART. — DOULEUR DE VOISENON. — IL DEVIENT DÉVOT. — LE VIATIQUE LE TROUVE A LA CHASSE. — UNE REDINGOTE QU'ON NE LUI VOLERA PAS. — DEUX ÉPITAPHES.

Ces mésaventures soudaines, Voisenon dut les subir avec une aimable crânerie. Le monde l'avait trop choyé pour qu'il s'effrayât d'en être un peu malmené. Il avait une situation qui défiait toutes les inimitiés.

Mais des malheurs domestiques devaient bientôt

l'attrister sans remède. Le 21 avril 1772, Madame Favart meurt. C'en est donc fini d'un foyer où le petit abbé asthmatique était assuré de trouver des soins constants. Il se lamente et fait, dans une lettre, un touchant panégyrique de la disparue.

« Mon bonheur est dans le cercueil de mon irréprochable amie. J'étais attaché depuis longtemps à Mme Favart, l'amitié la plus tendre nous unissait. Il est impossible d'être plus aimable, plus constamment gaie, d'avoir un esprit plus à soi, des idées plus riantes, une âme aussi élevée et des talents aussi variés. Elle faisait la consolation de mes jours. Elle était aussi essentielle qu'amusante. Elle plaçait sans cesse son esprit entre la vieillesse et moi; elle jouissait de la santé la plus fraîche, et moi, depuis cinquante années, mon tombeau est entr'ouvert. Elle n'avait que quarante-quatre ans, j'en ai soixante-quatre. Je me flattais qu'elle me fermerait les yeux et j'ai fermé les siens. Chaque jour de ma vie n'est plus pour moi qu'un supplice continué. »

A quelques jours de là Voltaire lui écrira bien : « Mon cher prélat, je suppose que la raison, ou le temps, ou quelque nouvelle maîtresse vous a consolé. » Mais Voisenon est inconsolable.

Il fréquentera chez la comtesse de Turpin; mais

Portrait de Madame Favart en jardinière.

il ira plus volontiers dans son abbaye, près de son frère et de sa belle-sœur. De nouveau la peur de l'enfer le ramènera à la dévotion. Il implorera le pardon du pape qui l'obligera à payer un fort impôt et à réciter tous les jours son bréviaire.

« Dans ses dernières années, dit La Harpe, il s'avisa de la fantaisie d'être dévot, apparemment pour essayer de tout ; car jamais il n'eut dans sa tête ni persuasion ni volonté. Il était valétudinaire, mais il n'y avait pas plus de fonds à faire sur ses maladies que sur toute autre chose de lui. Il était à la mort aujourd'hui et demain à l'Opéra. Un jour qu'il se crut fort mal, il se confessa et le prêtre exigea de lui qu'il jetât au feu tous ses manuscrits ; il y consentit, et les manuscrits furent incendiés. Un de ses amis vint et lui en fit des reproches : *Ne vous fâchez pas*, dit-il, *Favart en a une copie.* »

« Une autre fois étant dans son lit, il entendit dire qu'il fallait lui administrer les sacrements, et en effet on alla les chercher ; il se leva et sortit. Le bruit se répandit le lendemain qu'il avait reçu le bon Dieu : *Non*, dit-il à quelqu'un qui lui en demandait des nouvelles, *il est venu en effet chez moi, mais je n'y étais pas, et il s'est fait écrire.* »

Ainsi pendant qu'on lui apportait le viatique, il

était à la chasse ! Jusqu'à son dernier souffle, il devait rester le même, d'une santé déconcertante, dévot sans respect et toujours fidèle par le souvenir à la Favart. Il fit même construire pour elle un riche mausolée qu'il installa chez lui.

« Sur la fin de sa vie, son confesseur devint une de ses sociétés les plus intimes et les plus ordinaires. Quelqu'un qui le rencontra un jour lui demanda s'ils étaient toujours bien ensemble : *Non*, dit l'abbé, je crois que nous sommes brouillés. — Comment ? Pourquoi ? — Oh ! il a voulu que je fisse ôter de mon appartement un mausolée de madame Favart. J'ai résisté, il s'est fâché : enfin il m'a dit qu'il fallait ou renoncer au mausolée, ou lui renvoyer un petit crucifix d'argent qu'il m'avait donné et un petit livre de prières. Je lui ai renvoyé lettres et portrait. »

Cependant il paraîtrait que le mausolée disparut. M. l'abbé se trouva plus mal et devint plus accommodant.

Il ne songea plus qu'à mourir. Mais il mourut en homme d'esprit, comme on devait s'y attendre.

« Il voulut avoir un cercueil de plomb, raconta son neveu, et mon père donna les ordres tout aussitôt. *Monsieur*, dit alors le malade à son valet de chambre, *voilà une redingote que je commande ;*

*mais je pense que vous aurez le bon procédé de me la laisser.*

« Depuis longtemps il était à la mort au château de Voisenon : on lui parlait en vain de confession, il ne répondait que par des épigrammes.

« Enfin, un bon matin... arrive le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, qui vient, dit-il, exhorter à la mort son diocésain, son confrère à l'Académie, et de plus, un prêtre.

« L'abbé de Voisenon ne veut point voir le prélat, qu'il qualifie du plus sot, du plus bavard et du plus ennuyeux de tous les hommes; mais le cardinal insiste et l'abbé cède.

« Moi, très curieux de savoir comment s'y prendrait un sot pour exhorter à la mort un homme d'esprit, je me tapis ventre à terre derrière un paravent. Tout aussitôt le bon cardinal débuta par ces lieux communs qui servent à bien des gens pour entrer en matière. Il vit que cela ne prenait pas, et, dès lors, changeant de batteries, il prit une manière un peu moins triviale : il employa le langage du sentiment, que je ne l'eusse jamais soupçonné de manier avec autant de succès, et parla, pendant deux heures entières, avec une onction, un choix de termes, un ton sensible et affectueux, qui pénétra le malade, au point que

ces deux êtres se mirent à fondre en larmes et se tinrent embrassés pendant quelques minutes.

« La conclusion fut que le malade promit de se confesser, et le cardinal partit enchanté de sa victoire ; mais, à peine fut-il sorti, que le malade m'entreprit sur le plus ou moins de vérité d'un fait que je lui avais raconté la veille, en venant de Paris. Je voulus appuyer mon dire sur ce que le cardinal m'avait confirmé le même fait. « Ah ! vraiment, me dit mon oncle, belle autorité que tu me cites! Est-ce que tu crois que tout ce que dit un gaillard comme celui-là est article de foi ?... »

« A bon compte il se confessa et reçut les sacrements en bonne fortune, sans qu'aucun de nous qui étions dans le château en fût témoin.

« Quinze jours se passèrent de cette époque jusqu'à sa mort. Il souffrait des douleurs horribles : mais son imagination était encore plus effrayée que son corps n'était souffrant. « J'en ai trop fait, disait-il, pour que Dieu me pardonne. Cela est impossible, tous les prêtres sont des gueux; je connais à fond cette classe d'hommes, et je suis un des plus détestables qui aient jamais existé. »

« Toute sa vie, il eut peur du diable, et cette frayeur devint telle dans ses derniers moments,

que, vingt fois par jour, il m'appelait en poussant des cris horribles, pour que je chassasse de la ruelle le diable qui, disait-il, *lui labourait les côtes*.

« Il passa dix jours au moins dans ce désespoir affreux, nous traitant indignement, ne répondant que par des épigrammes sanglantes. *Messieurs*, nous disait-il, *je vous ennuie furieusement tous tant que vous êtes, mais vous me le rendez bien.* »

Il mourut à Voisenon le 22 novembre 1775. Parmi les nombreuses épitaphes qui parurent alors, nous nous contenterons d'en rappeler deux, ce sont elles qui résument le mieux la vie du plaisant abbé.

Voici d'abord celle de Collardeau :

Ci-gît un abbé libertin,
Plein d'esprit et d'humeur falote.
Il était porteur de calotte,
Mais c'était celle de Crispin.

Puis celle de Voltaire, bien plus connue et digne de l'être :

Ici git ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu,
Car je m'en vais au même lieu
Comme cadet de la famille.

III

# Abbé François-Joachim DE PIERRE DE BERNIS

1715-1794

# I

PREMIÈRES ANNÉES. — LES DÉBUTS A PARIS. — PREMIERS HONNEURS. — CE QU'IL DIT DES FEMMES.

Pour écrire la vie diversement agitée de l'abbé de Bernis, il faudrait plus d'un volume et nous comptons nous en tenir dans ce travail aux discrètes dimensions d'un opuscule. C'est dire que le rôle politique de l'abbé ne sera rappelé que pour mémoire et qu'on ne s'attardera guère qu'à sa vie privée. Nulle existence de petit collet, devenu plus tard cardinal, ne fut plus aimablement

aventureuse que la sienne et ne méritait mieux de terminer une étude sur les abbés galants au XVIII^e siècle.

François-Joachim de Pierre de Bernis, naquit à Saint-Marcel, dans l'Ardèche, le 22 mai 1715. Sa famille remontait au X^e siècle : ces nombreux quartiers de noblesse ne lui tenaient pas lieu d'esprit, car il fut un des hommes les plus fins de son temps, mais ils l'aidèrent puissamment dans sa carrière politique.

Cadet de parents pauvres il devait entrer dans les ordres. On le confia d'abord, ainsi que son aîné, à un précepteur instruit, puis à un séminariste trop dévot, puis à d'autres professeurs stupides. Cette éducation à domicile n'ayant donné aucun bon résultat, M. de Bernis fit entrer ses fils chez les Barnabites du Bourg-Saint-Andréol, où le futur cardinal sentit naître en lui la vocation religieuse.

Plus exigeants que lui, les parents auraient voulu le voir se tourner vers l'ordre de Malte qui donnait beaucoup d'honneurs sans obliger aux dures lois de l'existence monacale. Mais François-Joachim insista avec tout l'entêtement d'un jeune mystique et bientôt après il recevait la tonsure.

Il n'avait pas encore quatorze ans.

Ces précoces aspirations vers un idéal religieux ne diminuaient pas les espoirs du père. Il obtint en effet du cardinal de Fleury qui était son ami que François-Joachim entrât chez les Jésuites du collège Louis-le-Grand. L'élève y cueillit les premières places comme chez les Barnabites du Bourg-Saint-Andréol, et, deux ans plus tard, il se faisait admettre au séminaire de Saint-Sulpice.

Son séjour n'y fut pas de longue durée, trois années tout au plus. Le goût des sévères pratiques de la religion l'avait peu à peu abandonné. Il appelait maintenant « petitesses et mômeries » ce qui l'avait naguère séduit. La mesquinerie de ses nouveaux directeurs, leur étroitesse d'esprit le choquèrent. Il se brouilla également avec ses camarades qui rivalisaient d'onction pour obtenir des bénéfices. Le trop élégant et trop spirituel séminariste passa pour une brebis galeuse qu'il fallait chasser, dans la crainte de contaminer le restant du troupeau. On mit donc le jeune de Bernis à la porte et son père, trompé par le rapport des sulpiciens, lui signifia qu'il ne recevrait pas chez lui un mauvais fils et qu'il ne lui enverrait aucun subside.

⁂

Les débuts à Paris furent pénibles, très pénibles. Bernis n'avait que dix-neuf ans.

Il vécut d'expédients les moins honorables. Sans croire aveuglément les peu flatteuses aventures qu'on rapporte de lui à cette époque, la suite de sa vie autorise à penser que les femmes ont dû s'intéresser à lui de très bonne heure.

Est-ce une bourgeoise complaisante ou, comme on l'a prétendu aussi, une jolie marchande de modes, qui l'aida, dans les débuts, à faire son chemin? Ceux qui rapportent ces faits ne sont pas absolument dignes de foi ; pourtant nous verrons, un peu plus loin, Casanova raconter des histoires non moins piquantes dont l'abbé fut le héros, alors qu'il était cardinal et ambassadeur à Venise.

Au reste, si quelques dames offrirent leur bourse à l'ancien séminariste parce qu'il était fort jeune, bien frais, poupin et spirituel, ses titres de noblesse suffisaient à lui ouvrir toutes les portes. Il en profita :

« A vingt ans, raconte-t-il dans ses mémoires, j'étais admis dans la société des Torcy, des Polignac, des d'Aguesseau, des Bolingbroke. En même temps, je dînais avec Fontenelle, Montesquieu, Mairan, Maupertuis, Crébillon. Mon langage n'était point étranger à la conversation de gens si

différents. La lecture me fournissait de quoi payer mon contingent en plusieurs genres ; les idées des autres germaient facilement dans ma tête et en faisaient naître d'autres. Jamais personne n'a saisi plus aisément que moi le caractère particulier de chaque homme, de chaque société. Il ne m'en coûtait rien pour prendre le ton des autres, sans perdre cependant celui qui m'était propre. Cette facilité de mœurs et d'esprit me rendit fort aimable dans la société ; j'y devins ce qu'on appelle dans le monde la *coqueluche*. Il fallait s'y prendre de loin pour m'avoir à souper. J'étais fort à la mode, sans que ces succès me donnassent aucune vanité intérieure, ni aucun air de fatuité. »

Etait-il heureux ? On le croyait tel parce qu'il paraissait gai dans la pauvreté et qu'il ne semblait pas se soucier de la fortune. Or, en réalité, comme il l'avouait lui-même, il était né sensible à l'excès.

« Ma situation m'humiliait, j'en dévorais l'amertume ; mais je savais bien qu'un visage triste intéresse peu de temps et fatigue bientôt. J'eus donc la force de garder mes chagrins pour moi et de ne faire briller aux yeux des autres que mon imagination et ma gaieté. »

Il paraît évident que beaucoup d'amis l'aidèrent :

« M. de Ferriol, retiré de l'ambassade de Constantinople, raconte Sénac de Meilhan, lui prêtait les housses de ses mulets pour lui servir de couvertures.

Quand l'abbé de Bernis allait souper en ville, on lui donnait trois livres en sortant pour payer son fiacre. On avait d'abord imaginé ce don comme une plaisanterie, lorsque l'abbé de Bernis refusait de rester à souper et objectait qu'il n'avait pas de voiture ; et cette plaisanterie se perpétua quelque temps ».

Cependant, il ne demeurait pas oisif. Une grande facilité à composer de ces petits vers badins qui étaient à la mode ne tardèrent pas à lui donner quelque notoriété. On recherchait sa compagnie parce qu'il avait « de la naissance » ; mais son goût pour les femmes, l'entrain qu'il mettait à leur plaire par de galantes épîtres servirent encore plus sa renommée.

En 1736 il composa l'éloge de la Paresse. L'occasion fut une gageure. Gresset venait de faire paraître Vert-Vert. Bernis, s'il convint, comme tout le monde, du mérite piquant de cette œuvre, s'étonna que son succès eût été si grand. Que ne faites-vous mieux ! lui dit-on.

Il s'excusa de ne pouvoir faire mieux, mais il prétendit faire aussi bien.

Prétention malheureusement exagérée, il faut en convenir. Seule une admiration aveugle pourrait égaler Bernis à Gresset. L'auteur de Vert-Vert avait de l'esprit en écrivant, notre abbé n'en avait guère que dans la conversation. Ses vers, auxquels certains éditeurs ont fait une fortune injustifiée, ne méritaient que de circuler dans les salons à l'état de manuscrits.

Ajoutons que Bernis ne s'illusionnait pas sur leurs mérites. Seulement, il savait qu'ils suffisaient à le bien mettre en cour et, de fait, il obtint bientôt la première des récompenses que son extrême pauvreté l'obligeait à rechercher : il fut nommé chanoine du chapitre de Brioude (1739).

*
* *

C'eût été peu de chose pour un ambitieux. Il parut néanmoins s'en contenter pendant près de six années. S'il avait eu, en effet, du goût pour l'intrigue, sa fortune aurait été plus rapide. Mais il s'amusait des puissants du jour, il lui arrivait

même de les ridiculiser au lieu d'en tirer profit.

Fleury, en particulier, qui était l'ami de son père, aurait pu être pour lui le plus secourable des protecteurs. Mais Bernis, pour plaire au dévot cardinal, ne chercha point à cacher sa vie agitée : tout en demandant des bénéfices, il continua de fréquenter les ruelles et de composer des vers trop légers. Exaspéré par cette conduite insuffisamment ecclésiastique, Fleury le manda un jour et lui dit :

— Vous n'aurez rien de moi tant que je vivrai.

— J'attendrai! répondit simplement Bernis avec une cruauté macabre.

La réplique fut naturellement connue des salons et la réputation de l'abbé ne s'en trouva que mieux établie. Au reste, le cardinal Fleury eut le bon esprit de mourir l'année d'après, et le chanoine composa ce quatrain en son honneur, si l'on peut dire :

Ci-git qui, loin du faste et de l'éclat
Se bornant au pouvoir suprême
N'ayant vécu que pour lui-même,
Mourut pour le bien de l'Etat.

Le canonicat de Brioude ne l'empêchait pas de

L'ASSEMBLÉE AU CONCERT

(FRAGMENT)

venir fréquemment à Paris pour la plus grande joie des dames qu'il charmait de l'agréable encens de ses vers.

Sur ces entrefaites, vint à mourir un académicien. Les admiratrices du jeune chanoine estimèrent que Bernis devait se présenter à son fauteuil. Il ne trouva pas cela ridicule, bien que son bagage littéraire fût des plus modestes. Il n'estima pas davantage qu'il y eût quelque prétention à vouloir entrer dans la docte compagnie à l'âge de vingt-neuf ans.

Mais d'autres salons lui opposèrent un concurrent, l'abbé grammairien Girard. Candidature redoutable, si l'on pense à la puissante et active dame qui la patronnait, madame de Tencin.

« Un soir, les convives de la digne chanoinesse se trouvèrent partagés entre l'abbé de Bernis et l'abbé Girard, auteur des *Synonymes français*. Piron était du dîner et de la consultation ; comme il se disait consolé de tous les fauteuils possibles par une pension de cent pistoles, on lui demanda auquel des deux il donnerait sa voix. « — A l'abbé Girard ; c'est un bon diable ! » Il avait la vue basse et ne s'était pas aperçu que l'abbé de Bernis n'était pas loin de lui. On l'en avertit à l'oreille et alors, se retournant de son côté : « Y pensez-vous,

monsieur l'abbé, lui dit-il, de vous mettre sur les rangs ? Vous êtes trop jeune, ce me semble, pour demander les Invalides. »

La lutte fut donc chaude ; mais Bernis tenait au fauteuil. Il fit agir ses amis qui comptaient parmi les plus influents pour les élections académiques. Les salons intriguaient pour lui, du moins les salons où le bel esprit était à l'honneur. La candidature de l'abbé Girard ne pouvait longtemps prévaloir. De fait, ce fut Bernis qui fut élu.

Il remercia l'Académie avec beaucoup d'habileté. Mais il ne paraît pas qu'il prit au sérieux sa nouvelle situation. Il lui suffisait de s'être fait un nom dans les lettres ; vivre trop étroitement avec les littérateurs, comme il le dit, émousse vite le talent de la satire et il tenait par-dessus tout à pouvoir se moquer librement des gens, sans avoir à respecter l'excessive réserve de la bonne compagnie.

*
* *

Les femmes, on l'a vu, tinrent dès cette époque une grande place dans sa vie. Il en convient lui-

même, mais d'une manière prudemment vague, avec une nuance de remords.

« Les femmes, écrit-il dans ses mémoires, ne me gâtèrent pas plus que les hommes. Je trouvai parmi elles beaucoup d'empressement et des préventions très favorables. Ce serait ici la place de mes erreurs ; mais la peinture en serait plus dangereuse qu'utile... Il y a du péril à se livrer à la sensibilité de son cœur. Heureux ceux qui n'éprouvent pas l'action de l'âme sur les sens et des sens sur l'âme ! Il est bien difficile d'être jeune et d'être sage. Tout ce que je puis dire, c'est que, dans ma jeunesse, j'ai eu beaucoup de reproches à me faire comme chrétien mais aucun comme honnête homme. J'ai fui la mauvaise compagnie, et j'ai toujours eu en horreur le libertinage. »

C'est tout ce qu'il raconte de préoccupations et d'occupations qui remplirent la plus grande partie de sa vie.

On lira plus loin, en effet, pendant son ambassade à Venise et plus tard encore à Rome, des récits détaillés qui ne laissent aucun doute sur le goût très persistant qu'il garda de la femme. « J'ai fui la mauvaise compagnie », dit-il. C'est vrai. On ne le rencontre pas avec des filles à l'Opéra. Il ne

fréquente pas les bouges et n'entretient pas de maîtresses professionnelles qui l'afficheraient. Mais ses amours pour être plus discrètes n'en sont que plus piquantes. M. l'abbé, devenu M. le cardinal, aimera les jolies nonnes.

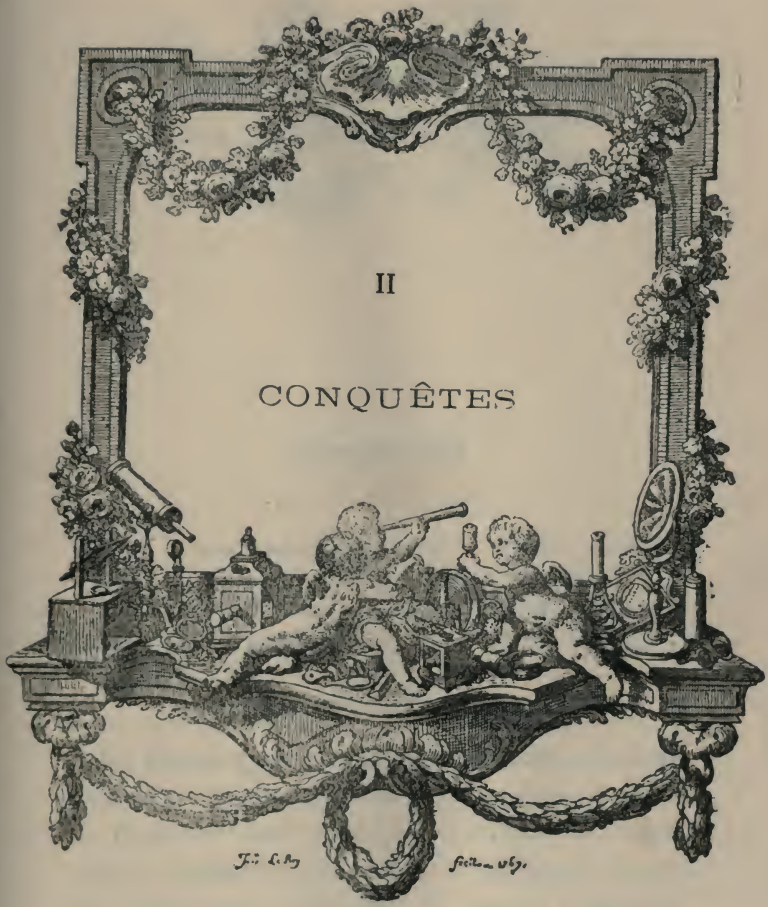

# II

# CONQUÊTES

## II

## CONQUÊTES

MADAME DE POMPADOUR LE PROTÈGE. — IL FAIT LA CONNAISSANCE D'UNE JOLIE NONNE. — UNE AUTRE CONQUÊTE. — CASANOVA EST JALOUX. — DERNIERS SOUPERS A VENISE. — LES ADIEUX DES AMANTS. — PAROLES AU CONFIDENT. — LE CONSOLATEUR.

En attendant, il est parvenu à se faire introduire auprès de la plus jolie et la plus puissante dame de Paris, M^me^ de Pompadour. Ses flatteries, mieux que sa naissance, plurent à la maîtresse du roi. Les honneurs arrivèrent — encore lentement, malgré tout.

En 1745, il est nommé chanoine à Lyon, mais il lui faut attendre quatre années avant d'obtenir un petit bénéfice en Bretagne, puis une pension de 1500 livres et un logement au Louvre. La pension est prise sur la cassette royale, car l'évêque Mirepoix, qui est alors chargé de renter tous les cadets de famille habillés du petit collet, ne peut souffrir ceux qui se divertissent trop scandaleusement dans les ruelles.

Peu importe à l'aimable abbé d'où lui vient l'argent ! Il est fort bien en cour. Cela vaut toutes les prébendes distribuées par Mirepoix.

Et, de fait, moins de deux ans après, il obtient d'être nommé ambassadeur à Venise (1751).

De ses préoccupations politiques à Venise nous ne dirons rien. Au demeurant, il les reléguait à la seconde place. M^me^ de Pompadour l'avait envoyé là pour le récompenser de ses petits soins et de ses vers galants ; il avait pour toute mission de représenter aimablement la France. Ce rôle, il le remplit en grand seigneur et en homme d'esprit.

*
* *

Mais il apparaît bien que les douceurs de la vie

privée dans une ville voluptueuse l'occupèrent davantage. Il avait trente-six ans et, comme on l'a déjà remarqué, un goût très vif pour la femme.

Le souci de sa dignité, un éloignement instinctif des aventures crapuleuses le prédestinaient à des amours coquettes et discrètes.

Il s'éprit d'une belle religieuse que le bouillant Casanova désigne seulement de ses deux initiales M. M. Cette liaison fut féconde en incidents de toutes sortes. On en trouve un copieux détail sous la plume du plaisant aventurier.

Casanova de passage à Venise, se rappela qu'il s'était rencontré avec Bernis à Paris ; de plus cette M. M. qui faisait alors les délices nocturnes de l'ambassadeur, il la connaissait par une de ses amies C. C.

Il invita donc à dîner ce qu'il appelle « le rare couple », la jolie nonne et l'abbé.

« A l'heure convenue, je vis apparaître M. M. et son ami qu'elle me présenta dans toutes les formes, aussitôt qu'il eût ôté son masque.

— Il me tardait, monsieur, me dit l'ambassadeur, de renouer connaissance avec vous depuis que madame m'a dit que nous nous étions connus à Paris.

Tout en parlant ainsi, il me regardait avec atten-

tion comme pour se rappeler quelqu'un qu'on a perdu de vue. Afin de le mettre à son aise, je lui dis que nous ne nous étions pas parlé, qu'ainsi il ne m'avait pas assez regardé pour pouvoir se rappeler mes traits.

« J'ai eu l'honneur, lui dis-je, de dîner avec Votre Excellence chez M. de Moncenigo ; mais vous fûtes constamment occupé de milord Marschall, ministre du roi de Prusse, et je n'eus pas l'avantage d'attirer un instant votre attention. Comme vous deviez partir pour venir ici quatre jours après, vous fîtes hâte et presque immédiatement après le dîner vous prîtes congé. Je n'ai plus eu l'honneur de vous voir depuis.

— Je vous remets actuellement, me dit-il, car je me souviens d'avoir demandé à quelqu'un si vous n'étiez pas le secrétaire de l'ambassade. A compter de ce jour, nous ne nous oublierons plus, car les mystères qui nous unissent sont de nature à établir entre nous une intimité durable.

Le rare couple ne tarda pas à se mettre à l'aise et bientôt nous nous mîmes à table, dont, comme de raison, je fis les honneurs. Le ministre, bon gourmet, trouvant mes vins excellents, fut charmé d'apprendre que je les tenais du comte Algarotti, qui était réputé pour avoir les meilleurs,

Mon souper fut délicat, abondant et varié, et ma conduite à l'égard du beau couple fut celle d'un particulier qui recevrait à souper son souverain avec sa maîtresse. Je voyais M. M. enchantée de mes procédés respectueux envers elle, et de tous les propos par lesquels je sus engager l'ambassadeur à m'écouter avec le plus grand intérêt. Le sérieux d'une première rencontre n'empêcha point la fine plaisanterie, car M. de Bernis sous ce rapport était Français dans toute la force du terme. J'ai beaucoup voyagé, beaucoup étudié les hommes individuellement et en masse, mais je n'ai trouvé la vraie sociabilité que chez les Français ; car eux seuls savent plaisanter, et la plaisanterie fine et délicate, en animant la conversation, fait le charme de la société.

Tout, pendant ce joli souper, fut accompagné du mot pour rire, et l'aimable M. M. fit tomber adroitement la conversation sur la combinaison romanesque qui lui avait fait faire ma connaissance. Cela menait naturellement à parler de ma passion pour C. C., et elle fit de cette charmante personne une description si intéressante que l'ambassadeur l'écouta avec toute l'attention d'un homme qui ne l'aurait jamais vue. C'était là son rôle, car il ignorait que je susse qu'il était dans la

cachette le soir de ma sotte entrevue avec elle. Il lui dit qu'il lui aurait fait le plus grand des plaisirs, si elle l'avait amenée à souper avec nous.

« J'aurais dû, lui répondit la fine nonne, braver trop de dangers, courir trop de risques; mais, ajouta-t-elle en s'adressant à moi d'un air aussi noble que complaisant, si cela vous fait plaisir, je pourrai vous faire souper chez moi avec elle, car nous couchons dans la même chambre.

Cette offre m'étonna beaucoup; mais ce n'était pas là l'instant de montrer ma surprise.

— On ne peut, madame, lui répliquai-je, rien ajouter au plaisir qu'on a de se trouver avec vous; cependant j'avoue que je ne serais pas insensible à cette faveur.

— Eh bien ! j'y penserai.

— Mais, dit alors l'ambassadeur, je crois que si je dois être de la partie, il serait bon que vous l'en prévinssiez.

— Ce n'est pas nécessaire, lui dis-je, car je lui écrirai de faire aveuglément tout ce que lui dira madame. Je m'acquitterai de ce devoir dès demain. »

Je priai l'ambassadeur de se disposer à beaucoup d'indulgence pour une fille de quinze ans qui n'avait pas l'usage du monde.

Après cela je lui contai l'histoire d'O-Morfi, et cette narration lui fit le plus grand plaisir.

Il me pria de lui faire voir son portrait. Il m'apprit qu'elle était toujours au Parc-aux-Cerfs, où elle faisait les délices de Louis XV, et qu'elle en avait déjà eu un enfant. Mes convives partirent à huit heures (1) fort contents, et je restai seul au casino...

« Le lendemain, étant allé au casino d'assez bonne heure, j'y trouvai l'ambassadeur qui me fit l'accueil le plus amical. Il me dit que, s'il m'avait connu à Paris, il m'aurait facilement introduit à la cour, où selon lui j'aurais fait fortune. Aujourd'hui quand il m'arrive d'y penser, je dis : « Cela se peut, mais à quoi cela m'aurait-il servi? Je serais peut-être devenu comme tant d'autres une victime de la Révolution. Lui-même l'aurait été sans doute si le sort ne lui eût réservé de s'éteindre

(1) ... Du matin, naturellement.

à Rome en 1794. Il mourut malheureux, quoique riche, à moins qu'avant de cesser d'être il n'eût changé de sentiments : ce que je ne crois pas. »

Je lui demandai s'il se plaisait à Venise, et il me répondit qu'il ne pouvait que s'y plaire puisqu'il y jouissait d'une excellente santé, et que moyennant beaucoup d'argent il pouvait, mieux que partout ailleurs, se procurer tous les agréments de la vie. « Mais ajoute-t-il, je doute qu'on me laisse longtemps dans cette ambassade. Veuillez me garder le secret, car je ne voudrais pas affliger M. M. ».

Nous continuions à causer avec une sorte de confiance quand nous vîmes entrer M. M. et sa jeune amie. Celle-ci fit un mouvement de surprise en me voyant avec un autre homme ; mais je l'encourageai en lui faisant le plus tendre accueil, et elle se remit tout à fait en voyant que l'inconnu était enchanté de l'entendre répondre en bon français au compliment qu'il lui avait adressé. Ce fut pour tous deux l'occasion de faire un pompeux éloge du savoir et de l'habileté de la maîtresse qui lui avait si bien enseigné cette langue.

C. C. était ravissante ! son regard à la fois vif et modeste semblait me dire : « Tu dois m'appartenir ». A cela se joignait le désir de la voir briller ;

et ce double sentiment m'aida à chasser une lâche jalousie que, malgré moi, je commençais à éprouver. Ainsi, ayant soin de la faire raisonner sur les matières que je lui connaissais familières, je la mis à même de développer son esprit naturel ; et j'eus la satisfaction de la voir briller.

Applaudie, flattée, animée par l'air de satisfaction qu'elle découvrait dans mes regards, C. C. parut un prodige à M. de Bernis : et, contradiction du cœur humain ! j'en jouissais, quelle énigme ! je travaillais moi-même à un ouvrage qui m'aurait fait devenir le meurtrier de quiconque aurait osé l'entreprendre.

Pendant le souper qui fut digne d'un roi, l'ambassadeur eut pour C. C. toutes les attentions possibles. L'esprit, la gaîté, la décence et le bon ton présidèrent à notre jolie partie, et n'en exclurent pas les propos amusants que l'esprit français sait faire entrer dans tous les discours.

Un observateur critique qui, sans nous connaître aurait voulu deviner si l'amour était de la partie, l'aurait peut-être soupçonné ; mais il n'aurait jamais pu l'affirmer. M. M. n'eut pour l'ambassadeur que le ton et les manières d'une amie ; elle ne me montra qu'une estime parfaite, et témoigna à C. C. la tendresse d'une sœur.

Quant à M. de Bernis, il fut aimable, poli et bienveillant envers M. M. ; mais il ne discontinua point de montrer le plus grand intérêt à tous les propos de C. C., leur donnant tout le relief dont ils étaient susceptibles, et renvoyant tout de mon côté avec l'air de la plus parfaite intelligence. Pour ce qui est de ma jeune amie, ce fut elle qui joua le mieux son rôle : il était puisé dans la nature; la nature était belle, C. C. ne pouvait manquer d'être ravissante.

Nous avions passé cinq heures délicieuses, mais celui de nous qui paraissait le plus satisfait était l'ambassadeur. M. M. avait l'air d'une personne contente de son ouvrage, et moi je figurais l'approbateur. C. C. paraissait toute joyeuse de nous avoir plu à tous, et on pouvait soupçonner un peu de vanité de ce que l'ambassadeur ne s'était spécialement occupé que d'elle. Elle me regardait en souriant, et j'entendais parfaitement le langage de son âme : elle voulait me dire qu'elle sentait parfaitement toute la différence qu'il y avait entre cette société et celle où son frère nous avait donné un si dégoûtant échantillon de brutalité.

Après minuit, il fut question de nous séparer, et ce fut à M. de Bernis à faire les frais des compliments. Remerciant M. M. de lui avoir donné le

plus agréable souper qu'il eût fait de sa vie, il l'obligea à lui en offrir un pareil pour le surlendemain, me demandant par manière d'acquit si je n'y trouverais pas un plaisir égal au sien. Pouvait-il douter de mon acquiescement? Je ne le crois pas, d'autant plus que je m'étais obligé à être complaisant. Parfaitement d'accord nous nous séparâmes.

∴

« Le lendemain, en réfléchissant à ce souper exemplaire, je n'eus pas de peine à prévoir où la chose allait aboutir. L'ambassadeur ne devait sa fortune qu'au beau sexe, parce qu'il possédait au suprême degré l'art de dorloter l'amour; et, comme il était naturellement très voluptueux, il y trouvait son compte; car il faisait naître le désir, et cela lui donnait des jouissances dignes de sa délicatesse. Je le voyais éperdument amoureux de C. C., et j'étais loin de le croire homme à se contenter de la contemplation de ses beaux yeux. Il a certainement un plan de formé, et M. M., malgré toute sa loyauté, doit en être la directrice; et elle

s'y prendra si adroitement et si délicatement que l'évidence devra m'échapper. Quoique je ne me sentisse pas disposé à pousser la complaisance plus loin que la juste mesure, je prévoyais que je finirais par être dupe et que ma pauvre C. C. serait la victime d'un tour de passe-passe. Je ne savais me décider ni à consentir de bonne grâce, ni à y mettre des obstacles, et, croyant ma petite femme incapable de se laisser aller à quelque écart qui eût pu me déplaire, j'aimais à m'endormir confiant dans la difficulté qu'on aurait à la séduire. Sot calcul ! l'amour-propre et une fausse honte m'empêchaient de faire usage de mon bon sens.

Enfin, cette intrigue me donnait une sorte de fièvre, car j'en redoutais les suites, et pourtant la curiosité me stimulait au point que j'en hâtais le terme. Je savais que ce pendant du premier souper ne voulait pas dire que la même pièce y serait jouée de nouveau ; car je prévoyais que les variantes seraient très marquées.

Enfin, je croyais mon honneur engagé à ne point changer de conduite ; mais comme je pouvais donner le ton, je me promettais assez de finesse pour les déjouer.

Après toutes ces réflexions qui me donnaient une sorte d'assurance de faux brave, l'inexpé-

rience de C. C., qui, malgré toutes les connaissances qu'elle avait acquises, était cependant novice, son inexpérience, dis-je, me faisait trembler. On pouvait abuser du besoin qu'elle avait d'être polie ; cependant cette crainte était bientôt détruite par la confiance que m'inspirait la délicatesse de M. M. Je pensais qu'après avoir vu comment j'avais passé six heures avec cette fille, ayant la certitude que mon intention était de l'épouser, je ne pouvais pas la supposer capable d'une aussi basse trahison. Toutes ces réflexions qui n'étaient que d'un jaloux faible et honteux, ne concluaient à rien. Je devais me laisser aller et voir.

A l'heure du rendez-vous, j'arrive au casino, et je trouve mes belles amies devant le feu.

« Bonsoir, mes deux divinités : où est notre aimable Français ?

— Il n'est pas encore venu, me dit M. M., mais il viendra sans doute. »

Je me démasque, et m'asseyant entre elles, je leur donne mille baisers, observant de ne marquer aucune prévenance, et, quoique je susse qu'elles savaient que j'avais un droit incontestable sur l'une comme sur l'autre, je me tins dans les bornes d'une décente réserve. Je leur fis mille

compliments sur leur inclination mutuelle, et je les vis satisfaites de n'avoir pas à en rougir.

Il se passa plus d'une heure dans des propos galants et amicaux, sans que, malgré mon ardeur, je me permisse aucune satisfaction ; car M. M. m'attirait plus que C. C., mais pour tout au monde je n'aurais pas voulu offenser cette charmante fille. M. M. commençait à montrer quelque inquiétude du retard de M. de Bernis, lorsque la concierge vint lui remettre un billet de sa part.

« Un courrier, lui disait-il, arrivé il y a deux heures, m'empêche d'être heureux cette nuit, car je suis obligé de la passer à répondre aux dépêches que j'ai reçues. J'espère non seulement que vous me pardonnerez, mais encore que vous me plaindrez. Puis-je espérer que vous m'accorderez vendredi le plaisir dont la fortune me prive aujourd'hui? Faites que je le sache demain. Je désire vous trouver dans la même compagnie que je vous prie de saluer affectueusement pour moi. »

*
* *

« M. M. m'invitait à souper pour le lundi pro-

chain avec son ami ; j'y fus et je les trouvai fort tristes l'un et l'autre ; lui d'avoir perdu sa nouvelle maîtresse, elle de n'avoir plus avec elle une amie qui lui rendait la clôture du couvent agréable.

Vers minuit, M. de Bernis nous quitta en nous disant d'un air fort triste qu'il craignait d'être obligé d'aller passer quelques mois à Vienne pour une négociation importante. En même temps nous fixâmes nos soupers pour tous les vendredis.

Quand nous fûmes seuls, M. M. me dit que l'ambassadeur me saurait gré de n'aller au casino que deux heures plus tard. Je compris que cet homme d'esprit, libertin aimable, avait le préjugé fort naturel de ne pouvoir se livrer à l'expression de la tendresse que quand il avait la certitude d'être seul.

M. de Bernis vint exactement à nos soupers jusqu'à son départ pour Vienne, et nous quitta toujours à minuit. Il ne s'agissait plus de la cachette, car nous ne couchions plus que dans l'alcôve ; d'ailleurs, ayant eu le temps de faire l'amour avant mon arrivée, il n'avait pas des désirs de reste. M. M. me trouvait toujours amoureux, même avec quelque augmentation d'ardeur ; car, comme je ne pouvais plus la voir que tous les huit

jours, et que je lui étais resté fidèle, la moisson était toujours abondante. Les lettres de C. C. qu'elle m'apportait m'attendrissaient jusqu'aux larmes, car elle me disait qu'après le malheur qu'elle avait eu de perdre sa mère, elle ne devait plus compter sur l'amitié d'aucun de ses parents. Elle m'appelait son unique ami, son seul protecteur, et me parlant de la peine qu'elle ressentait de ne pouvoir plus espérer de me voir tant qu'elle resterait au couvent, elle me suppliait de rester toujours fidèlement attaché à sa chère amie.

*
* *

« Le vendredi-saint, en arrivant au casino, je trouvai le couple plongé dans la tristesse. On servit le souper, mais, l'œil fixe, abattu, l'ambassadeur ne mangeait pas, ne disait presque pas de mot, et M. M. avait l'air d'une statue qui se serait mue de temps en temps, par la force de quelque ressort. La discrétion et les convenances m'empêchaient de leur faire la moindre question : mais M. M. nous ayant laissé seuls, M. de Bernis me dit qu'elle était affligée et qu'elle pouvait avoir

raison de l'être, parce qu'il était obligé de partir quinze jours après Pâques. « Je puis vous confier, ajouta-t-il, que je crois qu'il ne me sera point facile de revenir ; mais il ne faut point le lui dire, car elle en serait au désespoir. » M. M. revint quelque temps après, mais il était facile de voir qu'elle avait pleuré.

M. de Bernis, après quelques propos insignifiants, voyant M. M. toujours triste, dit :

« Ne vous affligez pas, ma chère amie ; mon départ est indispensable, mais mon retour est certain aussitôt que j'aurai fini l'importante affaire qui m'appelle à Vienne. Le casino vous restera ; mais, ma chère, l'amitié et la prudence m'engagent à vous conseiller de ne pas y venir pendant mon absence ; car dès que je ne serai plus ici, je ne pourrai plus compter sur la fidélité des gondoliers qui me servent, et je doute que notre ami puisse se flatter d'en trouver d'incorruptibles. Je vous dirai même que j'ai de fortes raisons de soupçonner que notre commerce est connu des inquisiteurs d'Etat qui dissimulent par politique ; mais je ne répondrai pas que ce secret ne soit bientôt dévoilé quand je ne serai plus ici, et que la religieuse qui protège votre sortie du couvent saura que ce n'est plus pour moi que vous

sortez. Les seules personnes dont je puisse vous répondre, sont le concierge et sa femme. Je leur ordonnerai avant de partir de regarder notre ami comme un autre moi-même, et vous vous entendrez ensemble. J'espère que tout ira bien jusqu'à mon retour, si vous vous conduisez avec prudence. Je vous écrirai par le canal de mon concierge; sa femme vous fera tenir mes lettres comme elle l'a fait jusqu'à présent, et vous vous servirez de la même voie pour me répondre. Je dois partir, ma tendre amie; mais mon cœur vous reste, et je vous laisse jusqu'à mon retour entre les mains d'un ami que je me félicite d'avoir connu. Il vous aime, il a du cœur et de l'expérience; il ne vous laissera pas faire de faux pas. »

Ce discours avait tellement frappé M. M., qu'elle nous pria de la laisser partir, parce qu'elle se sentait le besoin d'être seule et de se coucher. Au moment de son départ, nous convînmes de souper ensemble le jeudi suivant.

*
* *

« Dès que nous fûmes seuls, l'ambassadeur me démontra l'indispensable nécessité de lui cacher qu'il partait pour ne plus revenir.

« Je vais, me dit-il, travailler avec le cabinet autrichien à un traité qui fera parler toute l'Europe. Je vous prie de m'écrire en ami et sans aucune réserve, et si vous aimez notre commune amie, ayez soin de son honneur, et surtout, s'il le faut, ayez la force de vous opposer à tout ce qui pourrait vous exposer à des malheurs qu'on peut prévoir et qui vous seraient également funestes. Vous savez ce qui est arrivé à M^me^ de Riva, religieuse au couvent de S.... On la fit disparaître dès qu'on sut qu'elle était grosse, et M. de Frulai, mon prédécesseur, devint fou peu de temps après et mourut. J.-J. Rousseau m'a dit que ce fut par l'effet d'un poison ; mais c'est un visionnaire qui voit tout en noir. Moi, je crois qu'il mourut de chagrin de ne pouvoir rien faire pour cette malheureuse, que le pape a depuis dispensée de ses vœux, et qui, après s'être mariée, vit actuellement à Parme sans estime ni considération.

« Faites que les sentiments d'une amitié loyale et prudente fasse taire les sentiments de l'amour. Voyez M. M. quelquefois au parloir, mais abstenez-vous de la voir ici, car les barcarols vous trahiront.

La certitude où nous sommes qu'elles sont dans un état satisfaisant diminue de beaucoup la peine que j'éprouve ; mais convenez que vous avez été bien imprudent ! Vous avez bravé un malheur terrible : réfléchissez au parti extrême que vous vous seriez vu forcé de prendre ; car je suis certain que vous ne l'auriez pas abandonnée. Elle croyait qu'avec des emménagogues on pouvait détruire le danger, mais je l'ai désabusée. Au nom de Dieu, soyez sage à l'avenir, et écrivez-moi tout, car je m'intéresserai toujours à son sort par devoir et par sentiment ».

Nous revînmes ensemble à Venise, où nous nous séparâmes, et je passai le reste de la nuit dans une grande agitation. Le lendemain j'écrivis une lettre à notre belle affligée, et tout en lui prodiguant les expressions que je croyais les plus propres à la soulager, je tâchais de lui insinuer la nécessité où nous nous trouvions de nous soumettre à un système de prudence et d'éviter tous les écarts qui pourraient nous rendre complètement malheureux.

*
* *

« Le jour après, je reçus sa réponse, et chaque ligne exprimait le plus profond désespoir. La nature l'avait douée d'un tempérament que la jouissance avait développé d'une manière à lui rendre le cloître insupportable, et je prévoyais les combats que j'aurais à soutenir.

Nous nous vîmes le jeudi après Pâques, et je l'avais prévenue que je ne me rendrais au casino qu'à minuit. Elle avait eu le temps de passer avec son ami quatre heures dans les plaintes et les regrets, pendant lesquelles elle avait souvent maudit sa cruelle destinée et le coup de tête qui lui avait fait prendre le voile. Nous soupâmes en trio, et quoique le souper fut somptueux et délicat, nous n'y fîmes pas honneur. Dès qu'il fut achevé, l'ambassadeur partit en me priant de rester, ce que je fis sans penser le moins du monde aux plaisirs d'un tête-à-tête ; car l'amour ne saurait allumer son flambeau entre deux amants dont le cœur est fortement préoccupé et en proie à une grande douleur. M. M. avait maigri, et l'état où je la voyais excitait ma compassion en excluant tout autre sentiment. Je la tins longuement serrée entre mes bras, la couvrant de baisers tendres et affectueux, mais je ne fis paraître aucune intention de la distraire par quelques

instants d'égarement auxquels son âme n'aurait pu prendre part. Elle me dit avant de nous séparer que je venais de lui prouver que je l'aimais véritablement, et elle me pria avec une expression divine de réfléchir qu'elle n'avait plus de protecteur et d'ami que moi.

La semaine ensuite, nous étant réunis comme de coutume, M. de Bernis appela le concierge un instant avant souper, et me fit en sa présence un acte qu'il lui fit signer. Par cet écrit, il me transmettait tous ses droits sur tout ce qui se trouvait dans le casino, et lui ordonna de me considérer en tout comme lui-même.

Nous nous promîmes de souper ensemble deux jours après pour nous faire nos adieux ; mais en arrivant je trouvai M. M. seule, debout, et pâle comme la mort ou plutôt blanche comme une statue de marbre de Carrare.

« Il est parti, me dit-elle, et il me recommande à toi. Homme fatal, que je suis peut-être condamnée à ne plus revoir, et que je croyais n'aimer que comme un ami ! maintenant que je te perds, je m'aperçois de mon erreur. Avant de le connaître, je n'étais pas heureuse, mais je ne me croyais pas malheureuse, et je sens que je le suis maintenant. »

Je passai toute la nuit auprès d'elle, m'évertuant par les attentions les plus délicates à calmer sa douleur, sans pouvoir y réussir. »...

Ce que j'avais facilement prévu arriva, car neuf mois après son départ de Venise, il annonça à M. M. son rappel, mais de la manière la plus délicate. Malgré cela, M. M. y fut si sensible qu'elle aurait bien pu succomber à ce rude coup, si, longtemps à l'avance, je ne l'y avais préparée avec tous les ménagements possibles. M. de Bernis m'adressa toutes les instructions. Il voulut que tout ce qui était dans le casino fût vendu et que le produit en fût remis à M. M. en toute propriété à l'exception des livres et estampes que le concierge fut chargé de lui rapporter à Paris. C'était un fort joli bréviaire pour un cardinal ; mais plût à Dieu qu'ils n'en eussent pas de plus dangereux pour la société.

Tandis que M. M. se livrait à la douleur, j'exécutais les ordres de M. de Bernis, et à la moitié de janvier de 1755, nous n'eûmes plus de casino. Elle garda près d'elle deux mille sequins et ses bijoux, se réservant de les vendre plus tard pour s'en faire une rente viagère, et elle me laissa la caisse du jeu, devant continuer à jouer de moitié. J'avais alors trois mille sequins, et

nous ne pouvions plus nous voir qu'à la grille. Bientôt, consumée de chagrin, elle tomba dangereusement malade, et je la vis, le 2 février, portant sur ses traits les symptômes d'une mort prochaine. Elle me remit son écrin avec tous ses diamants, et tout son argent, à l'exception d'une petite somme, tous les livres scandaleux qu'elle avait et toutes ses lettres, en me disant que si elle ne mourait pas, je lui rendrais le tout, mais que tout m'appartiendrait si, comme elle le croyait, elle succombait à la maladie qu'elle allait faire. Elle me dit encore que C. C. m'informerait de son état, et me pria d'avoir pitié d'elle et de lui écrire, ne pouvant attendre quelque consolation que de mes lettres, qu'elle espérait avoir la force de lire jusqu'à son dernier soupir. »

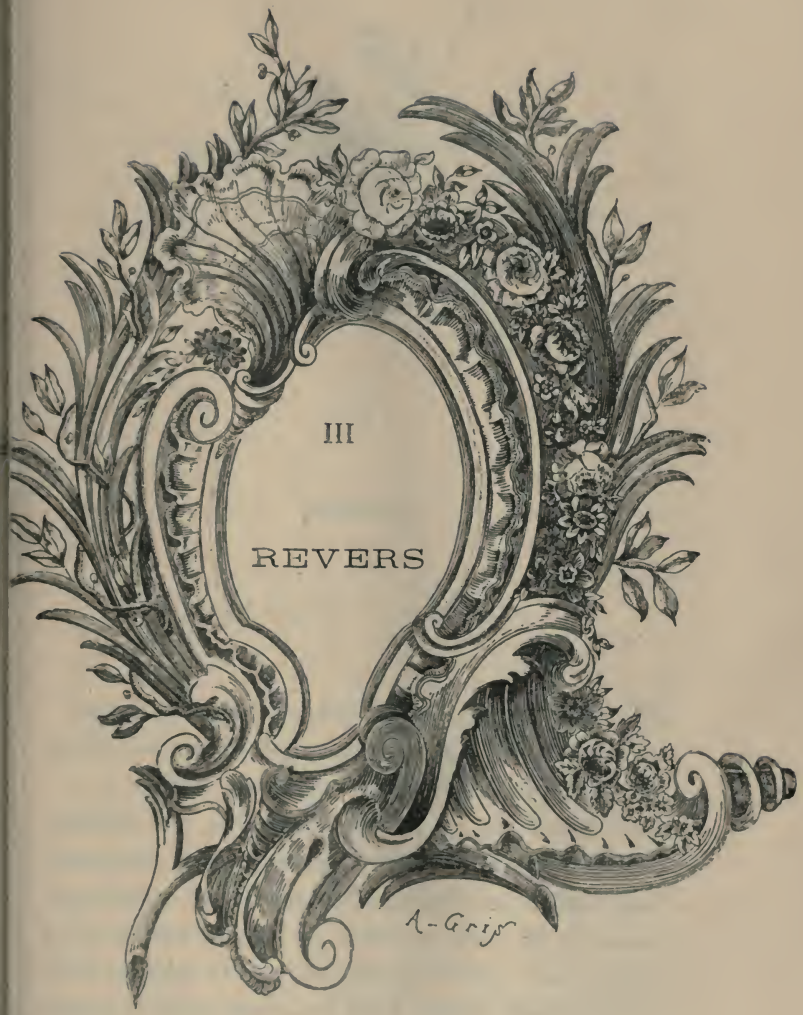
III
REVERS
A-Grij

## III

## REVERS

### BERNIS A PARIS. — LA DISGRACE.

Casanova revit l'abbé de Bernis à Paris. Ils parlèrent naturellement des deux jolies nonnes.

... « Je fus reçu par Son Excellence de la manière la plus prévenante. M. de Bernis me témoigna tout le plaisir qu'il avait de me voir victorieux et m'exprima toute la satisfaction qu'il éprouvait de se voir en état de pouvoir m'être utile. Il me dit que M. M. lui avait appris que je m'étais sauvé, et qu'il s'était flatté que ma

première visite à Paris, où je ne pouvais pas manquer de me rendre, serait pour lui. Il me fit voir la lettre où M. M. lui faisait part de ma détention et celle dans laquelle elle lui apprenait mon évasion ; mais toutes les circonstances étaient controuvées et de pure imagination. M. M. était excusable, car elle n'avait pu écrire que ce qu'on lui avait dit, et il n'était pas facile d'avoir de ma fuite une version exacte. Cette charmante nonne lui disait que, n'ayant plus l'espoir de revoir l'un des deux hommes qui seuls l'attachaient à la vie et sur l'amour desquels elle pouvait compter, l'existence lui devenait à charge, et qu'elle se sentait malheureuse de ne pouvoir recourir à la dévotion. « C. C. vient souvent me voir, disait-elle, mais, hélas ! cette chère amie n'est guère heureuse avec son mari. »

Je dis à M. de Bernis que, les circonstances de ma fuite des Plombs, telles que notre amie les lui avait données, étant entièrement fausses, je prendrais la liberté de les lui écrire dans le plus grand détail. Il me somma de tenir ma promesse, m'assurant qu'il en enverrait une copie à M. M., et en même temps il me mit dans la main, de la meilleure grâce du monde, un rouleau de cent

louis, en me disant qu'il penserait à moi et qu'aussitôt qu'il aurait à me parler, il s'empresserait de me faire avertir.

Muni de fonds suffisants, je pensai de suite à ma toilette, et dès que j'eus fait les emplettes nécessaires, je me mis à l'ouvrage, et huit jours après j'envoyai mon histoire à mon généreux protecteur, lui permettant d'en faire tirer autant de copies qu'il le désirerait et d'en faire tel usage qu'il lui plairait pour intéresser en ma faveur toutes les personnes qui pourraient m'être utiles.

Trois semaines après, le Ministre me fit appeler pour me dire qu'il avait parlé de moi à M. Erizzo, ambassadeur de Venise, qui lui avait dit qu'il ne me ferait aucun tort, mais que n'ayant point envie de se brouiller avec les inquisiteurs d'Etat, il ne me recevrait pas. N'ayant nul besoin de lui, cette raison fut loin de me déplaire. M. de Bernis m'apprit ensuite qu'il avait donné mon histoire à M^me^ la marquise de Pompadour, qui se souvenait de moi, et il me promit de saisir la première occasion de me présenter à cette puissante dame. »

*
* *

A Paris, l'abbé de Bernis reprit sa place dans les salons élégants ainsi qu'à la cour. Nommé conseiller d'Etat, il refusa successivement divers postes d'ambassade. Puisqu'on lui voulait du bien, il ne croyait pas qu'il fût possible de montrer mieux ces bonnes intentions qu'en le laissant à Paris.

En 1757, il obtint le portefeuille envié mais redoutable des affaires étrangères. Ce devait être l'origine de sa disgrâce. En effet, certaines maladresses politiques et surtout cette plus grande et impardonnable maladresse d'avoir su déplaire à M^me^ de Pompadour devaient causer sa ruine.

Vers la fin de 1757, il fut bien nommé cardinal par Clément XIII, mais cet honneur très envié ne l'empêcha pas d'être envoyé en exil à son abbaye de Saint-Médard de Soissons. Il devait y rester jusqu'à la mort de la puissante favorite, en 1764, pendant six années (et non dix, comme l'écrit Casanova) :

« L'illustre cardinal de Bernis passa dix ans dans son exil « procul negotiis » mais non heureux, comme je l'ai su de lui-même à Rome, quinze ans après. On prétend qu'il y a plus de plaisir à être ministre qu'à être roi; mais « caeteris paribus », je trouve cette sentence absurde quand

j'en fais, comme je le dois, l'examen sur moi-même. C'est mettre en question si l'indépendance vaut plus ou moins que son contraire. Dans un gouvernement despotique, avec un roi faible ou fainéant, qui ne porte la couronne que pour en couvrir un ministre-maître, cela peut être, à la rigueur; mais partout ailleurs, c'est impossible.

Le cardinal de Bernis ne fut point rappelé à la cour, car il est sans exemple que Louis XV ait jamais rappelé un ministre disgracié; mais à la mort de Rezzonico, il dut se rendre à Rome pour assister au conclave, et il y resta toute sa vie en qualité de ministre de France. »

S'il ne revint pas à la cour, il sut y conserver néanmoins des amitiés puissantes. Le duc de Choiseul l'avait fait nommer à l'archevêché d'Albi, au sortir de l'exil. Puis, c'est en 1760 seulement qu'il fut envoyé à Rome.

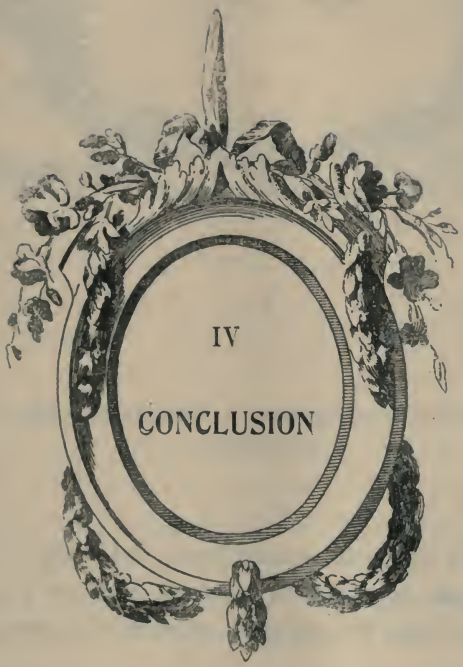

# IV

# CONCLUSION

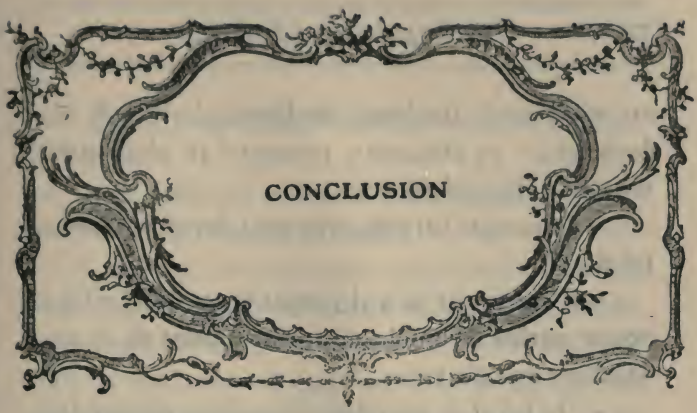


## IV

### DERNIÈRES ANNÉES. — UNE PRINCESSE ITALIENNE. CONCLUSION.

Si la ville des papes ne saurait valoir Paris aux yeux d'un abbé de cour, il arrangea pourtant sa vie pour s'y distraire, comme il l'avait fait à Venise.

A la belle religieuse M. M. avait succédé dans le cœur du cardinal une princesse. C'est encore à Casanova que nous devons de connaître sur ces amours les plus piquants détails.

« La seconde fois que le prince de Santa-Croce

me vit chez la duchesse de Fiano, écrit-il, il me demanda « ex abrupto » pourquoi je n'allais pas voir le cardinal de Bernis.

« — Je compte lui présenter mes devoirs demain, lui dis-je.

« — Allez-y, car je n'ai jamais entendu son Éminence parler de quelqu'un avec autant de considération que de vous.

« — Je lui ai de grandes obligations depuis dix-huit ans, et je lui en conserve une reconnaissance à toute épreuve.

« — Allez donc le voir, nous en serons tous charmés.

« Le cardinal me reçut le lendemain avec tous les témoignages d'une grande joie. Il loua la réserve avec laquelle j'avais parlé de lui au prince, et me dit qu'il ne croyait pas nécessaire de me recommander la discrétion sur les circonstances de notre connaissance à Venise.

« — Votre Éminence a pris un peu d'embonpoint, lui dis-je, mais du reste, je la retrouve fraîche et point du tout changée.

« — Vous vous trompez, mon ami, je suis différent en tout. D'abord j'ai cinquante-cinq ans, je n'en avais guère alors que trente-six, et je suis réduit à ne manger que des herbes.

« — Est-ce pour abattre l'inclination aux plaisirs de Vénus ?

« — Je voudrais qu'on le crût, mais je pense que personne n'en est la dupe.

« Il fut ravi d'apprendre que j'avais une lettre pour l'ambassadeur de Venise et que je ne l'avais pas encore présentée. Il m'assura qu'il le préviendrait en ma faveur et que j'en serais bien reçu. En attendant, ajouta ce charmant cardinal, je commencerai dès demain à rompre la glace : vous dînerez chez moi, et Son Excellence le saura.

« Il écoutait avec plaisir que j'étais bien monté en fonds, que j'étais seul et déterminé à vivre sagement et sans le moindre luxe.

« — Je manderai cette nouvelle à M. M., me dit-il, car je suis toujours en correspondance avec cette belle nonne, et je présume qu'elle s'en réjouira.

« Je le divertis en lui contant mon aventure avec la religieuse de Chambéry.

« — Vous pouvez, me dit-il, prier hardiment le prince de Santa-Croce de vous présenter à la princesse ; nous pourrons passer des heures agréables, mais non dans le goût de celles que nous passions à Venise ; car la princesse ne ressemble en rien à M. M.

« — Elle fait cependant les délices de Votre Éminence.

« — Oui, faute de mieux, vous verrez...

*
* *

« Je m'y présentai dès le jour suivant à deux heures. Elle était au lit, où elle faisait la sieste; mais, comme j'avais le privilège d'être homme sans conséquence, elle me fit entrer de suite. Je vis dans un quart d'heure tout ce qu'elle était. Jeune, jolie, gaie, vive, curieuse, rieuse, parlant toujours, interrogeant et n'ayant pas la patience d'attendre la réponse ou de l'écouter en entier. Elle me parut un joujou fait pour amuser l'esprit et le cœur d'un homme voluptueux et sage, qui avait de grandes affaires et qui sentait le besoin de se distraire. Le cardinal la voyait régulièrement trois fois par jour: le matin à son lever, il allait s'informer si elle avait bien passé la nuit; l'après-midi à trois heures, il allait prendre le café avec elle, et le soir, il la voyait encore à l'assemblée. Là il faisait avec elle sa partie de piquet, et il jouait avec tant de talent, que chaque

soir il perdait six sequins romains, ni plus ni moins. Cela rendait la princesse la plus riche jeune femme de Rome. Le mari, quoique jaloux par défaut de cœur, raisonnait trop bien pour trouver mauvais que sa femme jouît d'un pension de dix-huit cents francs par mois, sans avoir rien à se reprocher, sans donner prise à la moindre médisance; car tout se passait en public : c'était au reste de l'argent loyalement gagné au jeu, et ce jeu fort innocent pouvait, à la rigueur, favoriser constamment une belle personne. Pourquoi la fortune ne serait-elle pas amoureuse?

« Le prince Santa-Croce ne pouvait qu'estimer infiniment l'amitié que le cardinal avait pour sa jeune épouse, qui, très féconde, lui donnait un enfant tous les ans, et même parfois tous les neuf mois, en dépit du docteur Salicetti, qui lui avait fortement recommandé le soin de sa santé, l'assurant que si elle s'exposait à redevenir enceinte avant que six semaines se fussent écoulées depuis ses dernières couches, elle pourrait en éprouver les suites les plus fâcheuses. On disait que le prince sevré dans les derniers jours de la grossesse, se remettait à l'œuvre tandis qu'on allait présenter le nouveau-né aux fonds baptismaux.

« L'amitié du cardinal pour sa femme offrait en-

core au prince Santa-Croce l'avantage de pouvoir faire venir de Lyon toutes les étoffes qu'il désirait, sans que le grand trésorier du pape pût y trouver à redire, puisqu'elles étaient adressées au cardinal ambassadeur de France. Il est juste d'observer aussi que le patronage du cardinal de Bernis garantissait la maison du prince de tous ceux qui auraient désiré faire la cour à sa femme, et certes les galants étaient nombreux. Le connétable de Colonna en était fort épris. Le prince avait surpris ce seigneur en tête à tête avec la princesse dans une chambre de son palais, et dans un moment où elle était certaine que le coup de cloche qu'on donnait à la porte n'annonçait pas l'éminence tenante. Le prince connétable à peine sorti, l'époux intima à la princesse de se tenir prête à le suivre le lendemain à la campagne. L'épouse protesta, dit que ce départ inopiné n'était qu'un caprice, une folie, et que son honneur ne lui permettait pas d'y consentir. Cependant le prince était fortement décidé, et elle aurait dû obéir, si le cardinal qui survint pendant la contestation et ayant appris l'histoire de la bouche de la naïve et innocente princesse, n'eût fait sentir au prince qu'il était de son honneur d'aller à la campagne tout seul, si des affaires l'y appelaient, et de laisser sa femme tran-

quille à Rome, où elle prendrait à l'avenir beaucoup plus sagement ses mesures, pour obvier à de pareilles rencontres, toujours importunes, faites pour faire naître de pitoyables *quiproquos*, ennemis de la vie domestique.

« En moins d'un mois, je devins l'ombre des trois principaux personnages de la pièce. Ne me mêlant de rien pendant les disputes, écoutant, admirant, donnant toujours raison au vainqueur, je leur devins presque aussi nécessaire qu'un marqueur l'est aux joueurs de billard. Je remplissais par des contes ou des commentaires plaisants le temps morne qui succède à de pareils débats : on se trouvait remonté, on sentait qu'on m'en avait l'obligation, et on m'en récompensait en continuant à ne me trouver de trop en rien. Je voyais dans le cardinal, dans le prince et sa belle femme, trois êtres aimables, assez sages, assez libres de préjugés pour se rendre la vie heureuse par des moyens innocents, sans préjudicier en rien à la paix et aux bonnes lois de la société générale ».

∴

Que nous sommes loin du ménage Favart où se complaisait l'abbé de Voisenon ! Le cynisme du mari italien nous révolterait si Casanova ne le présentait avec sa spirituelle et communicative impudence.

Terminons par quelques mots seulement une vie qui fut presque tout entière consacrée aux joies de Vénus, et qui dans les dernières années, éprouva les coups de la fortune.

En 1791 Bernis ayant refusé de prêter le serment demandé aux ecclésiastiques, l'Assemblée Constituante le priva de tous ses biens. Ils représentaient 400.000 livres de revenus, mais une petite pension de la cour d'Espagne devait l'arracher au pire dénûment et en 1794 il exhalait son âme légère de poète badin.

**FIN**

Imprimerie de Poissy. — Lejay fils et Lemoro.

# OUVRAGES DE LUXE ILLUSTRÉS à 3 fr. 50

**Paul Adam**
La Morale de l'Amour. . . . . 1 vol.
Les Puissances et l'Amour . . . . . 1 vol.
Dix ans d'Art français . . . . . 1 vol.

**Jean Ajalbert**
Bas de soie et pieds nus. . . . . 1 vol.

**Fernand Aubier**
Jusqu'où elles flirtent . . . . . 1 vol.
Monseigneur le Bien-Aimé. . . . 1 vol.
Képis à trois Ponts 1 vol.
Belle et sans dot . . 1 vol.

**Jean Bertheroy**
Sybaris (Amours antiques) . . . . . 1 vol.

**A. Bonnefoy**
Comment caser nos fils dans les fonctions publiques et administratives) . 1 vol.

**Alexandre Bonnel**
Vierges d'outre-mer 1 vol.

**Marie-Anne de Bovet**
Vierges folles. . . . 1 vol.
Lagrue et Cie . . . 1 vol.

**Amédée Boyer**
La Littérature et les Arts contemporains 1 vol.

**Rodolphe Bringer**
. .et l'Amour triompha.... . . . . 1 vol.
L'Ombre de Fouché 1 vol.

**Théodore Cahu**
Leurs Amants . . . 1 vol.
Celles qui se prêtent 1 vol.
Son fils et son Amant 1 vol.

**Charles Chabault**
Le Triomphe d'Aphrodite . . . . . 1 vol.

**Edmond Char**
Les Messes noires de la Montespan . 1 vol.

**Georges Clémanceau**
Les plus belles pages de Clemenceau. . 1 vol.

**Curnonsky**
Demi-Veuve . . . . 1 vol.

**Carolus Didier**
David (L'Orgie biblique . . . . . 1 vol.
L'Anneau de Salomon 1 vol.

**René Émery**
Vierges en Fleur. . 1 vol.
Sarah la Peau . . . 1 vol.
La Grande Passion. 1 vol.
La Fraude Nuptiale. 1 vol.
L'Heure du Berger. 1 vol.
Le Poison des Lèvres 1 vol.
Notre Amour quotidien . . . . . 1 vol.
Douces Amies . . . 1 vol.
Sainte-Marie-Madeleine . . . . . 1 vol.
La Vierge d'Armor. 1 vol.

**D'Esparbès & Fleischmann**
L'Épopée du Sacre 1804-1805 . . . . . 1 vol.

**Hector Fleischmann**
*Ouvrages documentaires)*
Les Filles publiques sous la Terreur . 1 vol.
Napoléon Adultère. 1 vol.
Joséphine Infidele . 1 vol.
Marie-Louise Libertine . . . . . 1 vol.

**Henry de Fleurigny**
Le Mauvais Charme 1 vol.

**Paul de Garros**
Le Château de l'Ours 1 vol.

**Auguste Germain**
Les Paradis . . . . 1 vol.
Dames Patronnesses 1 vol.

**Jean Gravigny**
Les dernières Bacchantes. . . . . 1 vol.
Externes surveillées 1 vol.

**Pierre Guédy**
L'Égyptienne. . . . 1 vol.

**Gustave Guitton**
Les Tétards (Futures Femmes). . . . . 1 vol.
Les Essayeuses (Faussés Vierges). vol.
Les Exagérées (Maturités). . . . . 1 vol.

**Heinrich von X...**
Le satyre de Berlin 1 vol.

**Jehan d'Ivray**
Les Porteuses de Torches . . . . . 1 vol.

**Alexandre Keller**
*Correspondance de Napoléon*
De Brienne au 13 Vendémiaire . . . 1 vol.
Bonaparte et le Directoire . . . . . 1 vol.
Campagne d'Italie . 1 vol.
onaparte et le Coup d'État . . . . . 1 vol.

**Hugues Le Roux**
Un homme qui comprend les femmes 1 vol.

**Lyonne de Lespinasse**
La Demoiselle de Compagnie. . . . 1 vol.

**Jean Lorrain**
Pelléastres . . . . . 1 vol.

**Georges Maldague**
Les Coulisses de la Basoche . . . . . 1 vol.

**Jérôme Monti**
L'Amant des Femmes 1 vol.
L'Empaumeuse. . . 1 vol.

**Victor Nadal**
L'Abbesse damnée .

**G. Normand y & E. Lesueur**
Ferrer (L'Homme et son œuvre). . . . 1 vol.

**Georges Normandy**
L'Automne d'une Fille . . . . . 1 vol.

**Jean Payoud**
L'Oncle Mansi..... 1 vol.

**Stephen Pichon**
Dans la Bataille . . 1 vol.

**Jean Rameau**
Du Crime à l'Amour 1 vol.
Le Semeur de Roses 1 vol.

**Daniel Riche**
Le Cœur de Thellys 1 vol.

**Jean Rovida**
Buveuses d'Ames. . 1 vol.
Comment on les capte 1 vol.

**Victorien du Saussay**
Les Nuits de la Casbah. . . . . 1 vol.
Je suis Belle ! . . . 1 vol.
Chairs épanouies Beautés ardentes. 1 vol.
Les Mémoires d'une Chaise-longue . . 1 vol.
Immortelle Idole. . 1 vol.
Martyrs du Baiser . 1 vol.
Femme, Amour, Mensonges. . . . 1 vol.
La Morphine (Roman) 1 vol.
Rires, Sang et Voluptés . . . . . 1 vol.
Rue de la Paix (Marches d'Amour . . 1 vol.
La Science du Baiser 1 vol.
La Corse (l'Amour aux pays du Soleil) 1 vol.
Une Union Libre. . 1 vol.

**Henri Sébille**
Toute la Troupe . . 1 vol.
Vierges de Lycée . . 1 vol
L'Aphrodite moderne 1 vol.

**Guy de Téramond**
L'Etreinte dangereuse. . . . . 1 vol.
Les Dessous de la Cour d'Angleterre 1 vol.
Impériales Voluptés 1 vol.
Une Maîtresse Juive 1 vol.
La Force de l'Amour 1 vol.

**Charles Val**
Petite Perle . . . . 1 vol.
Symphonie amoureuse. . . . . 1 vol.

**Léon Valbert**
Le Théâtre en famille 1 vol.
Quand les jeunes filles sont couchées. 1 vol.

**Jane de la Vaudère**
Les Androgynes . . 1 vol.
Le Harem de Syta . 1 vol.
Confessions galantes 1 vol.
La Vierge d'Israël . 1 vol.
Les Pretresses de Mylitta. . . . . 1 vol.
Saphô, dompteuse . 1 vol.
L'Élève chérie . . . 1 vol.
Mlle de Fontanges . 1 vol.

**Willy**
Danseuses . . . . . 1 vol.
Maugis en Ménage. 1 vol.

P. BASTIEN - 129, RUE DE SÈVRES

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
4682
G7

Gravigny, Jean
Abbés galants et libertins
aux XVIIe et XVIIIe siècles